

Faune d'intérêt communautaire

1. Insectes

Code EUR 27	Nom commun
1065	Damier de la Succise

2. Mammifères

Code EUR 27	Nom commun
1305	Petit Rhinolophe
1301	Desman des Pyrénées

3. Oiseaux

Code EUR 27	Nom commun
A091	Aigle royal
A246	Alouette lulu
A072	Bondrée apivore
A379	Bruant ortolan
A223	Chouette de Tengmalm
A080	Circaète Jean-le-Blanc
A346	Crave à bec rouge
A224	Engoulevent d'Europe
A103	Faucon Pèlerin
A302	Fauvette pitchou
A104	Grand Tétrás
A026	Grand-duc d'Europe
A076	Gypaète barbu
A407	Lagopède alpin
A415	Perdrix grise de montagne
A236	Pic noir
A338	Pie-grièche écorcheur
A255	Pipit rousseline
A139	Pluvier guignard
A078	Vautour fauve

Le Damier de la Succise *Euphydryas aurinia debilis* (Rottemburg, 1775)

Code Natura 2000 : 1065

Responsabilité de l'espèce :

Non définie

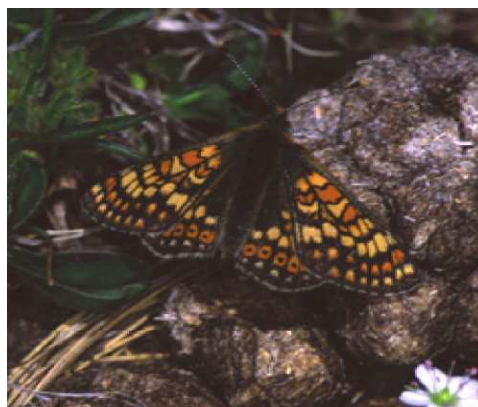
Responsabilité de la sous-espèce *E. aurinia debilis* :

Non définie

- Classe : Insectes
- Ordre : Lépidoptères
- Famille : Nymphalidae

Statut et protection

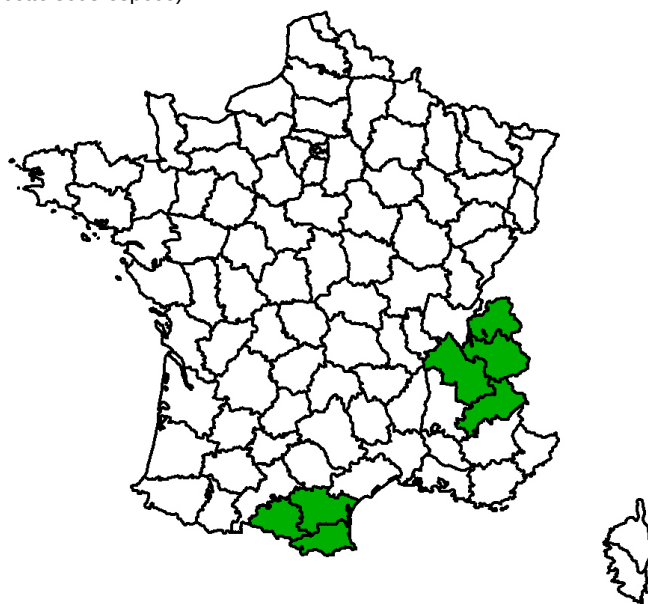
- International : Annexe II de la Convention de Berne
- Européen : Annexe II de la Directive Habitats
- National : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 22/07/1993, modifié par l'arrêté ministériel du 23/04/2007
- Régional : Espèce déterminante des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon.



© A. Mangeot

Répartition en France et en Europe

Le Damier de la Succise est localisé, mais abondant, avec de fortes variations d'effectifs d'une année à l'autre en France. Il est présent pratiquement dans tous les départements en France. Cependant, des études génétiques conduites dans plusieurs pays d'Europe incitent à considérer le Damier de la Succise comme une super-espèce en voie de différenciation, avec des taxons géographiquement distincts et isolés par les plantes-hôtes des chenilles. Au sein des Alpes et des Pyrénées, la sous-espèce rencontrée est *E. aurinia debilis* (la carte représente la distribution de cette sous-espèce) :



Description de la sous-espèce

Adulte :

Longueur de l'aile antérieure : 15 à 18.5 mm

Mâle et femelle ont la même coloration.

Ailes antérieures : dessus des ailes à dominante rouge orangé.

Ailes postérieures : au dessous des ailes, la bande post-médiane dans laquelle se trouvent les points noirs est orange.

Œuf :

Il est jaune brillant et brunit rapidement.

Chenille :

Le corps est noir avec de nombreux spicules très ramifiées. Les bandes dorsales et latérales comportent des points blancs peu marqués.

Chrysalide :

Elle est blanche avec des taches noires et orange.

Légende de distribution des Lépidoptères

- recensé après 1980
- non recensé depuis 1980
- exemplaires erratiques
- absence de données

Caractéristiques biologiques de l'espèce

Activité :

Les adultes ne volent que si le temps est ensoleillé. Dès le passage d'un nuage, l'adulte s'immobilise, ailes relevées. Dès que le soleil réapparaît le papillon étale ses ailes, reste exposé ainsi quelques instants et s'envole vivement. En ce qui concerne la reproduction, l'accouplement dure au minimum 4 à 6 heures. Les femelles ne s'accouplent qu'une seule fois et la ponte principale s'effectue dans un délai de un à quelques jours après l'accouplement.

Fiche espèces Natura 2000 Massif du Puigmal – Carança, adaptée de la fiche du DOCOB Capcir-Carlit-Campcardos (Biotope, GOR et OPIE LR, mai 2009). Adaptation PNR PC, novembre 2010.

Cycle de développement :

Cette espèce est monovoltine.

- Les œufs sont pondus en paquets successifs sur le dessous des feuilles de la plante hôte.

- Les chenilles présentent six stades larvaires. Les trois premiers stades se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie communautaire édifié par les chenilles sur la plante hôte et déplacé au fur et à mesure de la consommation des feuilles. Elles entrent en diapause à la fin de l'été, au quatrième stade larvaire. La levée de la diapause intervient généralement au printemps et dépend des conditions climatiques. Les chenilles sortent du nid, s'exposent une grande partie de la journée au soleil et s'alimentent en fin de journée et durant une partie de la nuit. Très vite, elles se dispersent. Elles s'alimentent « en solitaire » au sixième stade larvaire.

- Les chrysalides : la nymphose a lieu non loin du sol, souvent sur les feuilles de la plante hôte. Elle dure d'une quinzaine de jours à trois semaines et se produit de fin mars au mois de juin ou juillet, en fonction de l'altitude, de la latitude et du type de milieu.

- La période de vol des adultes s'étale sur trois ou quatre semaines d'avril à juillet (en fonction de l'altitude, de la latitude et du type de milieu).

Régime alimentaire :

Les chenilles d'*E. aurinia debilis* ont pour plantes hôtes la Gentiane des Alpes (*Gentiana alpina*), la Gentiane jaune (*Gentiana lutea*), la Gentiane acaule (*Gentiana acaulis*) et la Succise des prés (*Succisa pratensis*).

Les adultes sont floricoles, ils ont été observés sur un grand nombre d'espèces appartenant aux genres *Anthemis*, *Carduus*, *Centaurea*, *Cirsium*, *Globularia*, *Hieracium*, *Ranunculus*, *Trigonella* et sur la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), la Potentille dressée (*Potentilla erecta*), la Bétoine officinale (*Stachys officinalis*).

Description de l'habitat de l'espèce et structure de la population

L'écotype peut se rencontrer jusqu'à 2400 m. Un effectif important de Succise semble être un élément essentiel à l'établissement d'une colonie. *E. aurinia debilis* exploite entre autres *Succisa pratensis* à l'étage sub-alpin ce qui conditionne sa distribution. La plante atteint plus de 2000 mètres dans les Pyrénées, dans les stations favorables, et forme des colonies particulièrement prospères au niveau du Pin à Crochets. Supportant bien l'enneigement, elle se décale ainsi vers le sud-est en altitude, dans la mesure où les conditions édaphiques lui permettent de compenser la sécheresse estivale due aux influences méditerranéennes. En altitude, elle rejoint *Gentiana alpina*, à la limite des pelouses sub-alpines, comme au Pla de la Beguda en haute vallée d'Eyne, et se mêle à *Gentiana kochiana*.

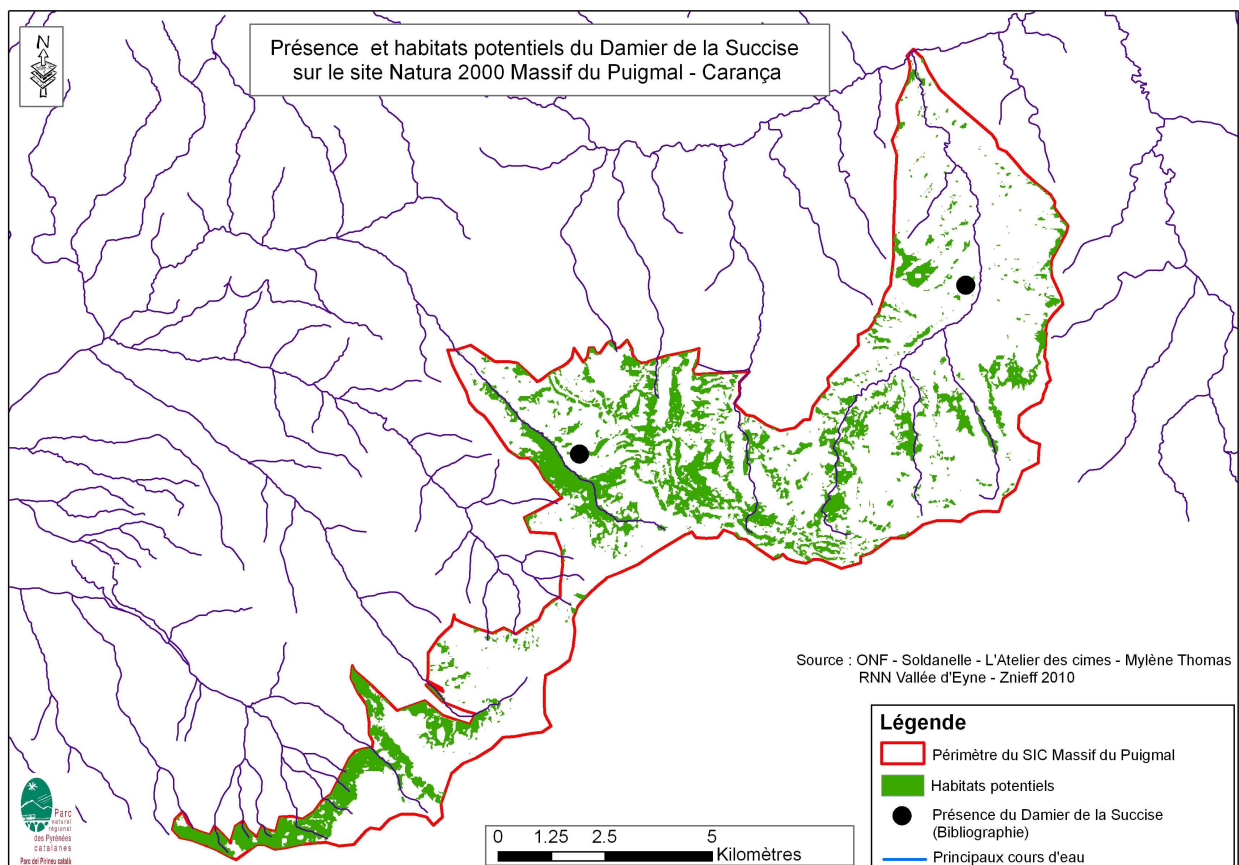
A l'échelle d'une région, l'habitat est généralement très fragmenté. La présence est suspectée sur les habitats favorables du site, mais la présence de l'espèce n'est avérée que sur la Réserve naturelle nationale de la Vallée d'Eyne et dans la Carança (ZNIEFF).

Les populations ont une dynamique de type métapopulation avec des processus d'extinction et de recolonisation locale.

Habitats potentiels des plantes-hôte selon le code Corine :

31.2	Landes sèches
31.42	Landes à Rhododendrons
34.326	Mésobromion subméditerranéen
36.314	Pelouses pyrénéennes denses à <i>Festuca eskia</i> ,
36.31	Gazons à Nard raide,
36.33	Pelouses siliceuses thermophiles,
36.34	Pelouses à Laïche incurvée et formations apparentées,
36.42	Pelouses des crêtes à Elyna
42.4	Forêts de pins de montagne.

Présence et superficie de l'habitat de l'espèce sur le site



Etat de conservation de l'espèce

A déterminer dans le cadre d'études complémentaires.

Menaces sur le site

Les menaces pouvant être identifiées sur le site sont les suivantes :

- Menaces avérées :

- la fermeture des landes sèches et leur évolution vers des landes boisées ;
- l'envahissement des habitats « gazons à Nard raide » et « Mésobromion subméditerranéen » par divers landes ou ligneux suite à la déprise agricole ;
- la scarification des landes à Rhododendrons liée au passage répété du bétail ;
- le pâturage intensif qui peut être néfaste aux populations d'*E. aurinia pyrenes-debilis* (la gestion des milieux par un pâturage ovin est déconseillée, car celui-ci exerce une pression très importante sur *Succisa pratensis*) ;
- la dégradation des pelouses à *Festuca* par la surfréquentation touristique et la dégradation des pelouses par le tracé de pistes en domaine skiable ;
- les aménagements touristiques causant la disparition des habitats de l'espèce.

- Menaces potentielles :

- les changements climatiques, favorisant la colonisation des landes à Rhododendrons par divers ligneux.

Préconisations de gestion

Le pâturage extensif en rotation par des bovins peut être favorisé dans certaines zones afin d'enrayer la fermeture des milieux. Cependant, nous manquons de données sur le long terme et des expérimentations doivent être mises en place afin de mieux cadrer l'intensité de pâturage avec le type d'habitats et la dynamique des populations de cette sous-espèce.

Etudes et suivis à réaliser

Il serait favorable de cartographier sur le site et sa périphérie l'ensemble des stations où la sous-espèce est présente et rechercher les stations où les effectifs sont les plus importants. Enfin, un suivi des effectifs des populations serait à envisager sur ces sites.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

A déterminer dans le cadre d'études complémentaires permettant d'évaluer l'importance des populations.

Bibliographie

- BENSETTITI F., GAUDILLAT V., (coord.), 2002. - *Cahier d'habitat Natura 2000 : Tome 7 : Espèces animales*. Muséum National d'Histoire Naturelle, La documentation Française, Paris, 353 p.
- BUTTERFLIES UNDER THREAT TEAM (BUTT), 1986. - *The management of Chalk Grassland for Butterflies*. Nature Conservancy Council, Peterborough, 79 p.
- ONF (coord), 2010. - *Inventaire et cartographie du site Natura 2000 FR 910 1472 Massif du Puigmal – Carança*.
- DELMAS S. & SIBERT J.-M., 1996. - Surveillance des populations de rhopalocères de la tourbière des Dagues. In MAURIN H., GUILBOT R., LHONORÉ J., CHABROL L. & SIBERT J.-M. (éds), « *Inventaire et cartographie des invertébrés comme contribution à la gestion des milieux naturels français* ». Actes du séminaire tenu à Limoges les 17-19 novembre 1995. Collection Patrimoine naturels, volume 25. Service du patrimoine naturel (IEGB/MNHN), Paris, 252 p.
- DUPONT P., 2001. - *Programme ZNIEFF : Deuxième volet. Cadre méthodologique pour l'élaboration d'une liste d'espèces d'invertébrés déterminante en Languedoc-Roussillon*. Rapport d'étude de l'OPIE-LR, 70 p.
- FIERIS V. & al., 1998. - *Observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France. Analyse et bilan de l'enquête 1996*, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Réserves naturelles de France.
- GROUPE DE TRAVAIL DES LEPIDOPTERISTES, (1987). - *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces, dangers qui les menacent. Protection*. LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, Bâle. 512 p.
- HIGGINS L.G. & HARGREAVES B., 1983. - *The butterflies of Britain and Europe*. Collins, London.
- LAFRANCHIS T., 2000. - *Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Collection Parthénope, BIOTOPE, Mèze, 448 p.
- MAZEL R., 1982. - Seconde contribution expérimentale à la connaissance taxinomique et phylétique de quelques formes d'*Eurodryas aurinia* Rott. *Alexandria*, 12 (7) : 303-316.
- MAZEL R., 1984. - *Trophisme, hybridation et spéciation chez Eurodryas aurinia Rottemburg (Lepidoptera-Nymphalidae)*. Thèse de l'Université de Perpignan. Académie de Montpellier, 321p
- MOTHIRON P. - *Les Carnets du Lépidoptériste français* [en ligne]. <http://www.lepinet.fr/lep/>. (Page consultée le 10 février 2009)
- POLLARD E., 1982. - Monitoring butterfly abundance in relation to the management of a nature reserve. *Biological Conservation*, 24 : 317-328.

Code Natura 2000 : 1305

Statut et Protection

International

- Liste rouge mondiale UICN : espèce vulnérable

Européen

- Convention de Berne (Annexe II)
- Convention de Bonn (Annexe II)
- Directive habitats (Annexes II et IV)

National

- protégée par l'arrêté ministériel du 17/04/1981, modifié par l'arrêté ministériel du 16/12/2007

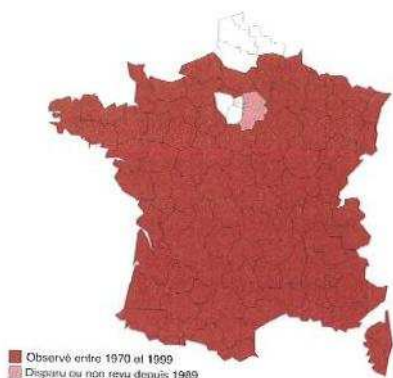
- Classe : Mammifères
- Ordre : Chiroptères
- Famille : Rhinolophidés



Source : Jeane Montanio Meunier, 1992. Inventaire de la faune menacée en France.

Répartition en France et en Europe

En Europe, le Petit Rhinolophe est connu depuis l'ouest de l'Irlande et l'Espagne jusqu'au sud de la Pologne, aux rives de la Mer Noire et à la Turquie.



Source : Cahiers d'habitats Tome 7 - Espèces animales. p. 32.

Le Petit Rhinolophe est répandu sur presque tout le territoire hormis dans le Nord-Pas-de-Calais et dans certains départements d'Ile de France et d'Alsace. Les plus fortes densités semblent présentes dans les régions Bourgogne, Midi-Pyrénées, Corse et Aquitaine (50% des effectifs estivaux et 40% des hivernaux). L'espèce est également bien représentée en Champagne-Ardenne, en Lorraine, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon et en Rhône-Alpes. En Languedoc-Roussillon, le Petit Rhinolophe atteint ses plus fortes densités sur les piémonts montagneux où il est abondant. Il fréquente également la garrigue méditerranéenne en particulier dans les zones karstiques. Il est devenu très rare sur le littoral.

Caractéristiques biologiques de l'espèce

Activité :

Le Petit Rhinolophe hiberne d'octobre à avril, isolément ou en groupe très lâche mais sans jamais entrer en contact avec ses congénères. Les animaux sont suspendus au plafond ou le long de la paroi, parfois très près du sol. Très sédentaire, le Petit Rhinolophe effectue généralement des déplacements de moins de 10 km entre les gîtes d'été et les gîtes d'hiver. Ces derniers peuvent même être localisés dans le même bâtiment (respectivement dans le grenier et la cave par exemple). Autour d'un gîte de mise bas, l'activité reste importante toute la nuit et les femelles retournent au moins 2 à 3 fois au gîte pendant la nuit pour allaiter. Pour se déplacer, l'espèce évite généralement les espaces ouverts et recherche la proximité immédiate de murs, lisières boisées, haies et autres alignements d'arbres. Elle affectionne particulièrement les peuplements feuillus bordant les cours d'eau. Au crépuscule, les corridors boisés sont utilisés pour rejoindre les terrains de chasse qui se situent dans un rayon moyen de 2-4 km autour du gîte.

Régime alimentaire :

Insectivore, le régime alimentaire du Petit Rhinolophe varie en fonction des saisons. Les Diptères, Lépidoptères, Névroptères et Trichoptères, associées aux milieux aquatiques ou boisés humides, apparaissent comme les principaux ordres consommés.

L'espèce se nourrit également d'Hyménoptères, Araignées, Coléoptères, Psocoptères, Homoptères et d'Hétéroptères. Le Petit Rhinolophe consomme donc principalement Diptères et Trichoptères en début et fin de saison et diversifie son régime en été avec l'augmentation de la biomasse en Lépidoptères, Coléoptères, Névroptères et Aranéidés.

Caractéristiques biologiques de l'espèce (suite)

Reproduction :

La maturité sexuelle des femelles est probablement atteinte à un an. Les accouplements ont lieu de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de quelques femelles à rarement plus d'une centaine). Cette espèce cohabite parfois avec d'autres chiroptères dans ses gîtes de reproduction, toutefois sans jamais se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, 20 à 60% des femelles donnent naissance à un seul jeune. Les jeunes sont émancipés à 6-7 semaines.

Longévité : 21 ans ; âge moyen : 3-4 ans.

Physionomie et structure de la population

Morphologie

Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens, avec une longueur (Tête + corps) de 3,7 à 4,5 (4,7) cm et une envergure de 19,2-25,4 cm. Il pèse de (4) 5,6 à 9 (10) g. L'oreille à une longueur de (1,3) 1,5 à 1,9 cm, est large, se termine en pointe et est dépourvue de tragus.

L'appendice nasal a une forme caractéristique en fer-à-cheval, l'appendice supérieur de la selle est bref et arrondi, l'appendice inférieur est beaucoup plus long et pointu de profil, la lancette est triangulaire.

Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un « petit sac noir pendu ».

Le pelage est souple et lâche, la face dorsale est gris-brun sans teinte roussâtre (gris foncé chez les jeunes), la face ventrale est grise à gris-blanc. Le patagium et les oreilles sont gris-brun clair (cas d'albinisme total ou partiel).

Deux faux tétons sont présents dès la 2e année (accrochage du jeune par succion).

Aucun dimorphisme sexuel.

Population

En France, un recensement partiel en 1995 a comptabilisé 5 930 individus répartis dans 909 gîtes d'hibernation et 10 644 dans 578 gîtes d'été. Le Petit rhinolophe subsiste en Alsace, en Haute-Normandie et en Île-de-France avec de très petites populations (de 1 à 30). La situation de l'espèce est plus favorable dans le Centre, en Bourgogne, en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Franche-Comté, en Rhône-Alpes, en Corse et en Midi-Pyrénées (les deux dernières régions accueillent plus de 50% des effectifs estivaux).

En 2008, la population estivale des Pyrénées-Orientales comptabilisé a été d'environ 2100 individus (données Myotis), ce qui représente 13% de la population française (soit 16 153 individus) et 70% de la population régionale.

Description de l'habitat de l'espèce

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs) souvent souterraines, aux caractéristiques bien définies : obscurité totale, température comprise entre 4°C et 16°C, degré d'hygrométrie généralement élevé, tranquillité absolue.

Les gîtes de mise bas du Petit Rhinolophe sont très généralement localisés dans le bâti où l'espèce recherche les volumes sombres et chauds accessibles en vol : granges, combles, cabanons, caves chaudes. Des bâtiments ou cavités souterraines près des lieux de chasse sont fréquentés par les mâles comme gîtes de repos nocturne ou diurne ou par les femelles comme gîtes secondaires.

Pour son alimentation, le Petit Rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante. Ses terrains de chasse préférentiels se composent des linéaires arborés de type haie (bocage) ou lisière forestière avec strate buissonnante, de prairies pâturées ou prairies de fauche. La vigne avec des friches semble également convenir. La présence de milieux humides (rivières, étangs) est une constante du milieu préférentiel. L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre exploitant ainsi un véritable réseau local.

Présence et superficie de l'habitat de l'espèce sur le site

Présence :

Le petit Rhinolophe n'est pas référencé sur la Réserve naturelle de la Vallée d'Eyne, ni sur le versant Carança de la Réserve naturelle de Nyer

La présence du petit Rhinolophe et potentiellement d'autres espèces de Chiroptères, est à confirmer sur la Carança, notamment au niveau des gorges et des tunnels d'adduction d'eau à l'usine hydroélectrique de Thuès.

Aucune carte n'est donc disponible concernant tant les gîtes que les zones de chasse.

Habitat de l'espèce sur le site

Si le bocage est absent du site, les interfaces entre zones boisées et zones ouvertes (landes et prairies pâturées) offrent des terrains potentiels de chasse pour le Petit Rhinolophe, ainsi que les zones humides et rivières. Il est nécessaire d'étudier plus en détail le potentiel des habitats naturels et leur utilisation effective par les Chiroptères.

En revanche le site ne paraît pas présenter de gîtes potentiels de mise bas.

État de conservation de l'espèce

L'état de conservation est inconnu sur le site faute de données suffisantes sur l'espèce.

L'espèce peut trouver quelques gîtes d'abris et de repos sur le site, ainsi que des territoires de chasse, mais l'absence probable de gîtes de reproduction implique que la conservation des populations doit être cordonnée avec des actions en dehors du site Massif du Puigmal – Carança, dans les villages et hameaux proches.

Menaces avérées et potentielles sur le site

Aujourd'hui, les menaces avérées et potentielles sur le site et à proximité, à confirmer par une étude spécifique, sont a priori :

Menaces potentielles (les menaces à l'intérieur du site sont en gras) :

- **Dérangement de la colonie d'hibernation (site hypogée)** ou de reproduction (bâti)
- **Fermeture des gîtes souterrains : mise en sécurité**
- Disparition des gîtes de reproduction favorables (rénovation ou abandon du bâti conduisant à l'effondrement de la toiture, condamnation des accès aux gîtes favorables)
- **Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides ou au traitement vermifuge du bétail avec des produits très rémanents affectant l'entomofaune non cible**
- **Intoxication des animaux** par l'accumulation de pesticides, **de produits de traitement vermifuges du bétail** ou l'utilisation de produits insecticides toxiques pour le traitement des charpentes
- Eclairage nocturne de bâtiments accueillant ou susceptible d'accueillir des colonies de reproduction
- Trafic routier (collisions)
- Modification des paysages consécutive à l'intensification de pratiques agricoles (arasement des haies, des talus, disparition des vergers, etc.)
- Assèchement des zones humides et destruction des ripisylves
- Conversion des forêts semi-naturelle en plantations monospécifiques de résineux
- **Fermeture des milieux par embroussaillage suite à l'abandon du pastoralisme**
- Conversion des prairies permanentes en prairies artificielles ou en cultures labourées

Préconisations de gestion

A préciser en fonction des résultats des études à mener (**les préconisations pouvant a priori concerner le site sont en gras**) :

- Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2 km autour des colonies connues (maintien des haies, des pâtures et prairies de fauche)
- **Protéger les sites d'hibernation et estivaux en milieu souterrain (grottes, mines, tunnels...)**
- Maintenir et restaurer les corridors écologiques en forêt et entre massifs forestiers
- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants)
- Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti
- Limiter les traitements chimiques (charpentes, bords de route)
- Adapter et limiter les éclairages publics
- **Sensibiliser sur les chauves-souris en cavernes, dans le bâti, dans le milieu agricole**
- Prévoir des aménagements susceptibles de limiter le risque de collision avec les véhicules des animaux en chasse lors des travaux de construction ou d'aménagement routier ou les remembrements.

Etudes et suivis à réaliser

Une étude complémentaire paraît très utile dans le cadre de l'animation du site, afin d'avoir une évaluation du nombre d'espèces présentes et de l'importance et de l'état des populations, et affiner les préconisations de gestion en conséquence.

Il s'agirait :

- De dresser la liste des espèces présentes
- D'évaluer l'importance et l'état de conservation des populations
- De repérer les gîtes souterrains mais également arboricoles pour les espèces forestières
- De définir les habitats servant de territoires de chasse
- De définir les menaces pesant sur les populations
- De définir les mesures de gestion à mettre en œuvre pour préserver gîtes et territoires de chasse.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La responsabilité du site pour la conservation de l'espèce est le résultat de la hiérarchisation des enjeux selon la méthode du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Languedoc-Roussillon (CSRPN LR) (annexe III du rapport).

La méthode de hiérarchisation des enjeux employée permet de définir la responsabilité du site pour une espèce par rapport à l'ensemble des sites Natura 2000 de la Région Languedoc-Roussillon.

Dans un premier temps, il s'agit d'évaluer l'importance de l'espèce en Languedoc-Roussillon. Cette évaluation correspond à la responsabilité régionale. La note de la responsabilité régionale est calculée par le CSRPN LR selon les critères suivants : le % de l'aire de distribution européenne et/ou mondiale et/ou française compris dans le Languedoc-Roussillon ; l'aire de répartition de l'espèce, l'amplitude écologique, le niveau d'effectifs, la dynamique des populations / localités.

Cette note est ensuite croisée à la représentativité du site à l'échelle du Languedoc-Roussillon. La note de représentativité se calcul en fonction du pourcentage que représente les effectifs (ou les stations) à l'échelle régionale.

En l'état des connaissances actuelles sur le Petit Rhinolophe et devant l'impossibilité d'évaluer les effectifs sur le site Massif du Puigmal – Carança, il n'est pas possible déterminer la responsabilité du site pour la conservation du Desman.

Nom commun	Nom latin	Responsabilité régionale (n/8)	Représentativité Massif du Puigmal – Carança (n/6)	Note finale des enjeux (n/14)	Enjeu
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	–	–	–	Indéterminé

Bibliographie

COLLECTIF (2005) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 7, Espèces animales. La Documentation Française. p. 31-34.

CSRPN LR. s.d. - Élaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon. 9 p.

CG66, à paraître - Document d'Objectifs des sites Natura 2000 FR9101464 « Fort de Salses » et FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », Annexes : Fiches espèces, xxp.

Code Natura 2000 : 1301

- Classe : Mammifères
- Ordre : Insectivores
- Famille : Talpidés

Statut et Protection

International

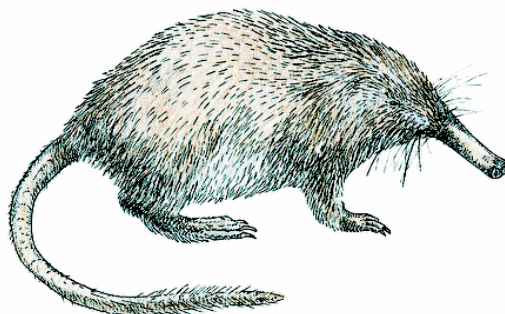
- Convention de Washington (Annexe I)
- Liste rouge mondiale UICN : espèce vulnérable

Européen

- Convention de Berne (Annexe II)
- Directive habitats (Annexes II et IV)

National

- protégée par l'arrêté ministériel du 17/04/1981, modifié par l'arrêté ministériel du 16/12/2004



Source : Jeane Montanio Meunier. 1992. Inventaire de la faune menacée en France.

Répartition en France et en Europe

L'aire de répartition du Desman couvre essentiellement le massif pyrénéen et le nord-ouest de l'Espagne et le nord du Portugal.



Source : Cahiers d'habitats Tome 7 - Espèces animales. p. 32.

En France, le Desman est présent dans 6 départements. Il fréquente entre autres les rivières des bassins de l'Aude, de l'Agly, du Salat, de l'Aspe, de l'Ossau, de l'Ariège, de l'Adour, de la Têt, du Tech, de la Garonne, de la Neste, de l'Adour et du Gave de Pau. Il occupe également le versant sud du Massif pyrénéen, côté espagnol.

Il convient de signaler que les populations pyrénéennes sont isolées de celles de la péninsule ibérique.

Caractéristiques biologiques de l'espèce

D'une manière générale, beaucoup de connaissances restent à acquérir et celles figurant dans les monographies et les articles sont régulièrement réfutées par d'autres chercheurs, voire infirmées par l'ensemble de la communauté scientifique. Ainsi, il est possible que certaines des informations contenues dans cette fiche soient remises en cause suite à la mise en œuvre du plan national d'actions sur le Desman des Pyrénées qui devrait permettre d'acquérir de nouvelles connaissances, plus fiables avec l'emploi de nouvelles technologies, sur la biologie et le comportement de l'espèce.

Activité :

Le Desman est actif toute l'année mais demeure essentiellement nocturne. Il passe une grande partie de son temps dans l'eau principalement pour se nourrir. Il ne quitte l'élément aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de proies ou certains déplacements. Il passe beaucoup de temps à la toilette du pelage. Il peut être actif de jour, en début d'après-midi, principalement de février à juin. Son espérance de vie est estimée à 3 ou 4 ans.

La dissémination de l'espèce, et notamment des juvéniles est inconnue, mais certains individus ont été contactés à plus de 2600 mètres, parfois éloignés des cours d'eau. L'espèce pourrait donc effectuer des déplacements conséquents. Mais aucune information scientifique ne révèle l'origine de ces phénomènes (cause possibles : dispersion naturelle, stress, comportements aberrants d'individus isolés...).

Caractéristiques biologiques de l'espèce (suite)

Régime alimentaire :

Le Desman étant pratiquement aveugle, il recherche ses proies grâce aux organes tactiles de sa trompe. Son régime alimentaire se compose essentiellement d'invertébrés benthiques rhéophiles (principalement des Trichoptères (Rhyacophilidés et Hydropsychidés), Plécoptères et Ephéméroptères), à forte valeur énergétique, de taille moyenne à grande et peu sclérifiés. Ses proies sont particulièrement sensibles aux modifications physico-chimiques de l'eau.

Le Desman ne se nourrit pas de poisson en milieu naturel.

Reproduction :

D'une manière générale, la reproduction du Desman reste peu connue. La période d'activité sexuelle s'étend de décembre à mai et la mise bas a lieu de janvier à juin. Selon les connaissances actuelles, les femelles pourrait avoir une ou deux portées de 1 à 5 jeunes par an.

Physionomie et structure de la population

Morphologie

Le Desman des Pyrénées mesure de 24 à 29 centimètres de long (dont un peu plus de la moitié pour la queue). Il pèse de 50 à 60 grammes, ce qui en fait le plus gros insectivore aquatique de France. Les femelles sont légèrement plus grosses que les mâles.

Le Desman possède un museau en forme de trompe aplatie et nue prolongeant une tête et un corps allongés.

Son pelage de couleur brune irisée est dense et long. Son ventre est gris argenté.

Ses yeux sont petits et ses oreilles invisibles sont cachées dans sa fourrure.

Sa queue écailleuse est de section arrondie mais comprimée latéralement à son extrémité.

Ses membres postérieurs sont plus développés que les antérieurs. Ils sont adaptés à la nage et présentent des membranes interdigitales. Les griffes sont bien développées.

Population

Aujourd'hui, de nombreuses interrogations persistent sur la dynamique, la viabilité des populations (MEEDDAT, 2008) tout comme sur l'écologie de l'espèce (Bertrand A. in http://bertrand_alain.club.fr/Desman/Conservation.html).

La taille totale de la population mondiale est inconnue. Le Desman des Pyrénées possède une répartition géographique mondiale limitée et des effectifs réduits ; ce qui en fait une espèce particulièrement sensible.

Le Desman est plus abondant dans les régions atlantiques que dans la région méditerranéenne (il Desman est absent de la région méditerranéenne sauf de très rares exceptions, BERTRAND, A. 2009, com. pers). Sa présence en région méditerranéenne semble être limitée par la sécheresse de l'été et au fait qu'il ne descend guère en dessous de 400 mètres d'altitude. Les densités d'individus varient du simple au double d'Est en Ouest, où l'on passe d'environ 3 individus / km en Navarre, à 5 à 7 individus /km dans les cours d'eau des Monts de Cantabrie.

Description de l'habitat de l'espèce

Dans les montagnes des Pyrénées Orientales, le Desman fréquente préférentiellement les rivières à cours d'eau rapide, aux eaux permanentes, froides, oligotrophes et bien oxygénées. Il se retrouve principalement dans le niveau supérieur des cours d'eau à salmonidés où il rencontre ses proies (invertébrés benthiques) en abondance.

La plupart des cours d'eau qu'il fréquente présentent un régime nival à pluvio-nival marqué, dans des zones montagneuses bien arrosées où les précipitations annuelles dépassent 1 000 mm (avec un pic automnal et un pic au printemps).

Le Desman peut toutefois se rencontrer dans d'autres types de milieux aquatiques : lacs naturels et artificiels d'altitude, marais, ruisseaux temporaires...

Son gîte se situe au niveau des berges.

Présence et superficie de l'habitat de l'espèce sur le site

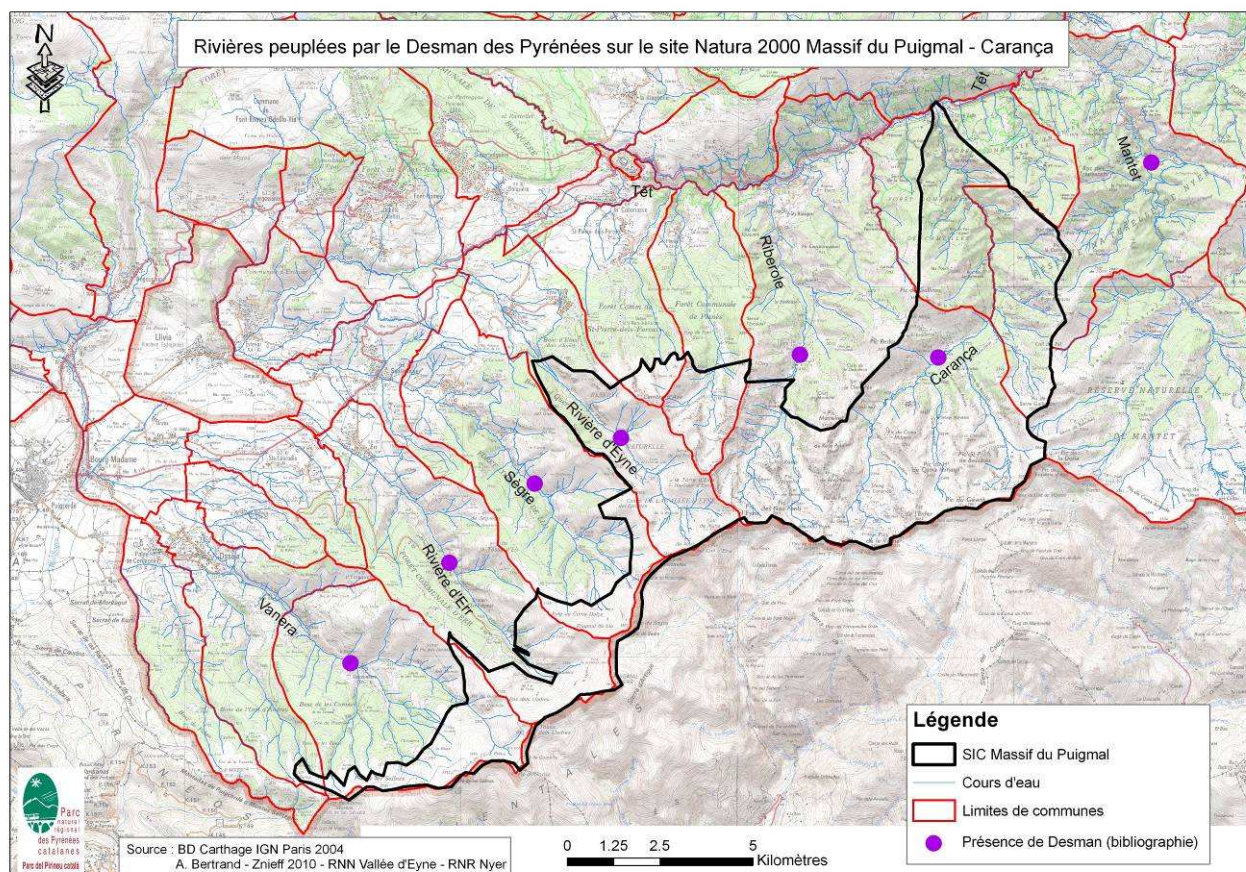
Présence : inventaire bibliographique (BERTAND, A. (2000), RNN Vallée d'Eyne)

D'une manière générale, le Desman est présent sur presque tous les bassins hydrographiques du site Nature 2000 « Massif du Puigmal – Carança », à savoir les bassins:

- de la Vanera ;
- de la rivière d'Err ;
- du Sègre ;
- de la rivière d'Eyne ;
- de la Riberole et de la Carança ;

La carte de la page suivante présente les bassins où le Desman des Pyrénées est présent. En l'absence de données précises quand à la localisation de l'espèce, le Desman n'est présent à coup sûr dans le périmètre du site Natura 2000 Massif du Puigmal – Carança que les vallées d'Eyne et de la Carança.

Cette espèce très discrète est particulièrement difficile à observer.



Indices de présence du
Desman des Pyrénées
sur le Rec de l'Estany
Llat (Biotope, août
2008)

Habitat de l'espèce sur le site

Aucune carte des habitats favorable n'est disponible et une étude spécifique serait nécessaire pour en dresser une. Dans le site la répartition est a priori favorable (Vallées d'Eyne et de la Carança), étant donné le peu de perturbations existantes dans le site, les parties des cours d'eau situées en aval du site Natura 2000 étant plus perturbées. Les habitats favorables sont peu connus du fait de la méconnaissance de la biologie et de l'écologie de l'espèce, et l'on ne dispose que de peu d'éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de définir précisément les seuils d'exigences de l'espèce.

Plusieurs menaces théoriques pèsent sur la modification de l'habitat de l'espèce, à savoir :

- 1) *Les aménagements hydrauliques et hydroélectriques* (cf. carte de la présentation des aménagements hydrauliques et hydroélectriques répertoriés sur le site à la page suivante, données Biotope et Fédération Départementale des Pyrénées Orientales pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques):
 - fluctuations des débits et modifications des paramètres physico-chimiques entraînant une baisse de la disponibilité des gîtes, une augmentation de la dérive des proies et une hausse de la dépense énergétique du Desman, ainsi qu'une chute de la diversité et de l'abondance des proies ;
 - fragmentation du milieu.

2) *Les aménagements routiers, canalisations, extractions de matériaux :*

- source de pollution ;
- modification de l'habitat ;
- modifications physico-chimiques.

3) *Les sports et loisirs aquatiques :*

- piétinement entraînant une modification du substrat et par conséquent une baisse de la diversité et de l'abondance des proies, également par la dérive de celles-ci (le Desman préférant les proies fixes).

4) *La Qualité de l'eau (pollution domestiques, industrielles, agricoles...):*

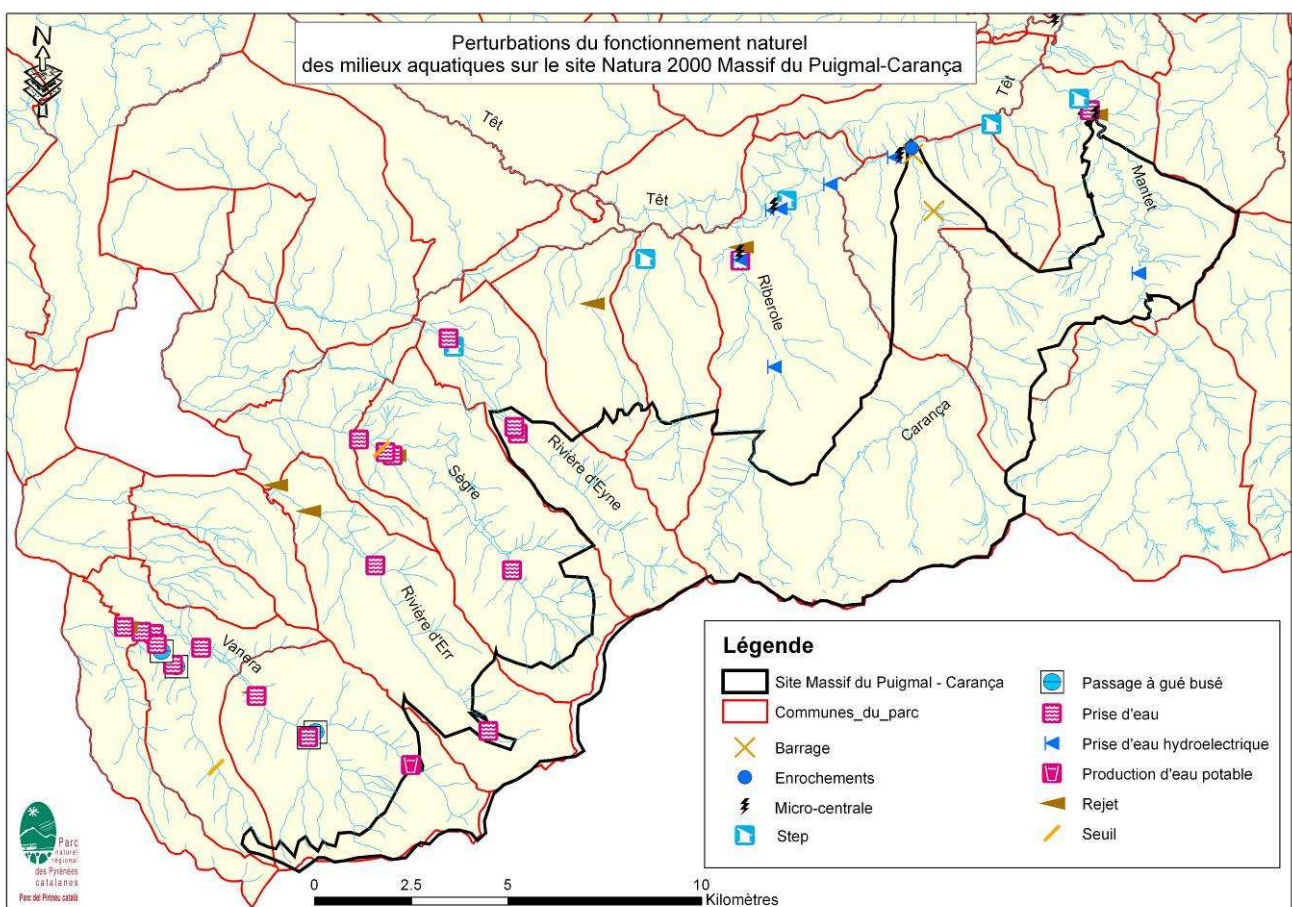
- altération des communautés de proies.

5) *La destruction de la végétation naturelle des berges :*

- augmentation des phénomènes d'érosion entraînant un colmatage du benthos et une diminution des proies.

6) *La gestion du bassin versant (gestion forestière, cultures...):*

- augmentation de l'ensablement entraînant un colmatage du benthos et une diminution des proies ;
- pollution entraînant une diminution des proies.



État de conservation de l'espèce

Plusieurs paramètres sont considérés pour déterminer l'état de conservation de l'espèce sur le site (ils sont issus de la synthèse sur l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire – Sortie de la première évaluation en France, édité par le MEEDDAT). On prend ainsi en compte :

	Favorable	Défavorable-Inadéquat	Défavorable - Mauvais	Inconnu
Aire de répartition	Stable ou en augmentation <u>ET</u> > ou = à l'aire de répartition de référence favorable	Toute autre combinaison	Baisse > 1% par an <u>OU</u> plus de 10% en-dessous de l'aire de répartition de réf.	Information absente ou insuffisante
Effectifs	Effectifs > Pop. de référence favorable	Toute autre combinaison	Baisse > 1% par an <u>ET</u> effectifs < Pop de référence, <u>OU</u> plus de 25% en-dessous de la pop. de réf.	Information absente ou insuffisante
Habitat	Surface d'habitat suffisante (et stable ou en augmentation) <u>ET</u> qualité de l'habitat permet viabilité à long terme de l'espèce	Toute autre combinaison	Surface insuffisante pour assurer la viabilité à long terme <u>OU</u> mauvaise qualité	Information absente ou insuffisante
Perspectives futures	Pressions et menaces non significatives ; espèce viable sur le long terme	Toute autre combinaison	Fortes pressions et menaces, viabilité à long terme compromise ; mauvaises perspectives	Information absente ou insuffisante
Etat de conservation	Tout « vert » ou 3 « verts » et 1 « inconnu »	Un « orange » ou plus mais pas de « rouge »	Un « rouge » ou plus	2 « inconnus » ou plus combinés avec du vert ou tout « inconnu »

Etat de conservation du Desman sur le site (selon la méthode employée par le MNHN dans l'évaluation nationale de l'état de conservation _ MEEDDAT, 18 février 2008) :

Aujourd'hui, il existe donc peu de données sur la dynamique, la viabilité des populations du Desman des Pyrénées. De plus, son écologie reste à préciser. Aussi, comme signalé dans la synthèse de la première évaluation de l'état de conservation du Desman, les règles d'évaluation s'inspirent du principe de précaution, c'est-à-dire qu'il suffit qu'un seul paramètre soit mauvais pour que l'état de conservation global de l'espèce soit mauvais (MEEDDAT, « Etat de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire – Sortie de la première évaluation en France » page 3.)

Aire de répartition : DEFAVORABLE-MAUVAIS (à l'échelle du massif pyrénéen, son aire de répartition est stable. En revanche, des disparitions peuvent apparaître çà et là en tenant compte de phénomènes d'isolements de populations suite à la fragmentation des habitats)

Effectifs : DEFAVORABLE-MAUVAIS (effectifs non connus, mais l'importance de la fragmentation des territoires tend à exprimer des craintes vis-à-vis de la pérennité des populations)

Habitats : DEFAVORABLE-MAUVAIS (mauvaise qualité par l'importance des phénomènes de fragmentation des habitats induits par l'aménagement des cours d'eau)

Perspectives futures : DEFAVORABLE-MAUVAIS (fortes pressions et menaces, viabilité à long terme compromise)

État de conservation : DEFAVORABLE-MAUVAIS

Etat de conservation du Desman sur le domaine biogéographique méditerranéen (MEEDDAT, 18 février 2008) :

Aire de répartition : MAUVAIS

Population : MAUVAIS

Habitats d'espèce : MAUVAIS

Perspectives futures : MAUVAIS

État de conservation général : MAUVAIS

Menaces avérées et potentielles sur le site

Aujourd'hui, les menaces avérées et potentielles sur le site et à proximité sont :

Menaces avérées :

- Barrages, captages et microcentrales hydroélectriques : les aménagements augmentent les risques de modifications des débits, de perte de ressources alimentaires, d'augmentation des lames d'eau, de hausse des températures, de colmatage du substratum aquatique....

Menaces potentielles :

- Les sports d'eau vive : en particulier ceux qui impliquent les dommages causés au benthos, tel que le canyonisme
- Pollution chimique ou organique des cours d'eau : même temporaire, une pollution peut altérer de manière significative les macro-invertébrés aquatiques qui constituent la principale ressource alimentaire du Desman.
- Fragmentation des populations : elle est accentuée par les ouvrages hydroélectriques qui limite la circulation longitudinale des populations.
- Destruction volontaire ou accidentelle par méconnaissance de l'espèce
- Compétition interspécifique : compétition trophique avec les poissons introduits (salmonidés...)
- Ouvrages d'art et routes, recalibrage des berges des cours d'eau : des phénomènes de destruction directe de l'habitat du Desman sont possibles lors de la réalisation de travaux affectant les berges des cours d'eau.

Préconisation de gestion

- Maintenir le bon état de conservation des rivières et des berges naturelles, par la prévention de leur destruction et de leur pollution, et par le maintien de leur connexion longitudinale. Éviter le recalibrage des cours d'eau et les aménagements augmentant les risques de colmatage des cours d'eau.
- Sensibiliser les acteurs locaux pour éviter toute destruction de Desman par méconnaissance ou préjugés.
- Restaurer l'état de conservation du Desman en améliorant l'état de conservation de son habitat dans certains secteurs du site : réduire les impacts des infrastructures existantes (barrages, enrochements).

Etudes et suivis à réaliser

Un Plan national de Restauration (ou plan national d'actions) du Desman des Pyrénées est en cours de rédaction par la SFPEM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères). Coordonné par la DREAL Midi-Pyrénées, il s'appliquera également aux régions administratives Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Les études et suivis à mettre en place sur le site s'inspirent des actions à intégrer au Plan national. A savoir :

Biologie, écologie :

- mise en œuvre d'études génétiques en utilisant les crottes de Desman. Si la faisabilité de cette méthode reste à éprouver, elle permettrait de mieux connaître la dynamique des populations, la fragmentation des populations, leur densité...
- Étudier la biologie de la reproduction du Desman afin de mieux connaître ses paramètres démographiques
- Caractériser l'habitat du Desman et étudier sa sélection de l'habitat afin de préciser les besoins de l'espèce et les caractéristiques recherchées du biotope, et élaborer une typologie des habitats plus ou moins favorables à l'espèce
- Étudier l'utilisation de l'espace et le comportement social du Desman
- Étudier la capacité de recolonisation du Desman

Répartition :

- Définir et standardiser une méthode de suivi de la répartition du Desman fiable et facilement applicable (indices de présence, captures...) afin d'établir le plus précisément possible la répartition du Desman sur le site

Impacts :

- Étudier et déterminer un débit minimum biologique et plus largement les paramètres de la gestion hydraulique des ouvrages
- Étudier l'impact de certains travaux d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur le Desman
- Étudier la fragmentation des populations générée par les installations hydrauliques ou hydroélectriques
- Améliorer les connaissances sur l'impact des sports d'eau sur le Desman afin de formuler des recommandations

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La responsabilité du site pour la conservation de l'espèce est le résultat de la hiérarchisation des enjeux selon la méthode du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Languedoc-Roussillon (CSRPN LR) (annexe III du rapport).

La méthode de hiérarchisation des enjeux employée permet de définir la responsabilité du site pour une espèce par rapport à l'ensemble des sites Natura 2000 de la Région Languedoc-Roussillon.

Dans un premier temps, il s'agit d'évaluer l'importance de l'espèce en Languedoc-Roussillon. Cette évaluation correspond à la responsabilité régionale. La note de la responsabilité régionale est calculée par le CSRPN LR selon les critères suivants : le % de l'aire de distribution européenne et/ou mondiale et/ou française compris dans le Languedoc-Roussillon ; l'aire de répartition de l'espèce, l'amplitude écologique, le niveau d'effectifs, la dynamique des populations / localités.

Pour le Desman des Pyrénées cette note est de 7/8 (cf. tableau ci-dessous).

Cette note est ensuite croisée à la représentativité du site à l'échelle du Languedoc-Roussillon. La note de représentativité se calcule en fonction du pourcentage que représente les effectifs (ou les stations) à l'échelle régionale.

En l'état des connaissances actuelles sur le Desman des Pyrénées et devant l'impossibilité d'évaluer les effectifs sur le site Massif du Puigmal – Carança, il n'est pas possible déterminer la responsabilité du site pour la conservation du Desman.

Nom commun	Nom latin	Responsabilité régionale (n/8)	Représentativité Massif du Puigmal – Carança (n/6)	Note finale des enjeux (n/14)	Enjeu
Desman des Pyrénées	<i>Galemys pyrenaicus</i>	7	–	–	Indéterminé

Bibliographie

- AYMERICH, P. et GOSALBEZ, J. (2002) - Factors de distribució de *Galemys pyrenaicus* (Insectivora, Talpidae) a Catalunya. Orsis 17, 21-35.
- AYMERICH, P., CASADESUS, F. et GOSALBEZ, J., (2001) - Distribució de *Galemys pyrenaicus* (Insectivora, Talpidae) a Catalunya. Orsis 16, 2001 93-110.
- AYMERICH, P. et Y GOSÀLBEZ J. (2004). La prospección de excrementos en tramos fluviales para estudiar la distribución de musgaños (*Neomys* sp.) *Galemys* 16 (2) : 83-90.
- BERTRAND, A. (1988) - Le régime alimentaire et la sélection des proies par le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) dans un cours d'eau des Pyrénées centrales. *Alauda*, 56: 407-408.
- BERTRAND, A. (1992) - Le Desman des Pyrénées. Statut, Ecologie, Conservation. Rapport inédit, Ministère de l'Environnement, Direction de la Protection de la Nature, 94 p.
- BERTRAND, A. (1993) - Répartition géographique du desman des Pyrénées. *Arvicola*, 5 : 11-12.
- BERTRAND, A. (1993) - Découvrir le desman des Pyrénées. ANA/Ministère de l'Environnement. 32 p.
- COLLECTIF (2005) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 7, Espèces animales. La Documentation Française. p. 31-34.
- CSRPN LR. s.d. - Élaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon. 9 p.
- MEEDDAT (2008) - Compte-rendu du 1er Comité de Pilotage de rédaction du Plan national de Restauration du Desman des Pyrénées. MEEDDAT. 14 p.
- MEEDDAT. (s.d.) Etat de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire – Sortie de la première évaluation en France. 8 p.
- NEMOZ, M. et BERTRAND, A., 2008. Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*), 2009-2014. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères / Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, 152p.
- NORES C. (2007). Desmán ibérico – *Galemys pyrenaicus*. in: Enciclopedia Virtual de los Vertebrados Españoles. Carrascal, L. M., Salvador, A. (Eds.). Museo Nacional de Ciencias Naturales, Madrid.
- PABLO T. AGIRRE-MENDI. (2004) - Distribución y estado de conservación del desmán ibérico, "*Galemys pyrenaicus*" (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1811) (mammalia: erinaceomorpha) en la Comunidad Autónoma de La Rioja, *Zubia*, ISSN 0213-4306, N° 22, pages. 55-86

Sites internet francophones consultés :

<http://www.sfepm.org/desman.htm>
http://bertrand_alain.club.fr/Desman.html
<http://institut-desman.monsite.wanadoo.fr/>

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Moyenne 6/14

Aigle royal

Aquila chrysaetos - *Aguila daurada*

Code Natura 2000 : A 091

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : Rare

Statut français : Rare

Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

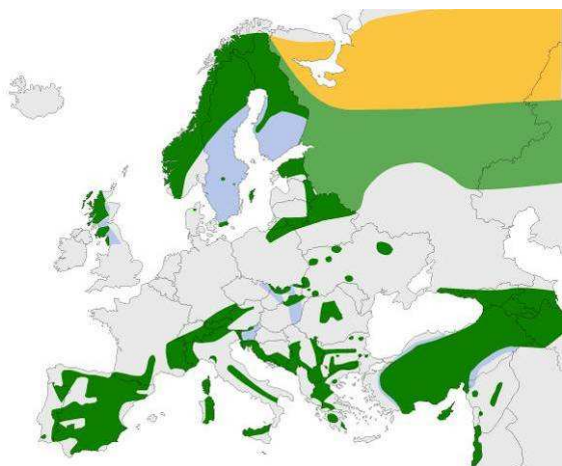
L'Aigle royal est un grand planeur à l'envergure impressionnante. Les adultes sont uniformément marron foncé avec des reflets dorés sur la nuque (lui ayant donné son nom catalan). Les juvéniles sont reconnaissables au dessous des ailes et de la queue blancs. Ces parties claires s'assombrissent progressivement chez les immatures qui acquièrent leur plumage adulte lors de leur sixième année.



Ecologie

- Habitat : massifs montagneux présentant de vastes étendues ouvertes, constituant son territoire de chasse, et de falaises ou escarpements rocheux pour son site de nidification. Classiquement, les sites de nidification sont situés plus bas en altitude que les zones de chasse.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de mammifères de taille moyenne (marmotte en particulier) mais aussi d'oiseaux. Il peut être charognard en hiver.
- Reproduction : l'Aigle royal niche habituellement en falaise, dans des secteurs tranquilles et peu accessibles. Il peut également, à l'occasion, nicher dans un arbre. La ponte a lieu en mars et l'envol du jeune (rarement deux) a lieu en juillet. Le jeune dépend encore de ses parents pendant les quelques mois qui suivent l'envol. **[février-juillet]**
- Migration : Les adultes sont strictement sédentaires. Les jeunes sont erratiques.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

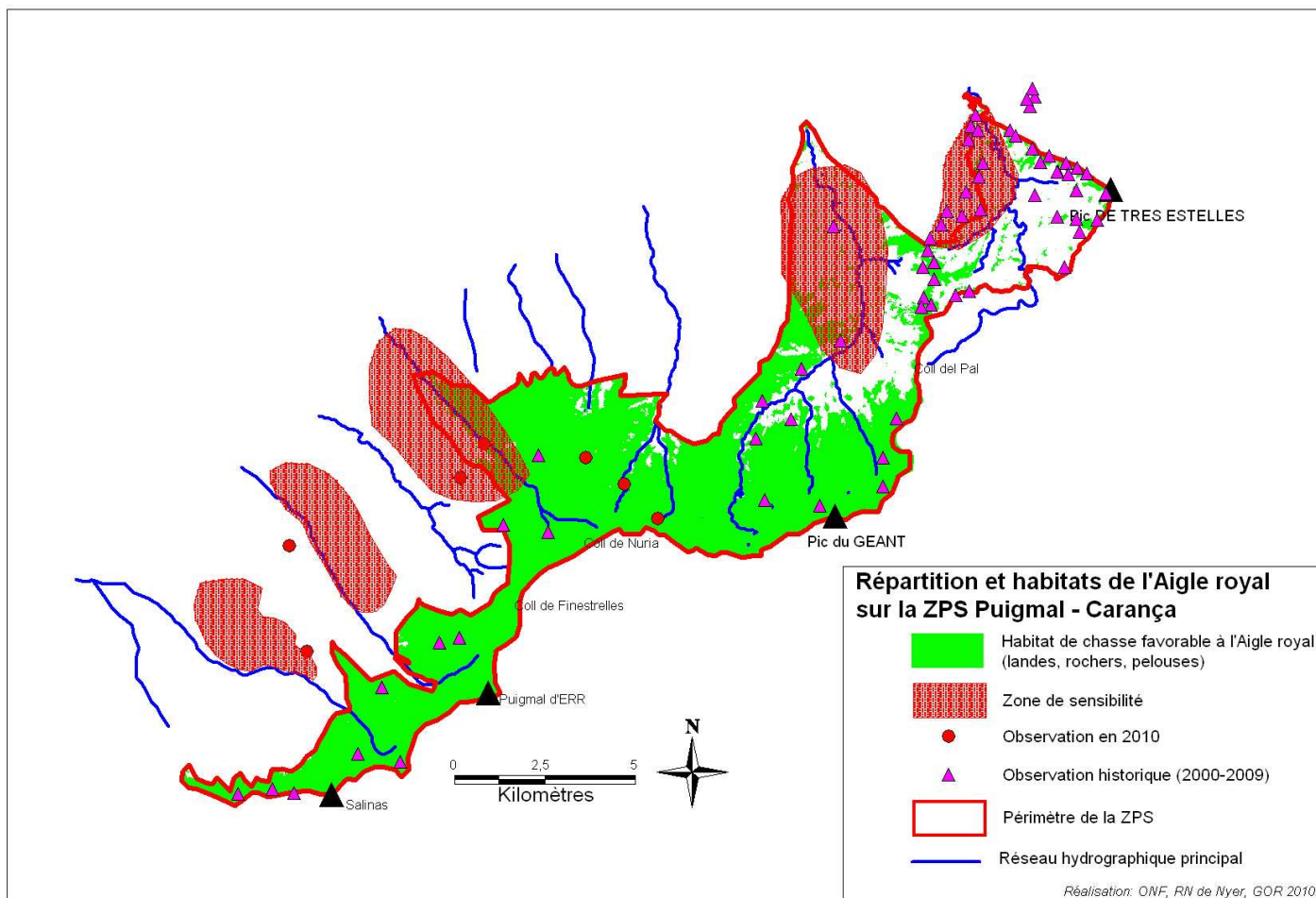
	Min	Max	%
Effectif européen*	4 300	4 800	-
Effectif français	390	450	9%
Effectif régional	45	53	11%
Effectif départemental	14	16	26-36%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle royal est un rapace localisé aux massifs de haute montagne (Alpes et Pyrénées) et aux Prépyrénées (Corbières, Cévennes), où il niche à plus basse altitude.

Une augmentation des effectifs en Languedoc-Roussillon a été constatée à la fin des années 1990 avec l'installation de nouveaux couples sur des territoires de basse altitude (Corbières). Depuis cette date, les effectifs semblent stables.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs dans la ZPS	1	2
Nombre de couples nicheurs dans le massif	3	3

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Territoires de chasse : estives (pelouses alpines, landines), pierriers et rocaïlles.
 Sites de nidification : falaises ou escarpements rocheux peu accessibles.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

L'Aigle royal est observé sur l'intégralité de la ZPS Puigmal. Deux couples nicheurs se sont reproduits en 2010 sur la ZPS. Comme c'est le cas classiquement pour cette espèce, les couples nicheurs changent régulièrement de site de nidification, ce qui explique le nombre plus important de zones de sensibilité et le minima à un couple (un couple a ces aires à cheval sur la limite de ZPS). La ZPS fait également partie du territoire de chasse d'un à deux couples nichant sur la ZPS « Canigou ».

❖ Menaces avérées

- Dérangement des couples nicheurs par les activités de pleine nature.
- Electrocution sur le réseau électrique et collision sur les câbles.
- Aménagements lourds.

❖ Menaces potentielles

- Le poison, destiné à lutter contre les chiens errants ou les renards, reste une menace potentielle même si aucun cas récent n'a été noté dans les Pyrénées-Orientales.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL / CARANCA »

❖ Etat de conservation

L'état de conservation des habitats de l'Aigle royal sur la ZPS peut être qualifié de « favorable » dans l'état actuel de nos connaissances.

❖ Préconisations de gestion

- Limiter les dérangements aux abords des sites de nidification si des échecs successifs sont notés.
- Neutralisation des pylônes électriques moyenne tension et visualisation des câbles.
- Prendre en compte la répartition de l'Aigle royal dans les documents d'urbanisme afin de garantir la conservation des couples nicheurs existants.
- Limiter la fermeture des milieux.

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Suivi annuel de la productivité des couples connus.
- Si le besoin s'en faisait sentir, une surveillance des aires de nidification connues pourrait être mise en place afin de garantir la bonne reproduction des couples présents.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

L'Aigle royal étant encore assez fréquent dans les massifs montagneux européens, et tout particulièrement dans le sud de l'Europe (Espagne, Pyrénées, Corbières, Massif Central), l'espèce ne semble pas globalement menacée à l'heure actuelle.

L'espèce n'étant jamais abondante, la responsabilité de la ZPS Puigmal pour cette espèce reste moyenne : Note = 6/14.

❖ Bibliographie indicative

- CUGNASSE JM., PICAUD F., VUITON C., PAWLOWSKI F., 2004 – Sensibilité à la fréquentation touristique d'un couple d'Aigle royal sur son site de reproduction. *Meridionalis* 5 : 80-87.
- GOAR J.L., 2003.- *L'Aigle royal dans l'Aude*. 36 pages.
- GOAR J.-L., 2004.- « Aigle royal » : 96-99. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.). *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- GILOT F. & ROUSSEAU E., 2004 – Premier cas de nidification arboricole de l'Aigle royal dans les Corbières. *Meridionalis* n° 6. pp28-32.
- JONARD A., 1999.- Extension de la population d'aigles royaux dans les Corbières. *L'Oreillard* 2 : 88-89.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis* 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis* 6 : 21-26.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélano* n°11 pp 2-19.
- RENEUVE Y., 1998 – Etude prospective des sites potentiels de nidification, forestiers et rupestres, de l'Aigle royal dans le massif du Mont Lozère. Conservatoire Départemental des Sites Lozériens. Etude réalisée pour le compte du Parc national des Cévennes. 36 p.
- WATSON J., 1999, *The golden eagle*, T & AD Poyser. 150 p.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Faible 3/14

Alouette lulu

Lullula arborea - Cotoliu

Code Natura 2000 : A 246

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : SPEC 2

Liste rouge nationale : A surveiller

Description de l'espèce

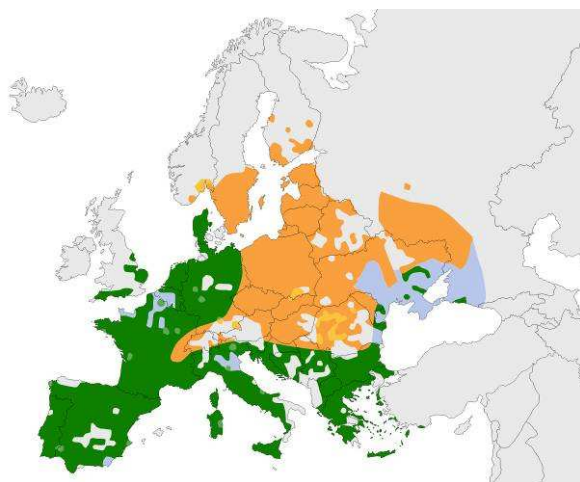
Comme toutes les alouettes, la lulu présente un plumage cryptique brun, strié sur la poitrine. Le net sourcil blanc faisant le tour de la tête ainsi que la queue courte sont les éléments diagnostics permettant de l'identifier aisément.

Son chant typique lui a donné son nom en français (« lulu »), latin (« lulula ») et en catalan (« cotoliu »).

Le vol onduleux est également très caractéristique.



Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	960 000	2,8 M	-
Effectif français	50 000	500 000	5-18%
Effectif régional	20 000	50 000	10-40%
Effectif départemental	3 000	10 000	10-40%

* Russie et Turquie non comprises.

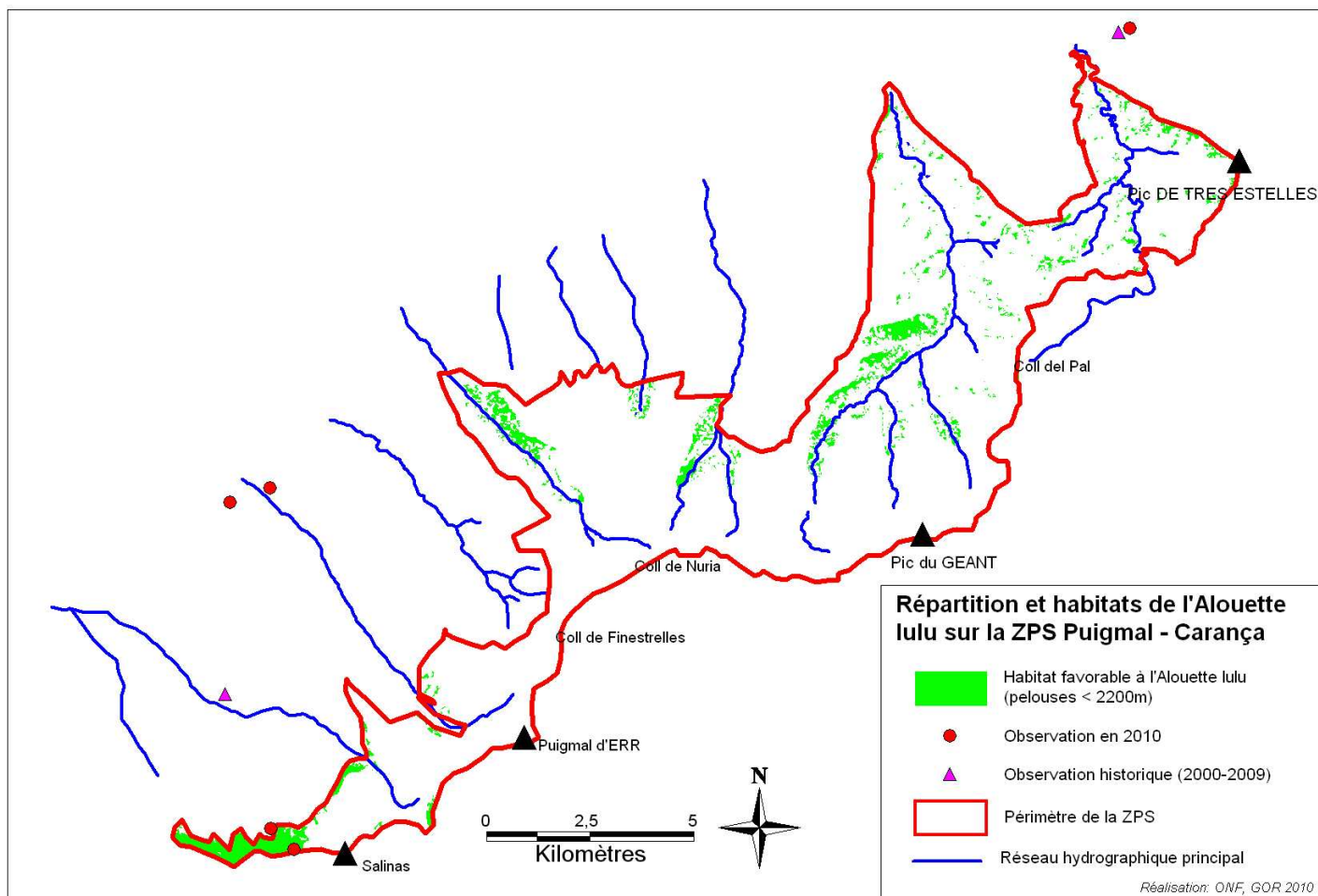
Ecologie

- Habitat : milieux ouverts et semi-ouverts qu'ils soient naturels (estives, prébois) ou agricoles (bocage, vignoble vallonné) jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude.
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation. Les 3 à 4 œufs sont couvés 14j et les jeunes quittent le nid au bout d'une dizaine de jours avant même de savoir voler. [avril-juillet]
- Migration : Principalement sédentaire dans le sud de la France. Les oiseaux nichant plus au nord ou en altitude sont migrateurs partiels ou erratiques en hiver.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout abondante dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et dans le Massif central.

Les effectifs français et européens semblent en légère augmentation depuis une vingtaine d'années.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	2	10
Nombre de couples nicheurs sur le massif	20	30

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses et pelouses alpines, piquetées d'arbres et de buissons, sur versant sud. Apprécie les zones pâturées, plus riches en insectes.
Altitude inférieure à 2 200m

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL / CARANCA »

❖ Répartition

L'Alouette lulu est peu présent au sein du périmètre de la ZPS Puigmal. Seuls 2 couples ont été notés à l'extrémité sud de la ZPS. Elle n'a pas été observée dans les milieux ouverts (jasses, clairières) inclus dans les zones forestières du nord-est de la zone étudiée. Les altitudes élevées de la ZPS Puigmal expliquent en grande partie cette faible présence de l'Alouette lulu sur la ZPS.

❖ Menaces

- Aménagements lourds
- Dérangement

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS, dans l'état actuel des connaissances, peut être jugé « défavorable ». En effet, la surface d'habitat est faible et en majorité en mauvais état de conservation (fort dérangement) et la population semble stable alors que l'espèce est en augmentation au niveau national.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL / CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition de l'Alouette lulu dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce sur la ZPS.
- Limiter la fréquentation des milieux.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucune étude spécifique ne semble nécessaire à l'heure actuelle pour cette espèce.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

L'Alouette lulu étant très répandue en France, et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS Puigmal pour cette espèce est faible : Note =3/14.

❖ Bibliographie indicative

- AFFRE G. & L., 1981 – Les alouettes du Languedoc Roussillon. Distribution, habitat. Bulletin de l'AROMP n° 5. pp 5-9.
- AFFRE G. & L., 1981 – Les alouettes du Languedoc Roussillon. Distribution, habitat. Bulletin de l'AROMP n° 5. pp 5-9.
- BIRDLIFE International, 2004.- Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- ESPEJO D., & PETIT-SALUDES A., 2004 – Cotoliu *Lullula arborea* in Estrada ,Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 340-341. Institut Catala d'Ornitologica (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- LABIDOIRE G., 1999 – Alouette lulu *Lullula arborea*. pp 420-421 In Rocamora & Yeatman-Berthelot Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF/LPO.
- http://www2.mnhn.fr/vigie-nature/spip.php?page=stoc_web&id_article=81

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Faible 3/14

Bondrée apivore

Pernis apivorus - Aligot vesper

Code Natura 2000 : A 072

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Satisfaisant

Statut français : Satisfaisant

Description de l'espèce

La Bondrée apivore ressemble beaucoup à la Buse variable. Elle s'en distingue par ses ailes plus étroites et légèrement plus longues, par sa tête plus longue, tout comme sa queue

Le mâle présente généralement une tête grise et une poitrine claire, avec peu de stries. La femelle est plus tachetée dessous. Comme la buse, différents morphes existent chez la bondrée, du blanc/gris au marron/noir.

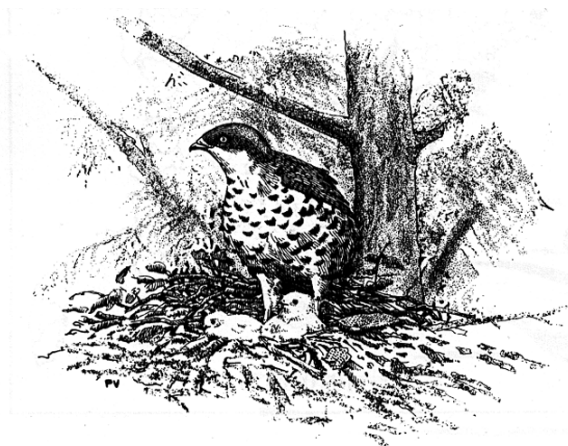
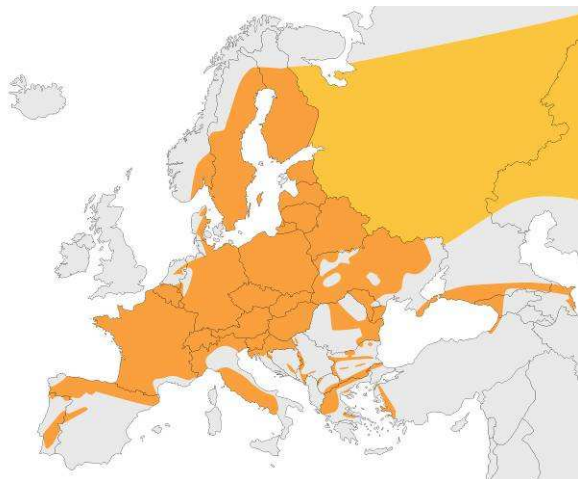


Illustration: "Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France"
(YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994)

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	38 000	55 000	-
Effectif français	10 000	15 000	20-30%
Effectif régional	335	920	3-6%
Effectif départemental	15	100	2-29%

* Russie et Turquie non comprises.

Ecologie

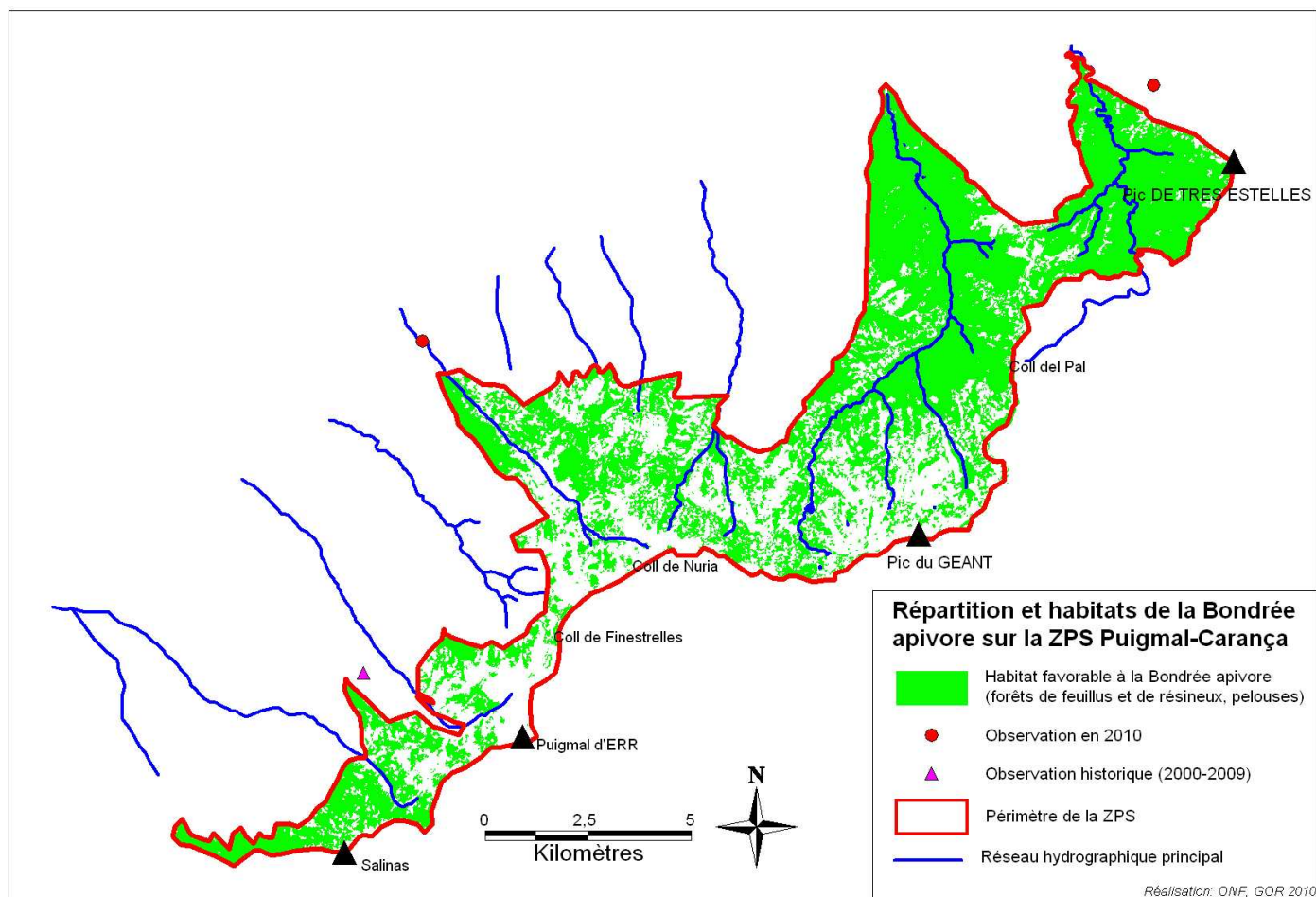
- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessus de 1 500m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons). A l'occasion, des micromammifères, des petits passereaux ou des batraciens peuvent également être capturés.
- Reproduction : la Bondrée niche sur un arbre. Les 2 œufs sont pondus en juin et couvés durant un mois. Les jeunes s'envolent au bout de 40 jours, généralement vers la fin juillet ou début août. [mai-août]
- Migration : la Bondrée est une migratrice transsaharienne. D'importants groupes d'oiseaux sont ainsi contactés lors de son passage printanier (mai principalement) et automnal (août-septembre).

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Bondrée niche surtout dans la moitié nord de l'hexagone. Elle y est surtout fréquente dans les grands massifs forestiers et tout particulièrement en montagne.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce habite l'arrière-pays. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté dans le Massif Central, en Lozère.

Dans les Pyrénées-Orientales, la Bondrée niche sur tous les massifs présentant d'importantes superficies forestières. Elle y est néanmoins rare.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	0	3
Nombre de couples nicheurs sur le massif	0	3

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Forêts d'altitude entrecoupées de milieux plus ouverts, pelouses pour la chasse.
Altitude inférieure à 2300m.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANÇA »

❖ Répartition

L'Espèce n'a pas été contactée sur la ZPS. Des individus adultes ont été observés en dehors du site en période de nidification.

❖ Menaces

L'espèce n'est pas connue au sein de la ZPS. Un cas d'électrocution a été noté sur la commune d'Eyne en dehors de la ZPS.

❖ Etat de conservation

Dans l'état actuel des connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS est inconnu. Nous ne connaissons pas assez bien les populations nicheuses même périphériques pour statuer.

❖ Préconisations de gestion

- Neutralisation des pylônes électriques moyenne tension et visualisation des câbles.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une recherche spécifique, permettant de préciser les effectifs nicheurs, pourrait être aisément menée lors de la période de parade en juin.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA»

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La Bondrée apivore étant largement répandue en Europe, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est faible : Note =3/14 mais cette note n'est pas significative puisque l'espèce n'a pas été trouvée.

❖ Bibliographie indicative

- Comité MERIDIONALIS, 2004.- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp 18-24.
- IBORA O., 2004.- « Bondrée apivore » : 28-31. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (Coord.) *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando* n°11 pp 2-19.
- SANTANDREU J. & AYMERICH P., 2004 – Aligot vesper *Pernis apivorus* in Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 150-151. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

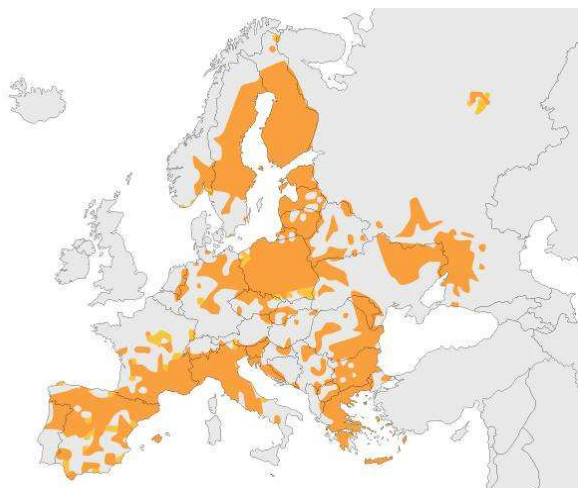
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe III
Statut européen : vulnérable
Liste rouge nationale : en déclin
Liste rouge LR : en déclin

Description de l'espèce

Bruant élancé reconnaissable au net cercle oculaire jaune et à ses moustaches jaune clair. Le mâle en plumage nuptial est brun orangé sur les flancs et le ventre ; tête, nuque et poitrine sont gris olivâtre. Les plumages des femelles et des jeunes sont plus ternes et plus ou moins rayés sur la poitrine, la nuque et la tête. Les pattes et le bec sont roses. Assez farouche.



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : milieux naturels à faible végétation jusqu'à plus de 2 000m d'altitude et milieux de cultures diversifiées en plaine (vigne, friche, et bosquet).
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation et exceptionnellement dans un arbuste. Les 5 œufs sont couvés 12j et les jeunes quittent le nid au bout de 13j. [mai-juillet]
- Migration : Grand migrateur, l'ortolan hiverne au Sud du Sahara. Il revient courant avril sur ses territoires de nidification.

Effectifs (nombre de couples)

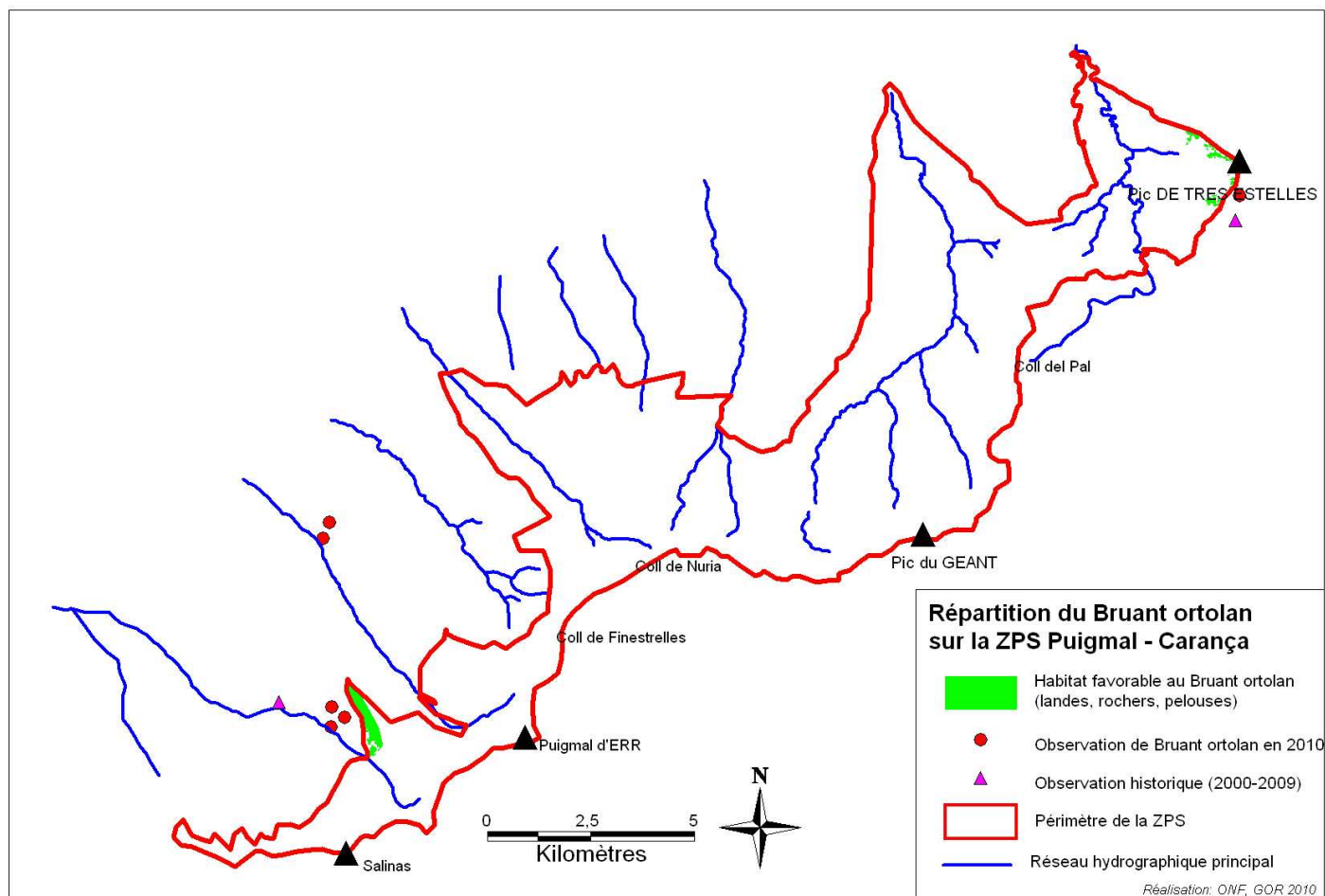
	Min	Max	%
Effectif européen*	580 000	990 000	-
Effectif français	12 000	23 000	2%
Effectif régional	1 750	3 450	15%
Effectif départemental	400	650	12-37%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente principalement dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et au sud du Massif central ainsi qu'en PACA. Les effectifs sont en fort et constant déclin en France.

En LR, les effectifs représentent plus du quart de la population française mais, tout comme au plan national, le déclin y est également constaté.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	0	2
Nombre de couples nicheurs sur le massif	15	30

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses en alternance avec des pelouses xériques sur versant sud. Les versants occupés sont souvent pentus, avec un substrat rocheux affleurant : pierriers ou chaos rocheux. Altitude inférieure à 2100m.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Le Bruant ortolan n'a pas été contacté sur la ZPS lors des prospections. De belles populations ont été découvertes en périphérie sur les soulanes d'Err, de Valcebollère et du Tres Estelles. Ces noyaux de population de versant Nord de massif (15 à 30 couples) sont intéressants car ils sont dans des conditions écologiques sensiblement différentes des autres populations du département.

❖ Menaces

Vu que l'espèce n'a pas été trouvée dans la ZPS, il est difficile de définir des menaces. Ceci dit les populations périphériques du massif sont menacées par :

- Aménagements lourds
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.

La possible colonisation de la ZPS par l'espèce est dépendante de la dynamique des ces populations.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation du bruant ortolan et de ses habitats sur la ZPS ne peut pas être qualifié car l'espèce n'a pas été trouvée. Les populations du massif ont un état défavorable. Si la qualité de l'habitat peut être jugée de défavorable à bonne, la dynamique de population sur les noyaux connus, elle est défavorable.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

Prendre en compte les populations connues afin de garantir la conservation de l'espèce sur le massif Puigmal-Carança, pour espérer à terme une arrivée sur la ZPS

- Limiter la fermeture des milieux : maintien du pastoralisme

❖ Etudes et suivis à réaliser

Réaliser une veille sur les zones favorables de la ZPS.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée (Note =6/14) mais cette note n'est pas significative puisque l'espèce n'a pas été trouvée.

❖ Bibliographie indicative

- COURMONT L., 2007. – Répartition et estimation des effectifs de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans les Pyrénées-Orientales en 2005. La Mélano N°12 : pp. 15-20.
- FONDERFLICK J., THEVENOT M., 2002. – Effectifs et variations de densité du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur le Causse Méjean (Lozère). Revue Alauda vol. 70 n°3 pp 399-412.
- FONDERFLICK J., 2003 - Répartition et estimation des effectifs du Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) en Lozère en 2001 - *Meridionalis*, 3 et 4 : 28-37.
- FONDERFLICK J., THÉVENOT M., GUILLAUM C.-P., 2005.- Habitat of the Ortolan Bunting *Emberiza hortulana* in Southern France. *Vie et Milieu* 55, 2005 : 109-120.
- GILOT F., 2003. – Résultats de l'enquête ortolan 2002. *LPO Infos* N°36 : p5.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- LOVATY F., 1991 - L'abondance du Bruant ortolan, *Emberiza hortulana*, sur un causse de Lozère (France) – *Nos Oiseaux*, 41 : 99-106
- MERIDIONALIS, 2004. – La liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Meridionalis* N°5, pp. 18-24. Comité Meridionalis (2004).

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Modérée 6/14

Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus - *Aquila marcenca*

Code Natura 2000 : A 080

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : rare

Liste rouge national : rare

Liste rouge LR : en déclin

Description de l'espèce

Rapace diurne de bonne taille (160-180 cm d'envergure) remarquable par sa grosse tête et ses grands yeux jaunes. Plumage : tête et gorge brun sombre, dessous blanc piqué de brun ; dessus bicolore brun roussâtre et rémiges presque noires. Son vol sur place et sa silhouette massive sont des plus caractéristiques.



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : pour son alimentation : vastes étendues ouvertes (landes, estives et rocailles). Pour sa reproduction massifs forestiers.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement basé sur les reptiles (serpents et lézards). Plus rarement : batraciens et micromammifères, surtout à son arrivée au printemps.
- Reproduction : début avril, il construit ou rafraîchit sa plateforme faite de petites branches entrelacées au sommet d'un arbre. Envol du jeune unique début août. [avril-août]
- Migration : part hiverner en Afrique en septembre-octobre pour revenir en mars.

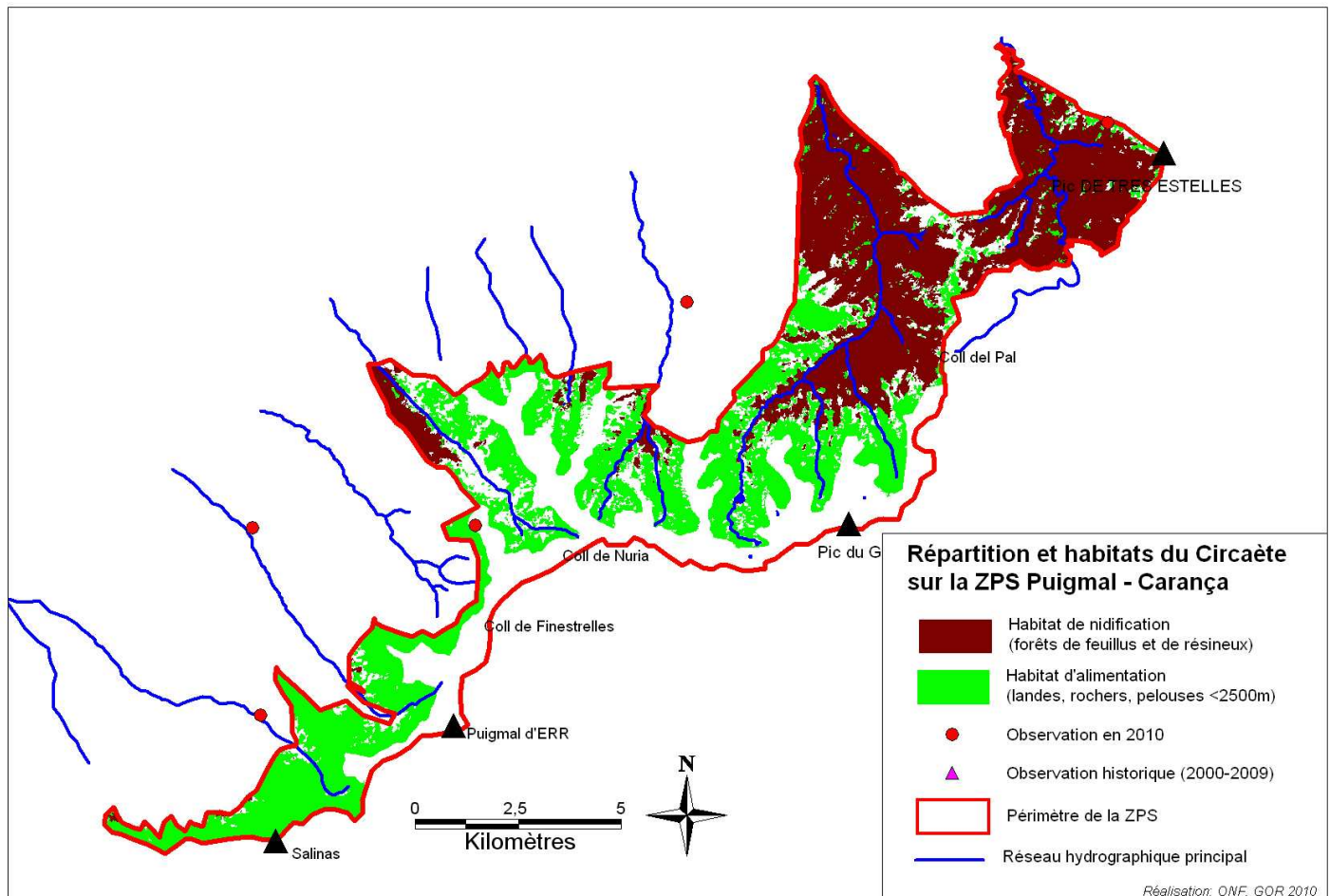
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	5200	7000	-
Effectif français	2400	2900	41-46%
Effectif régional	420	710	17-24%
Effectif départemental	30	100	4-24%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans la moitié Sud du pays où elle peut être présente en densités élevées (cas du Languedoc-Roussillon). Après la forte diminution de l'espèce entre 1950 et 1970, les effectifs semblent être remontés suite à sa protection légale et à l'augmentation de la surface boisée en France. La région LR rassemble près d'un quart de la population française.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couples sur la ZPS	3	4
Nombre de couples sur le massif	8	12

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Alimentation : Landes basses, pelouses alpines, rocaïlles.
 Nidification : milieux boisés, peu accessibles et à l'abri des vents dominants.
 Altitude inférieure à 2500m.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Le Circaète est un grand rapace couramment observé sur la ZPS. Il fréquente une large gamme de milieux ouverts, favorables à son alimentation. Il niche plutôt bas en altitude et il apprécie particulièrement les lisières ou les boisements de falaise, c'est ce qui explique que de nombreux couples sont en dehors du périmètre de la ZPS. L'espèce est néanmoins observée en chasse à plus haute altitude, notamment sur les estives et pierriers.

❖ Menaces

- Dérangements humains (sports de pleine nature, sylvicultures).
- Electrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension et collision contre les câbles aériens
- Aménagements lourds.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation des quelques couples du Circaète Jean le Blanc inclus dans la ZPS peut actuellement être qualifié de « favorable ». Au vu de la faible part de la population du massif (3/4 couples sur 8/12 couples) incluse dans le périmètre de la ZPS nous relativiserons cet état, car le principal noyau du massif a quant à lui un statut défavorable qui peut à terme affecter la population de la ZPS.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Limiter les abattages d'arbres entre mars et août autour des sites de nidification identifiés.
- Neutralisation des pylônes électriques moyenne tension et visualisation des câbles.
- Limiter la fermeture des milieux.
- Prendre en compte la répartition du Circaète dans les documents d'urbanisme afin de garantir la conservation de ses habitats de reproduction et d'alimentation.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucune étude complémentaire ne semble nécessaire à l'heure actuelle. Une recherche précise des nids permettrait néanmoins de mettre en place un périmètre de protection autour de chacun d'eux

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Circaète étant fréquent en Europe du sud, la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce est modérée : Note =6/14.

❖ Bibliographie indicative

- CERET JP., 2008.- 12 ans de suivi dans l'Hérault : succès reproducteur et causes d'échec. *La plume du circaète* N°6, p 10. LPO Mission rapaces.
- CoGARD, 2005.- Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- Comité MERIDIONALIS, 2004. - Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24
- LHERITIER P., 1975.- Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat). Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975.
- MALAFOSSE J.-P. & JOUBERT B., 2004.- « Circaète Jean-le-Blanc » : 60-65. In THIOLLAY J.-M. et BRETANOLLE V. (coord.) - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélano* n°11 pp 2-19.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Forte 8/14

Crave à bec rouge

Pyrrhonorax pyrrhonorax - Gralla

Code Natura 2000 : A 346

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Déclin

Statut français : A Surveiller

Liste rouge LR : A Surveiller

Description de l'espèce

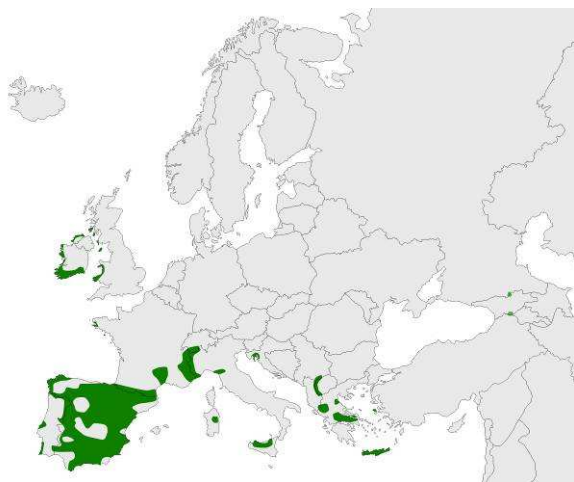
Le Crave à bec rouge est un corvidé de taille moyenne au bec long rouge vif chez les adultes et orangé chez les immatures. Son cri typique associé aux acrobaties aériennes typiques de l'espèce permet souvent de le repérer. La couleur du bec est souvent l'élément diagnostic permettant de le distinguer de son proche cousin: le Chocard à bec jaune *Pyrrhonorax graculus*.



Ecologie

- Habitat : massifs montagneux fréquentés par les troupes avec de nombreuses falaises, gorges et autres escarpements rocheux.
- Alimentation : insectivore, il se nourrit principalement de coléoptères coprophages, d'où son affinité pour les secteurs pâturés, mais aussi d'orthoptères. Mollusques et graines complètent ce régime.
- Reproduction : le Crave à bec rouge niche dans des cavités rocheuses en falaises. La ponte a lieu en mars-avril. La couvaison des 3 à 5 oeufs dure 21 jours et l'élevage du jeune près de 40 jours. En montagne, l'envol des jeunes a généralement lieu en juin. [mars-juin]
- Migration : Sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples nicheurs)

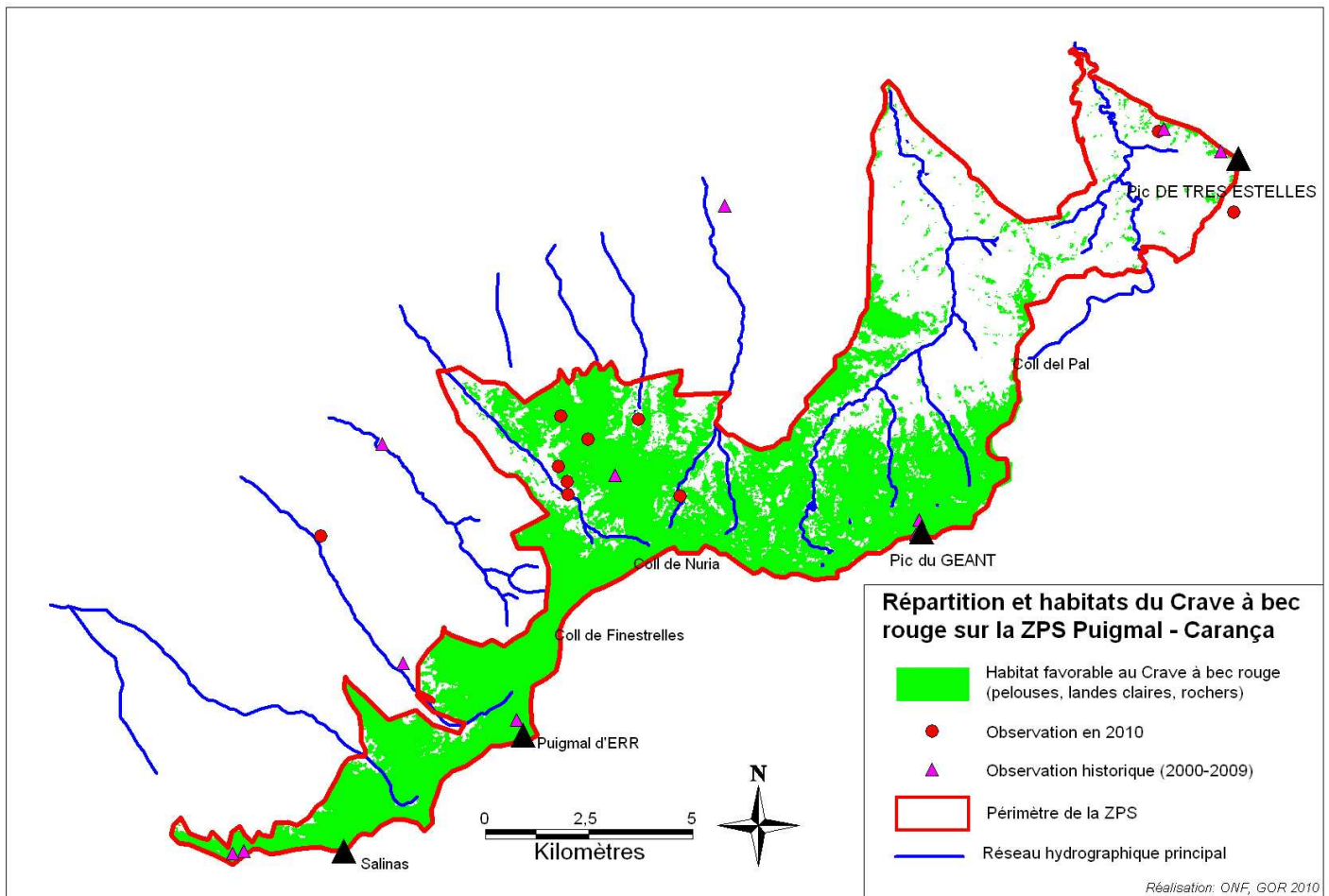
	Min	Max	%
Effectif européen*	15 000	30 000	-
Effectif français	1 000	3 500	6-12%
Effectif régional	240	660	7-66%
Effectif départemental	70	100	12-40%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Crave à bec rouge habite tous les massifs montagneux ainsi que certaines côtes rocheuses (Bretagne), où il est localisé.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce niche des Pyrénées aux Cévennes en passant par les massifs de faible altitude du piémont méditerranéen. Dans ces derniers milieux, ses effectifs semblent en forte régression alors que les populations de haute montagne semblent plus stables.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	10	20

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Estives (pelouses alpines, landines), escarpements rocheux et falaises jusqu'aux plus hautes altitudes.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANÇA »

❖ Répartition

Le Crave à bec rouge est présent toute l'année sur la ZPS. Il va trouver des milieux ouverts et surtout des falaises favorables à sa reproduction surtout sur la vallée d'Eyne, le Tres Estelles et la Carança. L'évaluation de ses effectifs nicheurs sur la ZPS reste cependant délicate à estimer puisque, selon la bibliographie, seuls 20 à 60% des individus adultes se reproduisent. Au vu des groupes observés, et des petites colonies connues (Carança), il est probable qu'une dizaine de couples nichent sur la ZPS à minimum.

❖ Menaces

- Aménagements lourds
- Dérangement des sites de reproduction

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de l'espèce et de ses habitats dans la ZPS peut actuellement être jugé « favorable ». En effet, les effectifs importants observés semblent conforter la forte attractivité de la ZPS pour cette espèce rupestre coloniale et les habitats sont globalement en bon état.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition du Crave à bec rouge dans les projets d'aménagement (pistes, bases de loisirs de pleine nature) afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Sensibiliser les sports de pleine nature (escalades) en particulier sur les falaises de la Carança.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une étude visant à rechercher les nids actifs de Crave à bec rouge permettrait de mieux définir les effectifs réellement nicheurs sur la ZPS.

Suivi des colonies et des succès de reproduction au même titre que les rapaces rupestres.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Crave à bec rouge étant localisé en France et en Europe avec un statut de conservation globalement défavorable, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est forte : Note = 8/14.

❖ Bibliographie indicative

- DEJAIFVE P-A. & ALEMAN Y., 1995. - Etat des connaissances concernant le Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* dans les Pyrénées-Orientales et proposition d'une nouvelle enquête. La Mélando N°10. pp 26-27.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. – Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. Cambridge, UK: BirdLife International. 372p.
- FRECHET G. (2001) – Le Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* sur les Causses méridionaux. Feuille de liaison du GRIVE n° 61 pp 14-17.
- MERIDIONALIS (2004) – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp 18-24.
- MERIDIONALIS (2005) – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. Bulletin Meridionalis, n°6, pp 21-26.
- RAVAYROL A. (1995) – Le Crave à bec rouge sur le Larzac méridional. GRIVE. Life Nature Grands Causses. Montpellier.
- RICAU B. – Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* In ROCAMORA G. & YEATMANN-BERTHELOT. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Pp. 438-439.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Faible 4/14

Engoulevent d'Europe

Caprimulgus europaeus - Popola

Code Natura 2000 : A 224

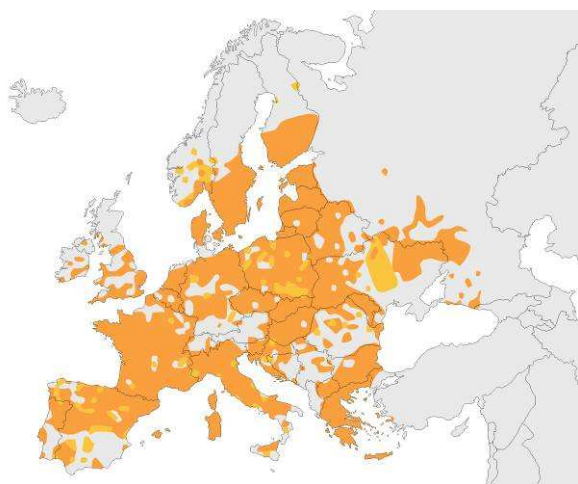
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : en déclin
Liste rouge national : à surveiller
Liste rouge LR : non précisé

Description de l'espèce

Oiseau de taille moyenne au plumage brunâtre finement chiné lui permettant d'être parfaitement camouflé au sol ou sur une branche d'arbre en journée. De mœurs crépusculaires et nocturnes, on identifie sa présence par son ronronnement continu et sonore rappelant le bruit lointain d'une moto. Il présente une cavité buccale démesurée et des vibrisses aux commissures du bec lui permettant de capturer des insectes en vol.

Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Jaune : Nicheur possible

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	180 000	315 000	-
Effectif français	20 000	50 000	11-16%
Effectif régional	4 250	8 100	16-21%
Effectif départemental	1 500	2000	19-24%

* Russie et Turquie non comprises.



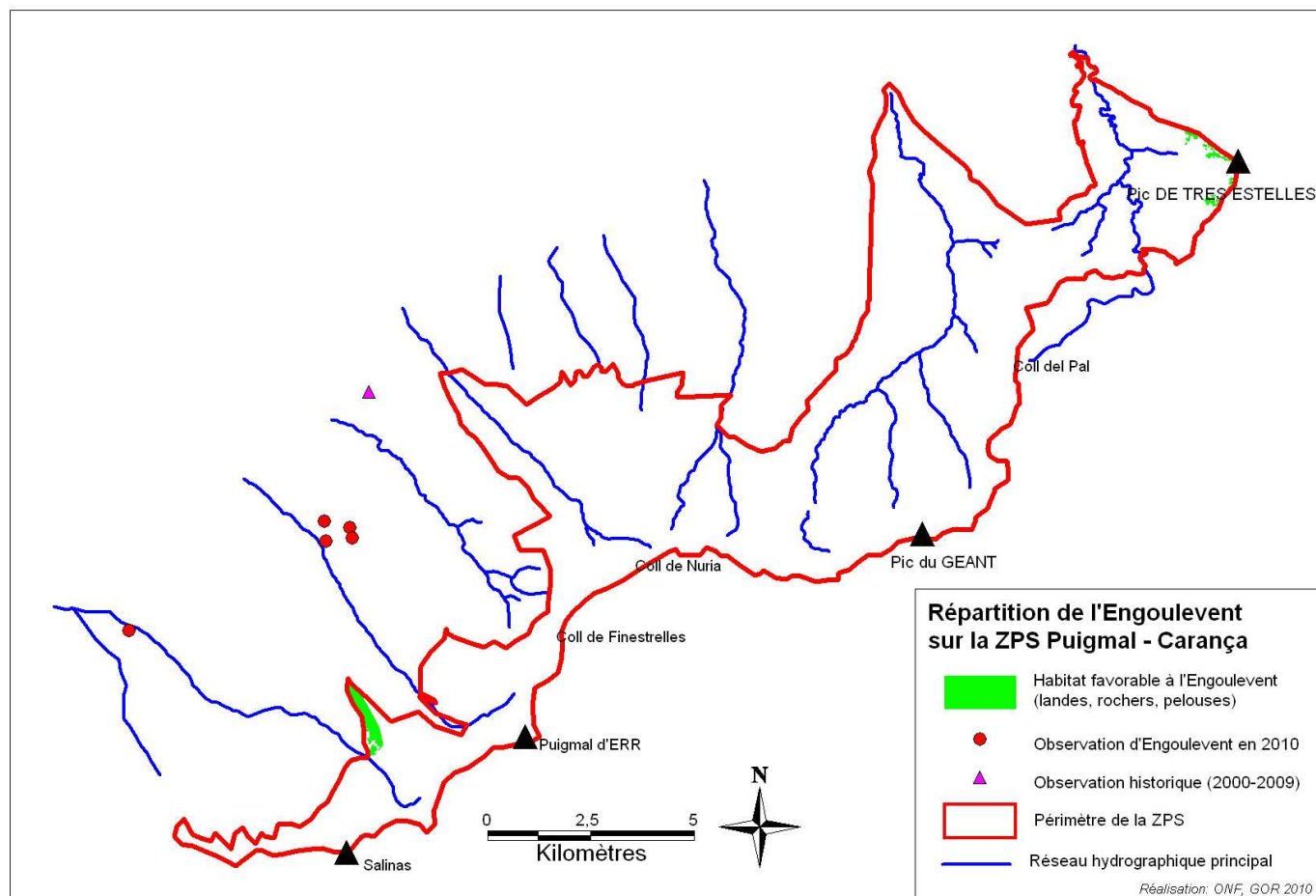
Ecologie

- Habitat : végétation basse clairsemée avec des placettes de sol nu et quelques arbres comme postes de chant.
- Alimentation : tout insecte volant dont les lépidoptères nocturnes pour lesquels il ne souffre d'aucune concurrence (mis à part les chiroptères).
- Reproduction : niche à même le sol sans apport de matériaux. [avril-juillet]
- Migration : les déplacements, nocturnes, commencent mi-juillet et durent jusqu'en septembre. Il gagne l'Afrique tropicale orientale. Retour fin avril dans nos régions.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente sur la quasi-totalité du territoire national avec un gradient d'abondance croissant du nord au sud. Les régions méditerranéennes, dont la région LR, accueillent une part importante de l'effectif national (20 000-50 000 couples).

Son optimum écologique semble se situer dans l'arrière-pays languedocien où le paysage vallonné crée une mosaïque très favorable de milieux ouverts (garrigue basse, cultures) et boisés. A l'heure actuelle, et bien que les données quantitatives fassent défaut, cette importante population languedocienne semble stable.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de chanteurs sur la ZPS	0	5
Nombre de chanteurs sur le massif	15	30

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Zones forestières entrecoupées de clairières,
zones ouvertes (brûlage dirigé ou incendie)
Altitude inférieure à 2 000m

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Cette espèce thermophile peut utiliser un spectre d'habitats assez varié mais qui sont très peu représentés dans la ZPS actuelle. Ainsi, les milieux fréquentés pour la reproduction sont les zones boisées claires ou entrecoupées de nombreuses clairières. Les zones de chasse sont plus variées avec les zones cultivées ou pâturées, les pelouses mais également les boisements clairs entrecoupés de clairières. Il affectionne particulièrement les soulanes de Cerdagne. L'espèce n'a pas été trouvée sur la ZPS.

❖ Menaces potentielles :

Vu que l'espèce n'a pas été trouvée dans la ZPS, il est difficile de définir des menaces. Ceci dit les populations périphériques du massif sont menacées par :

- Aménagements lourds
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.

La possible colonisation de la ZPS par l'espèce est dépendante de la dynamique des ces populations.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Etat de conservation

Dans l'état actuel, l'état de conservation de l'Engoulevent d'Europe peut être jugé.

❖ Préconisations de gestion

- L'espèce n'est pas connue au sein de la ZPS. Prendre en compte les populations connues afin de garantir la conservation de l'espèce sur le massif Puigmal-Carança, pour espérer à terme une arrivée sur la ZPS
- Limiter la fermeture des milieux : maintien du pastoralisme

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucune étude spécifique ne semble nécessaire à l'heure actuelle pour cette espèce encore assez répandue. Il pourrait être intéressant d'affiner la répartition pour connaître sa limite de répartition exacte.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

L'Engoulevent d'Europe étant très répandu en France, et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est faible : Note =4/14 mais cette note n'est pas significative puisque l'espèce n'a pas été trouvée.

❖ Bibliographie indicative

- BERLIC M-F. & F., 2001. Les oiseaux de Cerdagne et Capcir. 131p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DEJAIFVE PA., 1999 – Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*. pp 406-407 In Rocamora & Yeatman-Berthelot Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEO/LPO. Paris. 560 p.
- DESTRE, D'ANDURAIN, FONDERFLICK, PARAYRE, & coll., 2000 – Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis, 5 : 18-24.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Modérée 5/14

Faucon pèlerin

Falco peregrinus - Moisset pelegrin

Code Natura 2000 : A 103

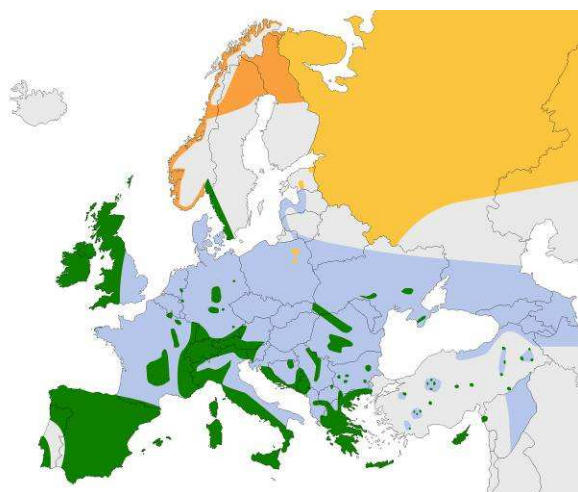
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : à surveiller
Liste rouge national : à surveiller
Liste rouge LR : en déclin

Description de l'espèce

Le Faucon pèlerin est un des plus grands faucons européens. Rapace de taille moyenne, il s'identifie à son corps puissant et fuselé, à large poitrine et à ses ailes en forme de faux. Sa silhouette « massive » est caractéristique en vol avec des ailes pointues et une queue courte. L'espèce est plutôt silencieuse, excepté à proximité de son nid, où elle peut émettre des cris d'alarme stridents. Femelle plus grande et plus lourde que le mâle.

Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant
■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	7 500	9 000	-
Effectif français	1 000	1 400	15%
Effectif régional	75	115	7-8%
Effectif départemental			

* Russie et Turquie non comprises.



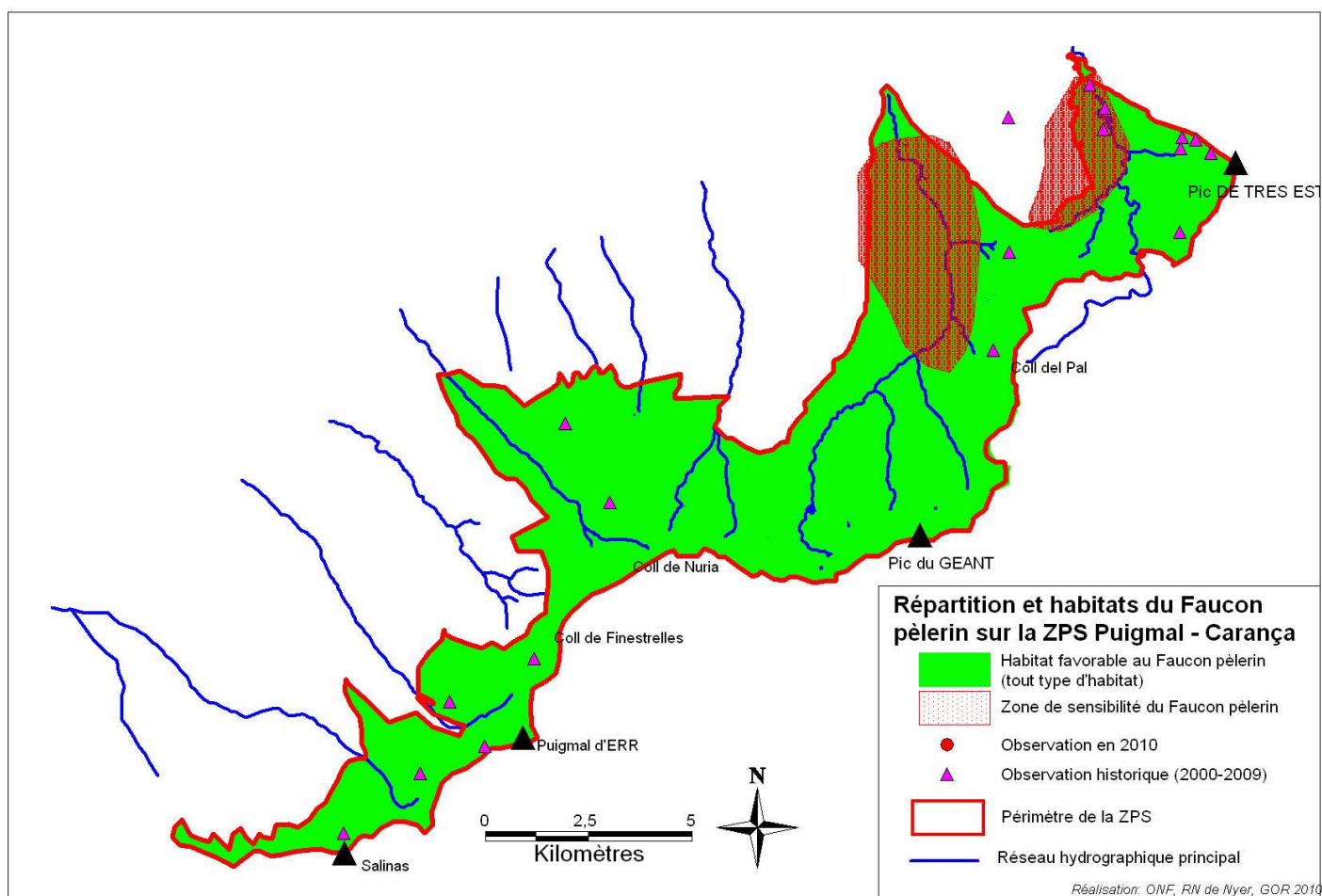
Ecologie

- Habitat : grandes vallées encaissées avec falaises.
- Alimentation : oiseaux chassés en vol.
- Reproduction : l'aire est placée dans une grande falaise, pond 3 à 4 oeufs dans une anfractuosité, à même le sol. Le couple se cantonne dès le mois de janvier. [mars-juin]
- Migration : sédentaire. Des oiseaux du nord de l'Europe hivernent en France.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Faucon pèlerin est principalement présent au sud d'un axe Ardennes - Pays basque. En Languedoc-Roussillon, le pèlerin est présent dans tout l'arrière-pays montagneux, des Pyrénées à la Margeride.

En l'espace de deux décennies, les populations des pays industrialisés de l'hémisphère nord ont diminué de 90 %. En France, ce déclin s'est interrompu dans le courant des années 1970. Une augmentation de l'effectif nicheur est constatée depuis une vingtaine d'années. L'espèce n'a cependant toujours pas retrouvé ses effectifs d'antan dans certaines régions.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	1	1
Nombre de couples nicheurs sur le massif	2	3

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Habitats rupestres pour la nidification
Tous autres habitats pour la chasse

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Seul 1 couple de Faucon pèlerin se reproduit de façon certaine sur la ZPS. En effet, l'important linéaire en falaises rocheuses de Nyer et de la Carança est très favorable à l'espèce mais celle-ci semble limitée par certains facteurs (climats, compétitions, etc. ...). Néanmoins, certains couples périphériques viennent se nourrir sur le territoire de la ZPS portant la fréquentation de la ZPS à un maximum de 3 couples.

❖ Menaces potentielles

- Dérangements à proximité immédiate des sites de nidification ;
- Equipement des falaises en voies d'escalade ;
- Electrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension et collision avec les câbles aériens ;
- Aménagements lourds.

❖ Etat de conservation

A l'heure actuelle, l'état de conservation du Faucon pèlerin sur la ZPS peut être qualifié de « favorable ». Les populations sont faibles avec des succès de reproduction bas mais c'est une espèce à affinité continentale/océanique qui ne trouve peut être pas naturellement tous les conditions écologiques nécessaires. Ceci dit le noyau de population du massif n'est pas pris en compte et la disparition des couples périphériques pourraient avoir des répercussions sur le couple de la ZPS.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Préserver les sites de nidification et limiter les activités humaines à proximité immédiate des aires, de février à juin ;
- Assurer une sensibilisation du public et des acteurs locaux à la préservation du Faucon pèlerin ;
- Neutraliser les pylônes électriques Moyenne Tension les plus dangereux et visualiser les câbles aériens ;
- Prendre en compte les territoires du Faucon pèlerin dans les documents d'urbanisme.

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Assurer un suivi de la productivité ;
- Evaluer les sources potentielles de dérangement sur les aires de nidification.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La ZPS a une responsabilité pour la conservation du Faucon pèlerin qualifiée de « modérée » avec une note de 5/14.

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Bulletin Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MONNERET R.-J., 1999 – Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* pp 230-231 in : ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 560p.
- MONNERET R.-J., 2004.- « Faucon pèlerin » : 124-128 in THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*, Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.
- POMPIDOR J.P., 2004. – les rapaces diurnes des PO : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Modérée 5/14

Fauvette pitchou

Sylvia undata - Tallareta cuallargua

Code Natura 2000 : A 302

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Vulnérable

Statut français : A Surveiller

Statut régional : -

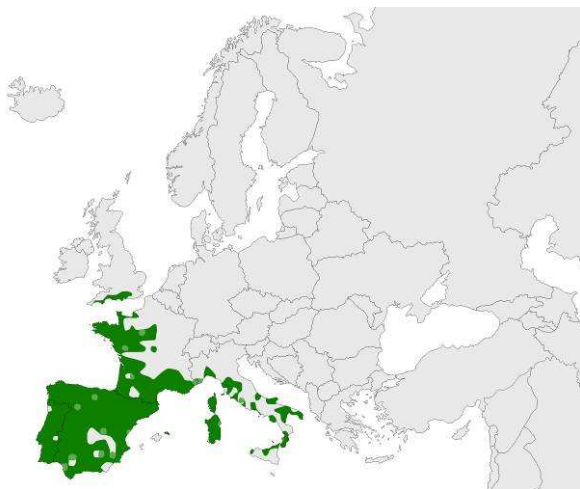
Description de l'espèce

La Fauvette pitchou est un passereau de très petite taille dont l'observation est malaisée tant elle aime se dissimuler dans les buissons bas qu'elle fréquente.

La poitrine est rose vineux. Le manteau et la tête sont gris ardoisé. La longue queue est caractéristique ainsi que les rectrices externes blanches.



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : landes basses ensoleillées jusqu'à 2 100 m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire insectivore essentiellement composé de larves de diptères et de lépidoptères.
- Reproduction : le nid est établi à faible hauteur dans un buisson épineux. La ponte a lieu en avril. La couvaison et l'élevage des jeunes durent une quinzaine de jours. [avril-juin]
- Migration : Partiellement migratrice, la Fauvette pitchou est erratique en hiver. Des individus nichant plus au nord viennent hiverner sur la frange littorale.

Effectifs (nombre de couples)

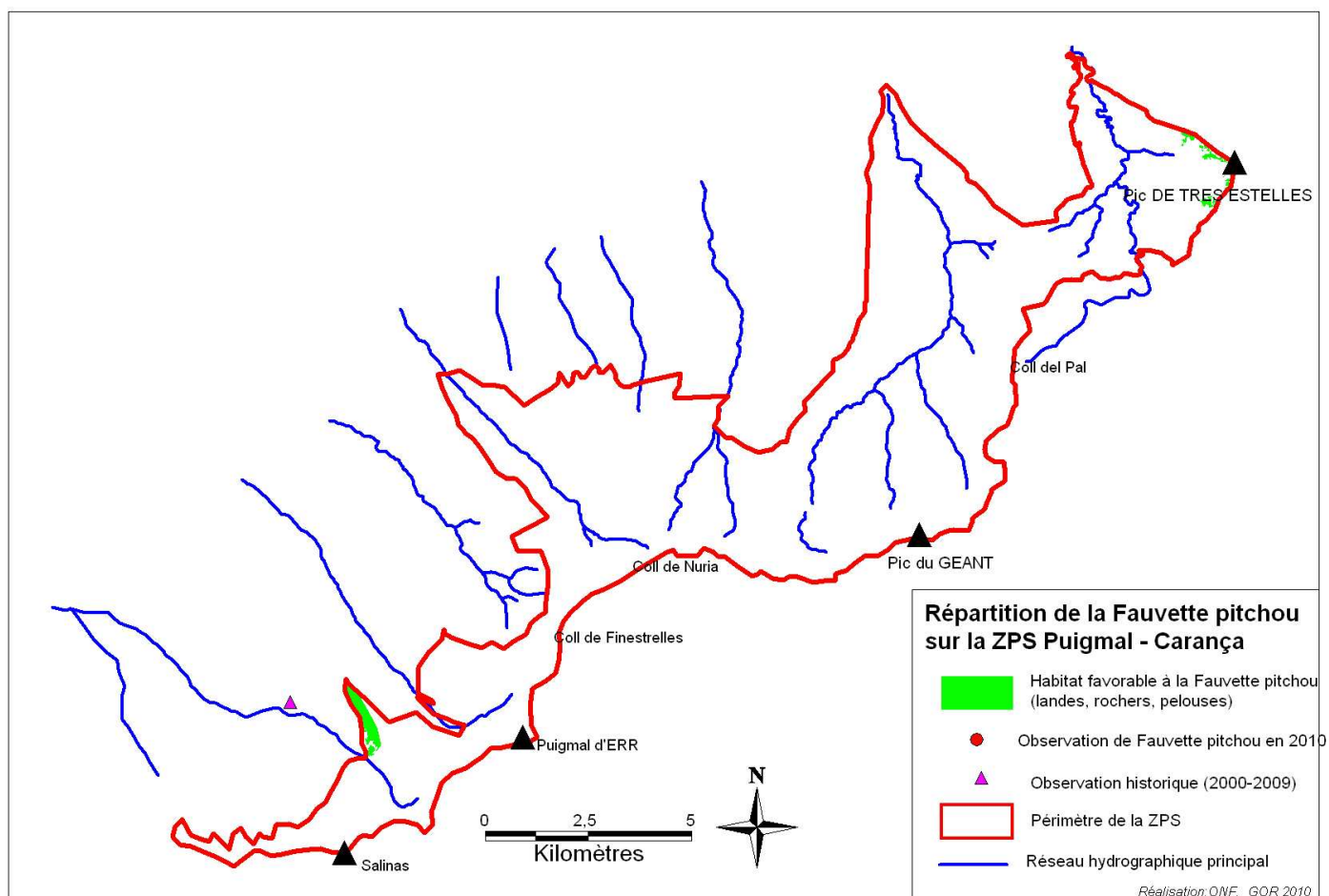
	Min	Max	%
Effectif européen*	1,8 Millions	3,2 Millions	-
Effectif français	60 000	120 000	3-4%
Effectif régional	15 000	40 000	25-34%
Effectif départemental	3 000	10 000	10-40%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la pitchou habite les franges méditerranéenne et atlantique. Elle n'est cependant abondante que dans l'arrière pays Languedoc-Roussillon et provençal.

En Languedoc-Roussillon, elle est commune et localement abondante dans les garrigues de basse altitude. Elle monte en altitude sur les soulans du Madres-Coronat et du Carlit où elle atteint plus de 2100m.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	5

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses sur versants ensoleillés à moins de 2100m d'altitude.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

La Fauvette pitchou n'a pas été contactée lors des prospections en 2010, une mention historique d'une population est faite sur les soulanes de Valcebollère en limite de ZPS.

❖ Menaces

- Fermeture des milieux.

❖ Facteur limitant

- Les conditions climatiques hivernales très difficiles peuvent faire chuter les populations

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de l'habitat de la Fauvette pitchou sur la ZPS ne peut pas être jugé.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note =5/14 mais cette note n'est pas significative puisque l'espèce n'a pas été trouvée.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE International, 2004.- Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS (2004) – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp 18-24.
- PONS P. , 2004.- Tallareta cuallarga *Sylvia undata* in Estrada J., Pedrocchi V., Brotons L. & Herrando S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Pp. 430-431. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Vulnérable

Liste Rouge nationale : Rare

Liste Rouge LR : LR (= population supérieure à 25% de l'effectif national).

Description de l'espèce

Hibou de grande taille (le plus grand d'Europe). Tête surmontée de deux grandes aigrettes brun sombre, grands yeux orangés et X clair sur la face formé par ses moustaches et les revers de ses disques faciaux. Plumage : dessus brun roussâtre, dessous blanc à la gorge puis jaune roussâtre rayé de brun. Voix : "hou-ôh" bitonal répété à intervalle plus ou moins régulier d'une dizaine de secondes.



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : grands massifs avec milieux ouverts (estives, landes), zones boisées qui constituent son territoire de chasse et reliefs escarpés pour établir son nid.
- Alimentation : mammifères et oiseaux de petite et de moyenne taille. A l'occasion : poissons et gros insectes.
- Reproduction : la ponte a lieu très tôt en février ou mars et l'envol des jeunes n'a lieu généralement qu'entre mai et juin. [décembre-juin]
- Migration : sédentaire, seuls les juvéniles sont erratiques avant de trouver un territoire libre où se cantonner.

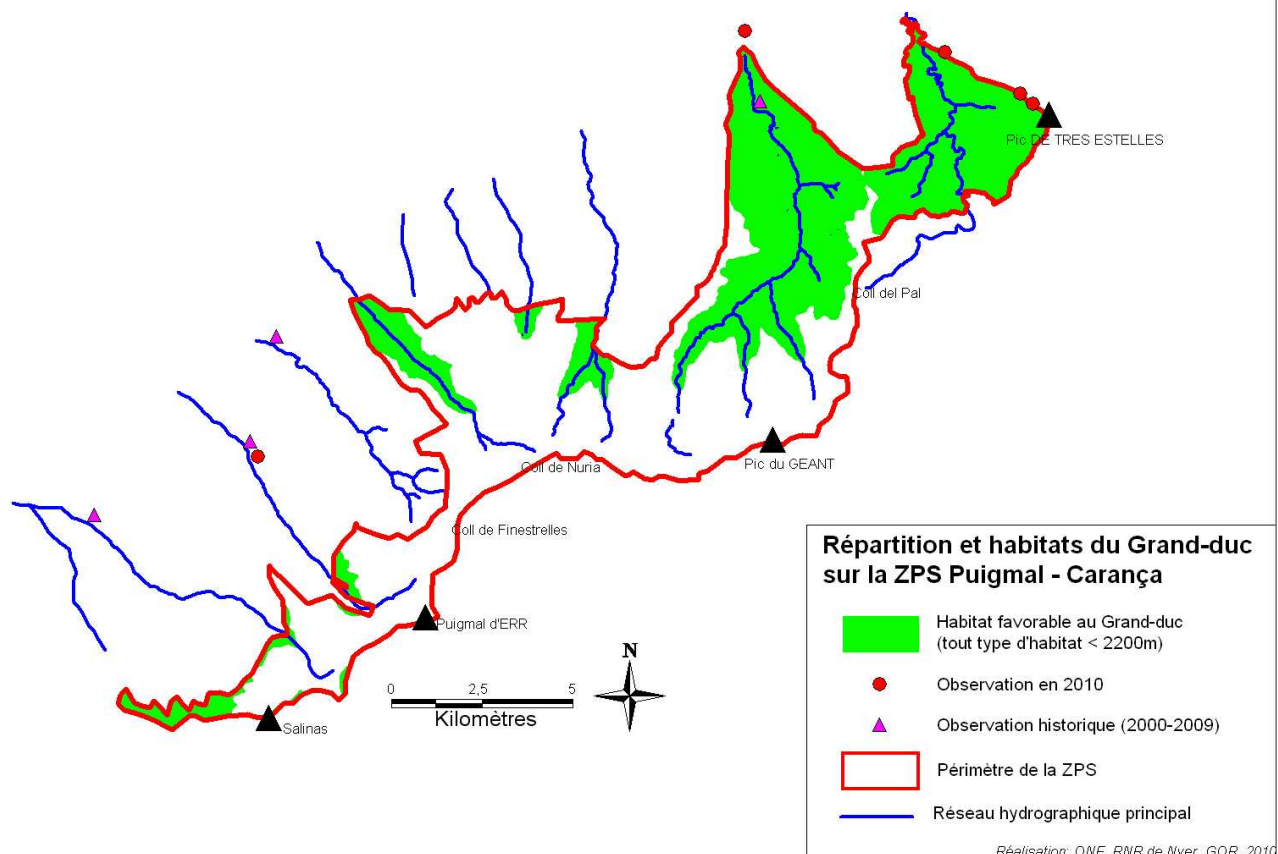
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	10 000	21 000	-
Effectif français	950	1 500	5-15%
Effectif régional	335	550	22-55%
Effectif départemental	80	120	14-36%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout nicheuse dans la moitié Sud-Est du pays avec un peuplement relativement dense et continu. Les effectifs connus de Grands-ducs semblent avoir augmenté de 20 à 50% depuis les années 70 avec une progression vers le Nord et l'Est de la France. La région LR rassemble plus de 25% de la population française avec de fortes densités sur les massifs les plus bas en altitude (Corbières). En montagne, où l'espèce est peu connue, les densités paraissent plus faibles.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	1	2
Nombre de couples nicheurs sur le massif	4	6

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Territoire d'alimentation : landes basses et pelouses, massifs boisés avec clairières. Habitat de reproduction : escarpements rocheux.
Altitude inférieure à 2 200m pour la reproduction

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANÇA »

❖ Répartition

Le Grand-duc est peu présent dans les limites de la ZPS. A l'échelle du massif, les milieux sont particulièrement favorables, aussi bien en terme de sites de reproduction, qu'en secteurs de chasse, en particulier sur toutes les soulanes de Cerdagne. La densité sur ce massif est estimée à 3 couples au 100 km² ce qui est dans la moyenne nationale.

❖ Menaces avérées

- Urbanisation et aménagements lourds
- Electrocutation sur les pylônes Moyenne Tension et collision sur les câbles aériens.
- Dérangements durant la période de reproduction (février-juin)
- Déprise agricole entraînant une fermeture progressive des milieux.
- Prendre en compte les populations connues afin de garantir la conservation des populations sources du massif Puigmal-Carança.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS, dans l'état actuel des connaissances, peut être jugé « défavorable » au vu de la faible part de la population du massif (1/2 couples sur 4/6 couples) couverte par le périmètre de la ZPS.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition du Grand-duc dans les documents d'urbanisme ou d'aménagements afin de garantir la quiétude des sites de reproduction connus et la pérennité de ses territoires de chasse.
- Neutralisation des lignes électriques Moyenne Tension les plus dangereuses.
- Limiter la fréquentation humaine à proximité des sites de nidification.
- Limiter la fermeture des milieux.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une recherche spécifique lors de la période de chant (décembre-février) permettrait d'affiner les connaissances sur les effectifs nicheurs de l'espèce et sa répartition dans la ZPS.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Grand-duc étant assez répandu au sein de la région, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note = 5/14.

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE International, 2004. Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. Cambridge, UK : BirdLife International.
- CROCHET G, 2006 le Grand Duc d'Europe – les sentiers naturalistes – Delachaux et Niestlé – 207 p
- GOR, 2002. Les rapaces nicheurs des Pyrénées-Orientales. CG 66 & EDF.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Populations, tendances, menaces, conservation. SEOF/LPO.
- SOLE J., BAUCCELLS-COLOMER J. & REAL J., 2004 – Duc *Bubo bubo* in Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 288-289. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- LETSCHER R, 2003 Grand duc d'Europe in Atlas ornithologique du massif du Madres Coronat – AGRNN - en préparation
- CAMBRONY M, 1992 le Grand Duc d'Europe dans les Pyrénées Orientales – la mélando n°8 – p10-15

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I, II/2 et III/2

Convention de Berne : Annexe III

Statut européen : Favorable (Birdlife international, 2004)

Statut français : Vulnérable (UICN).

Espèce chassable, carnet de prélèvement obligatoire
(Arrêté 7 mai 1998)

Liste rouge LR : Vulnérable (Mérionalis 2003)

Description de l'espèce

Le Grand Tétras est le plus grand des galliformes européens. Présentant un fort dimorphisme sexuel, le mâle est plus grand et plus lourd que la femelle. Le mâle est facilement reconnaissable à son plumage noirâtre aux reflets cuivrés et verts, le dessus des ailes est roux et une tache blanche est bien visible au niveau des scapulaires. La femelle et les jeunes sont brun-roux tachetés, leur permettant de passer facilement inaperçus au milieu de la végétation. Les oiseaux pyrénéens sont plus petits que la plupart des autres sous-espèces.

Répartition de la sous-espèce *Tetrao urogallus aquitanicus* en Europe



Effectifs de l'espèce

	Min	Max
Europe des 27 (1)	302 456 c.	437 519 c.
% de la population mondiale : non évalué		
Français (2)	4 000 ad.	5 500 ad.
% de la population européenne : - de 1%		
L.-R. (<i>T.u.aquitanicus</i>) (3)	411 ad.	485 ad.
% de la population française : 9 - 10%		
P.-O (<i>T.u.aquitanicus</i>) (4)	320 ad.	360 ad.
% de la population régionale : 74 - 78%		

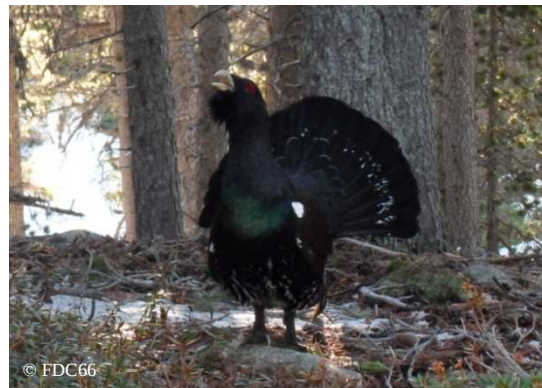
(1) BirdLife (2004)

(2) Duriez et Ménoni (2008)

(3) Infos PNC, Groupe Tétraz France et à dire d'expert (OGM, LPO Aude, C. Nappée, Novoa C.

(4) Novoa et Dumont-Dayot, 2007

Code Natura 2000 : A 104



Ecologie

- Habitat : Dans les Pyrénées, la tranche d'altitude potentiellement favorable à l'espèce se situe entre 900 et 2400 m. Les habitats utilisés y sont très variés : hêtraies pures, hêtraies sapinières, forêts de pins à crochets ou pins sylvestres. Toutes ces formations sont utilisées à condition qu'elles présentent un couvert assez clair pour qu'une végétation de sous-bois puisse s'y développer. Pour les Pyrénées-Orientales, on retrouve principalement le Grand Tétras dans les forêts de pins à crochets mêlées de pins sylvestres.
- Alimentation : En hiver son régime alimentaire est essentiellement constitué d'aiguilles de pin. Puis progressivement il bénéficie d'une alimentation plus riche composée de bourgeons, de baies et d'insectes.
- Reproduction : Le Grand Tétras est polygame. Courant mai, l'activité de reproduction est centrée autour de places de chant. La ponte est constituée généralement de 5 à 8 œufs. Dès la fin du mois d'août, environ 37% des poules mènent une nichée comptant en moyenne 2,2 jeunes, soit un indice de reproduction moyen de 0,8 jeune par poule (Novoa et Dumont-Dayot, 2007).
- Migration : Très sédentaire, des mouvements de faible ampleur ont lieu durant la phase d'errance des juvéniles.

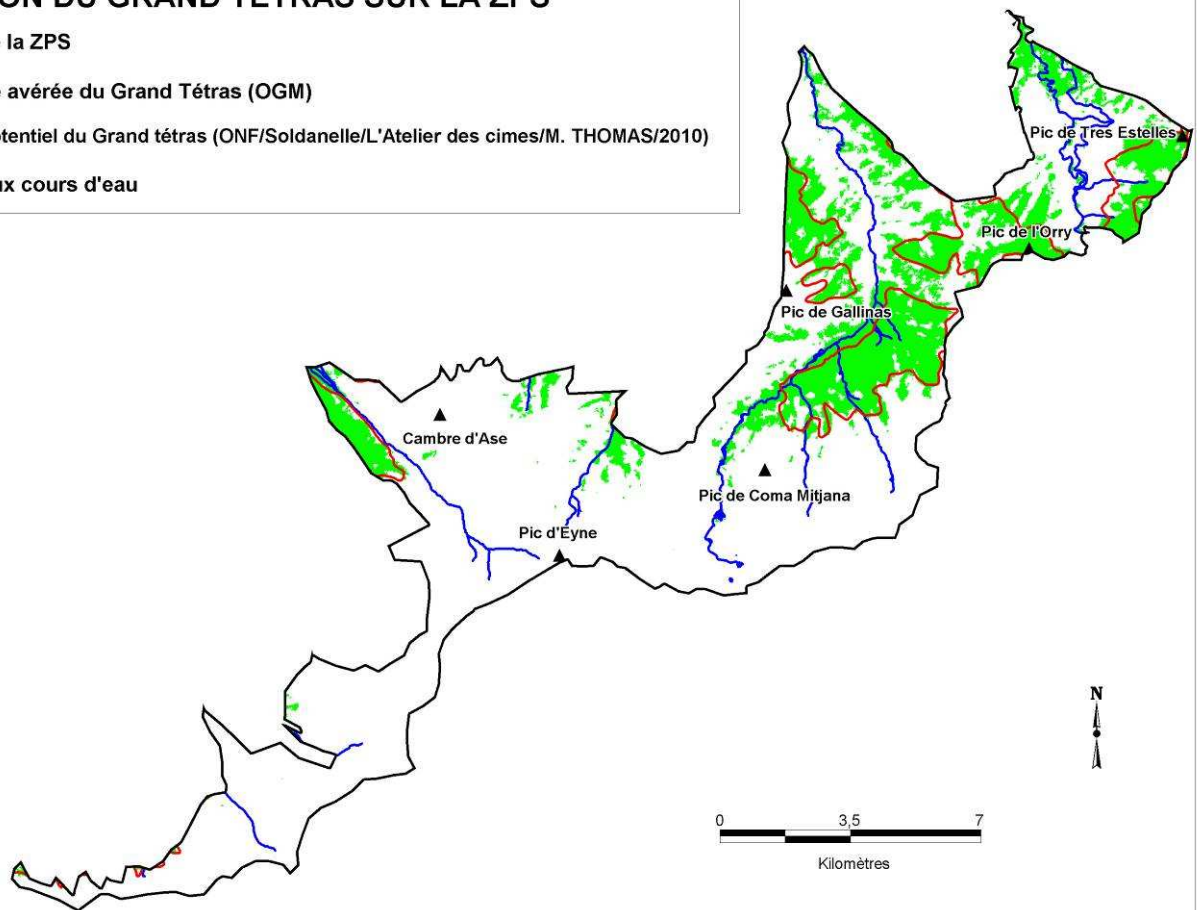
Distribution et tendance en France et en LR

Parmi les douze sous espèces décrites dans la littérature, deux sont présentes en France : *T. u. major* qui occupe les Vosges et la Jura et *T. u. aquitanicus* qui occupe les Pyrénées. Avec une population estimée à 4 000 adultes, les Pyrénées françaises abritent près de 90% de la population nationale. La France abrite en revanche 60% des effectifs européens de la sous-espèce *T. u. aquitanicus*.

L'ensemble de la population française a subi durant ces trente dernières années une chute des effectifs, plus ou moins marquée selon les massifs, malgré des plans de chasse à 0. Toutefois sur les Pyrénées, une tendance à la hausse semble se dessiner sur certains secteurs depuis la bonne reproduction de 2003.

REPARTITION DU GRAND TETRAS SUR LA ZPS

-  Limite de la ZPS
-  Présence avérée du Grand Tétrás (OGM)
-  Habitat potentiel du Grand tétaras (ONF/Soldanelle/L'Atelier des cimes/M. THOMAS/2010)
-  Principaux cours d'eau



Effectifs sur la ZPS (en nombre de coqs)

	Min	Max
Nombre de coqs	8*	15*

*Soit environ 25% de la population du Massif

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Pinèdes à crochets claires, plus ou moins mêlées de Pins sylvestres, avec une strate arbustive développée. Niche entre 1 600 m et 2 300 m d'altitude (surtout entre 1 800 et 2 200 m), principalement en versant nord.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

En raison de ses exigences en termes d'habitats, l'essentiel des populations de Grands Tétrás des Massifs du Puigmal, de la Carança et du Cambre d'Aze se situe hors des limites de la ZPS, à des altitudes moins élevées. Tout de même, l'espèce est présente dans la partie orientale de la ZPS, ainsi que dans la partie boisée de la Réserve Naturelle de la Vallée d'Eyne où il trouve un couvert forestier qui lui est favorable.

❖ Menaces avérées

- Dérangement en hiver (raquettes) et au printemps (randonneurs, véhicules, chiens non tenus en laisse).
- Fermeture du sous-bois (rhodoraie), voire des peuplements forestiers.
- Collision sur les câbles de remontées mécaniques et les lignes électriques.

❖ Menaces potentielles

- Travaux d'aménagements lourds et touristiques.
- Collision sur les fils de clôtures.
- Dérangements dus à la chasse photographique pendant la période de chant et d'élevage des jeunes.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Facteurs limitants

- Conditions climatiques défavorables, durant la phase d'élevage des jeunes.
- Importance de la prédation sur la survie des jeunes, mais également des adultes sur les petits noyaux de populations. Fortes densités de prédateurs opportunistes (renard et martre) près des stations touristiques, augmentant le taux naturel de prédation.

❖ Etat de conservation

La ZPS compte moins de 5% des effectifs départementaux de Grands Tétras, son état de conservation y est donc difficile à évaluer. Mais étant donné que les milieux favorables sont très limités, on peut considérer celui-ci comme stable.

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition du Grand Tétras dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Mettre en place des aménagements favorables au Grand Tétras : îlots de vieillissements et de sénescence, micro clairières pour favoriser le sous-bois. Ces travaux sont maintenant bien connus et il s'agira de se reporter aux documents de référence réalisés par l'ONCFS et l'ONF dans le cadre de Gallipyr ainsi qu'aux exemples locaux déjà mis en œuvre (Madres, Canigou, Capcir...).
- Équipement en spirales et flotteurs des câbles de remontées mécaniques existants. Travail en cours de réalisation par la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales dans le cadre du projet Gallipyr.
- Equipement, avec des matériaux permettant de les rendre plus visibles, des clôtures et des câbles électriques où des cas de mortalité par collision ont été constatés.
- Sensibiliser les propriétaires de chiens de l'impact de la divagation sur la faune sauvage et établir avec les services compétents une stratégie d'information et de sensibilisation sur la réglementation en vigueur.
- Equipement, ou enfouissement, des lignes électriques où des cas de mortalité ont été inventoriés.
- Faire respecter l'arrêté préfectoral interdisant la chasse photographique (AR n°1941/83).

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Préciser la répartition de l'espèce et évaluer les effectifs sur les secteurs de Nyer et de la Carança.
- Evaluer l'impact des prédateurs sur la survie hivernale et pendant la période d'élevage des jeunes.
- Poursuivre les comptages et suivis annuels.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La sous-espèce *T. u. aquitanicus* étant très localisée en Europe, la responsabilité pour la conservation de l'espèce au niveau régional est très importante. Par conséquent, malgré les faibles effectifs présent sur le site, la responsabilité de la ZPS Puigmal Carança pour cette espèce est forte : Note = 8/14.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- BRENOT J.-F., CATUSSE M. & MÉNONI E., 1996.- Effets de la station de ski de fond du plateau de Beille (Ariège) sur une importante population de Grand Tétras (*Tetrao urogallus*). *Alauda* 64 : 249-260.
- COUTURIER M., 1964 – Le gibier des montagnes françaises. Arthaud, Grenoble.
- DEVAU B. & CATUSSE M., 1988.- Habitats utilisés par le Grand Tétras (*Tetrao urogallus aquitanicus*) dans la forêt pyrénéenne française en hiver et au printemps. *Colloque Galliformes de Montagne*, Grenoble, Office National de la Chasse : 69-84.
- DURIEZ O. & MENONI E., 2008 – Le Grand Tétras *Tetrao urugallus* en France : biologie, écologie et systématique. *Ornithos* 15-4 : 233-243.
- DURIEZ O. & MENONI E., 2008 – Le Grand Tétras *Tetrao urugallus* dans les Pyrénées : historique et statut actuel de l'espèce. *Ornithos* 15-4 : 272-281.
- MÉNONI E., 1991.- *Écologie et dynamique des populations du Grand Tétras dans les Pyrénées, avec des références spéciales à la biologie de la reproduction chez les poules – quelques applications à sa conservation*. Thèse, Univ. Paul Sabatier, Toulouse..
- MÉNONI E., NOVOA C. & HANSEN E. (1989). *Impact de stations de ski alpin sur des populations de Grand tétras dans les Pyrénées*. 5e Colloque National de l'Association Française des Ingénieurs Écologues. Lyon, Association Française des Ingénieurs Écologues : 427-449.
- MÉNONI E., NOVOA C., BERDUCOU C., CANUT J., MOSSOL TORRES M., MONTA M., MARIN S., PIQUÉ J., CAMPION D. & GIL GALLUS J.A. (2004). Évaluation transfrontalière de la population de Grand Tétras des Pyrénées. *Faune Sauvage* 263 : 19-24.
- MENONI E., DURIEZ O., 2008.- Le Grand Tétras *Tetrao urogallus* dans les Pyrénées : historique et statut actuel. *Ornithos* 15 (4) : 272-281
- MERIDIONALIS (2005) - Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis, n°6, pp21-26.
- NOVOA C., HANSEN E. & MÉNONI E. (1990). La mortalité de trois espèces de galliformes par collision dans les câbles : résultats d'une enquête pyrénéenne. *Bull. Mens. ONC* 151 : 17-22.
- NOVOA C. & DUMONT-DAYOT E., 2007 – Bilan démographique des populations de Grand Tétras sur le territoire des Pyrénées Catalanes *In* PNR Pyrénées Catalanes Synthèse des connaissances du Grand Tétras sur le territoire des Pyrénées Catalanes de 1978 à 2007 : 54-62.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Très Forte 11/14

Gypaète barbu

Gypaetus barbatus - Trencalos

Code Natura 2000 : A 076

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : En Danger

Liste rouge national : En Danger

Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

Rapace diurne de grande taille, ses ailes effilées et une queue longue et cunéiforme permettent de l'identifier aisément, en tous plumages. Les adultes présentent un ventre et une tête orangés tandis que les juvéniles sont entièrement brun sombre. Les immatures et subadultes présentent des plumages intermédiaires, chamarrés de marron et jaune-orangé.



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : vastes étendues ouvertes : landes, pelouses alpines, éboulis et rocaillies pour son alimentation. Falaises peu fréquentées pour sa reproduction.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement constitué d'os et de tendons récoltés sur des cadavres d'animaux sauvages (ongulés) ou domestiques (troupeaux).
- Reproduction : dès novembre, il construit ou rafraîchit son nid dans une falaise. Envol du jeune unique en juillet. **[novembre-juillet]**
- Migration : les adultes sont strictement sédentaires. Les juvéniles et immatures, jusqu'à 5 ans, sont erratiques.

Effectifs (Nombre de couples nicheurs)

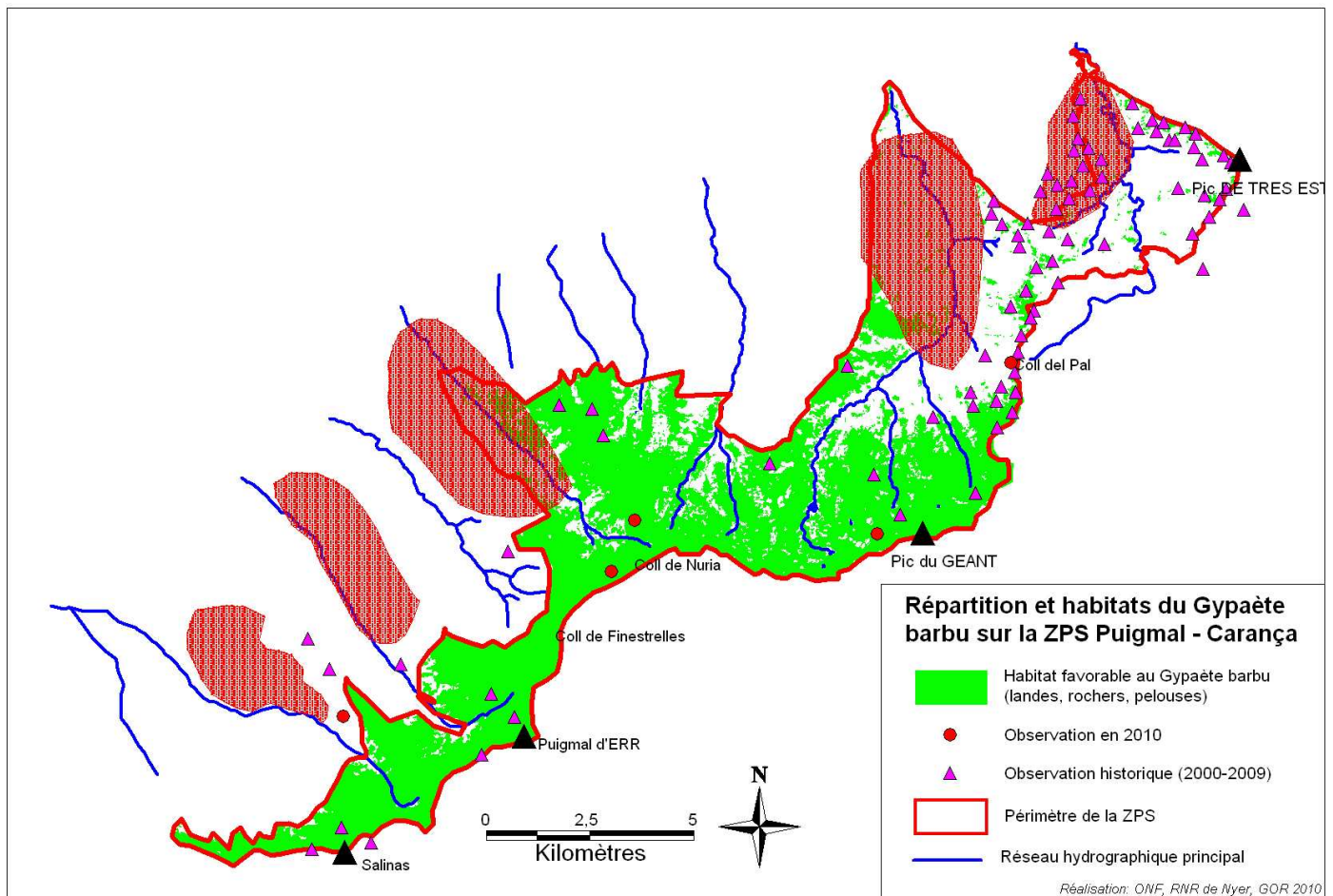
	Min	Max	%
Effectif européen*	126	138	-
Effectif français	44	47	30-34%
Effectif régional	3	4	6% - 8%
Effectif départemental	2	3	66 - 75%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans le massif pyrénéen. Depuis 1986, l'espèce niche à nouveau dans l'arc alpin suite au programme transfrontalier de réintroduction mené dans ce massif.

Le Gypaète s'est réinstallé dans les Pyrénées-Orientales en 2005 dans un contexte d'augmentation - faible mais régulière- des effectifs nicheurs pyrénéens. De nombreux individus erratiques fréquentant le département, il est probable que de nouveaux couples s'installent dans les Pyrénées Catalanes dans les prochaines années.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couple nicheurs sur la ZPS	1	1
Nombre de couples nicheurs sur le massif	2	2

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Alimentation : Landes basses, pelouses alpines, rocaïlles jusqu'aux plus hautes altitudes
Nidification : Falaises.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Le Gypaète fréquente l'intégralité de la ZPS et le nombre de contact avec l'espèce est en augmentation. Un couple se reproduit depuis 2003, c'est actuellement le seul couple productif de la région. Un autre couple prospecte le Puigmal et a fait une tentative de reproduction en dehors de la ZPS. D'autres individus adultes et immatures fréquentent également la zone, portant l'effectif total à au moins 6 à 7 individus différents.

❖ Menaces avérées

- Dérangements près des sites potentiels de nidification (varappe, hélicoptères, etc.).
- Collisions sur les câbles aériens et électrocutions sur le réseau électrique moyenne tension.
- Urbanisation et aménagements lourds.
- Disparition du pastoralisme

❖ Menaces potentielles

- Le poison, destiné à lutter contre les chiens errants ou les renards, reste une menace potentielle même si aucun cas récent n'a été noté dans les Pyrénées-Orientales.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Etat de conservation

La ZPS semble présenter un état de conservation favorable au Gypaète barbu. En effet, la présence régulière et en augmentation de plusieurs individus atteste du fort potentiel trophique de la zone. Néanmoins, le périmètre actuel va exclure le nouveau couple nicheur.

❖ Préconisations de gestion

- Neutralisation des pylônes électriques les plus dangereux.
- Prendre en compte la répartition du Gypaète dans les documents d'urbanisme afin de garantir la conservation des sites les plus favorables à l'espèce.
- Conserver la quiétude des sites les plus favorables à sa nidification en limitant la fréquentation de ceux-ci aux périodes-clés.
- Limiter la fermeture des milieux.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Suivi, cartographie et synthèse annuelle des observations de Gypaètes sur la ZPS.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le gypaète étant une espèce localisée dans le monde, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est très forte : Note =11/14.

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE, 2004. - Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- Comité MERIDIONALIS, 2004.- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp 18-24.
- Comité MERIDIONALIS, 2005.- Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. Bulletin Meridionalis, n°6, pp 21-26.
- POMPIDOR J.-P., 2004. – Les rapaces diurnes des P.-O. : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando* n°11.
- RAZIN M., 1999. – Gypaète barbu *Gypaetus barabatus* In ROCAMORA G. & YEATMANN-BERTHELOT. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Pp. 60-61 RAZIN M., 2006. – *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RAZIN M., 2007.- *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RAZIN M., 2008.- *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RAZIN M., 2009.- *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RAZIN M., 2010.- *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RIEGEL J. & les coordinateurs-espèce, 2007.- Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14 (3) : 137-163.
- UICN, 2008.- Site internet. Actualisation des statuts de l'avifaune européenne.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Enjeu très fort : 11/14

Lagopède alpin

Lagopus mutus pyrenaicus - Perdiu blanca

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I, II et III

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Favorable

Statut Français : Populations stables, espèce chassable,
carnet de prélèvement obligatoire (Arrêté du 7 mai 1998)

LR : Effectifs stables, vulnérable (Mérionalis, 2003)

Code Natura 2000 : A 407

Description de l'espèce

Galliforme de la taille d'une perdrix, le Lagopède Alpin présente une adaptation remarquable aux milieux qu'il occupe : doigts et tarsi sont emplumés et agissent comme des raquettes à neige, mais assurent également une meilleure isolation thermique.

Le Lagopède Alpin mue à trois reprises au cours de l'année, ce qui le rend parfaitement homochrome avec le milieu dans lequel il vit, quelque soit la saison.

Malgré tout, les ailes des adultes sont toujours blanches et les rectrices noires.



Ecologie

- Habitat : Dans les Pyrénées Orientales il évolue à des altitudes supérieures à 2 200 m. alors que sur le reste de la chaîne ou dans les Alpes on peut le retrouver jusqu'à 3000 m. Les milieux utilisés sont constitués de pelouses d'altitudes, de landes basses et de pierriers.
- Alimentation : Régime alimentaire essentiellement composé de pousses de végétaux en hiver, d'insectes au printemps et de baies à l'automne. En hiver la rareté de la nourriture accroît l'importance des déplacements journaliers.
- Reproduction : Monogame, la période de reproduction s'étale d'avril à mi-août. Courant juin, 5 à 9 œufs sont déposés dans un nid à même le sol. Les jeunes sont nidifuges.
- Migration : Pas de migration le Lagopède est sédentaire.

Répartition en Europe (Sous-espèce *L. m. pyrenaicus*)



Effectifs de l'espèce (en nombre de coqs)

	Min	Max
Europe des 27 (1)	430 000	1 400 000
% de la population mondiale : 100%		
France (1)	10 000 (2000 pour <i>L.m.pyrenaicus</i>)	10 000 (2000 pour <i>L.m.pyrenaicus</i>)
% de la population européenne : 0,7 - 2,3%		
L.-R. (2) <i>L.m.pyrenaicus</i>	250	300
% de la population française : 2,5 - 3%		
P.-O (2) <i>L.m.pyrenaicus</i>	250	300
% de la population régionale : 100%		

(1) ONCFS, IUCN

(2) A dire d'expert (NOVOA C., ONCFS)

Distribution et tendance en France et en LR

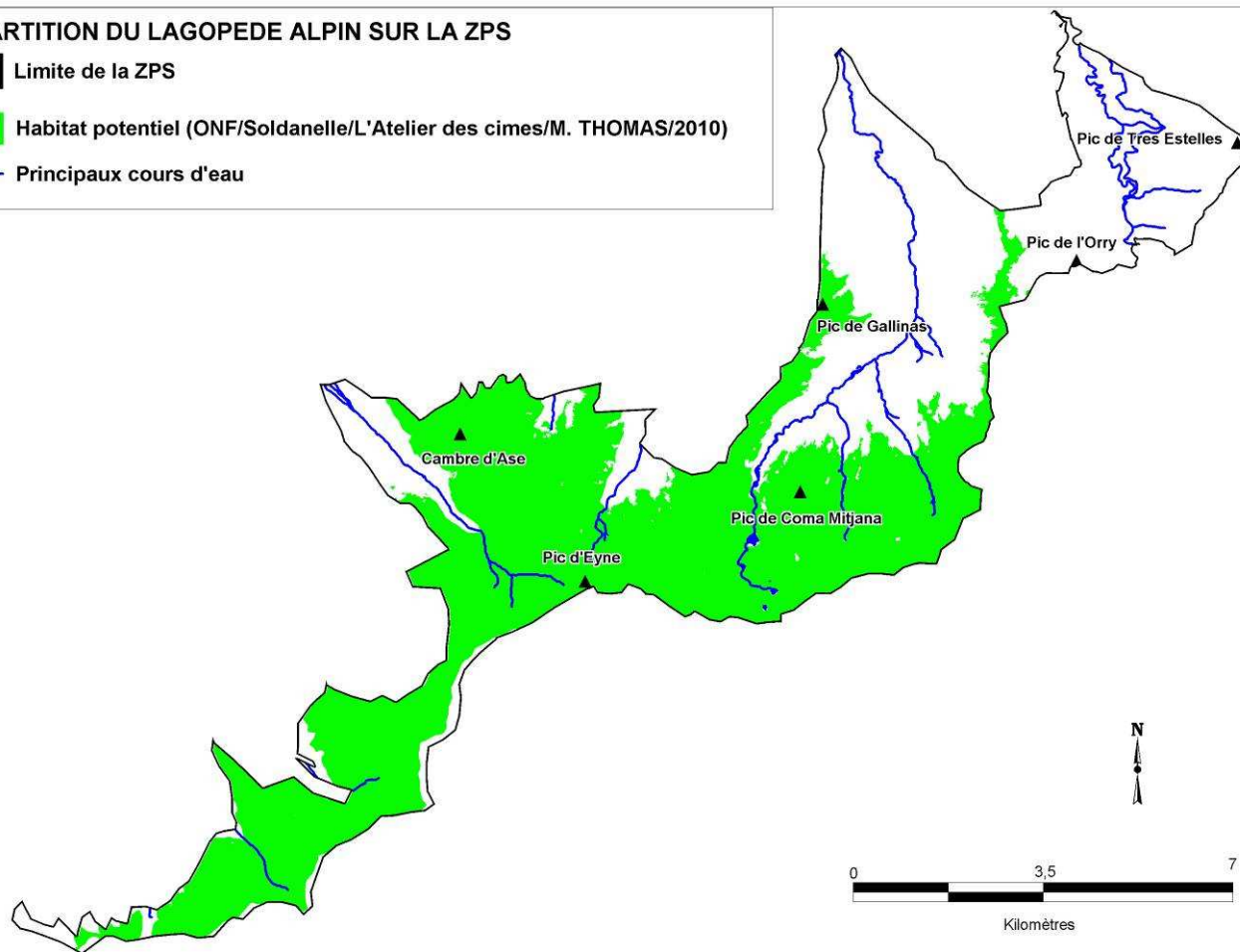
En France, l'espèce est nicheuse dans les massifs pyrénéen et alpin. La sous-espèce nominale occupe l'arc alpin, tandis que la sous espèce *L. m. pyrenaicus* niche dans les Pyrénées.

Dans les Pyrénées-Orientales, la population nicheuse peut être estimée à 250-300 coqs occupant les massifs les plus hauts du département (Canigou, Puigmal, Carança, Cambre d'Aze, Carlit et Campcardos).

Le Lagopède n'étant plus chassée (plan de chasse à 0) depuis des années, ce facteur ne peut expliquer à lui seule la fragilité actuelle des populations.

REPARTITION DU LAGOPEDE ALPIN SUR LA ZPS

-  Limite de la ZPS
-  Habitat potentiel (ONF/Soldanelle/L'Atelier des cimes/M. THOMAS/2010)
-  Principaux cours d'eau



Effectifs sur la ZPS (en nombre de coqs)

	Min	Max
Nombre de coqs estimés	50	80

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses, pelouses alpines, pierriers au-dessus de 2 200m d'altitude.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

De part ses conditions biogéographiques, toute la zone située à l'est de la Carança est favorable à l'espèce mais l'essentiel des populations de lagopèdes se situe dans la partie centrale de la ZPS (entre les communes d'Err et de Fontpédrouse).

❖ Menaces avérées

- Mortalité directe par collision sur les câbles de remontées mécaniques, sur certaines clôtures voire sur certaines lignes électriques.
- Dérangement en période de reproduction (chiens non tenus en laisse).
- Dérangement et risque de mortalité en période hivernale lors de la purge, à l'aide d'explosifs, des couloirs à avalanches près des stations de tourisme hivernal.
- Dérangement liées au ski hors piste.
- Sur le chaînon Canigou-Puigmal, perte marquée de diversité génétique par rapport aux autres massifs de la haute chaîne.

❖ Menaces potentielles

- Travaux d'aménagements lourds et touristiques.
- Dérangement des poules sur les nids suite à la montée trop précoce du bétail en estive.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Facteurs limitants

- Mauvaises conditions climatiques : en automne enneigement tardif (plumage de l'espèce très visible si absence de neige, d'où un risque accru de prédation) ou épisode pluvieux/neigeux tardif durant l'élevage des jeunes.
- Prédation non négligeable par certaines espèces de rapaces (Aigle royal, Autour des Palombes, Faucon Pèlerin). Fortes densités de prédateurs opportunistes (Renard et Martre) près des stations touristiques, augmentant le taux naturel de prédation.

❖ Etat de conservation

Avec un effectif de 50 à 80 coqs, la ZPS Puigmal Carança regrouperait environ ¼ de la population de lagopèdes présente sur le département. Dans l'état actuel des connaissances, l'état de conservation du Lagopède et de ses habitats peut être jugé moyen à favorable sur la ZPS.

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition du Lagopède alpin dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Équipement en spirales et flotteurs des câbles de remontées mécaniques existants. Travail en cours de réalisation par la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales dans le cadre du projet Gallipyr.
- Équipement, avec des matériaux permettant de les rendre plus visibles, des clôtures et des lignes électriques où des cas de mortalité par collision ont été constatés.
- Enfouissement de toute nouvelle ligne électrique.
- Adapter les calendriers de pâturage et les charges pastorales à la présence de l'espèce.
- Poursuivre le programme de translocation de populations engagé par l'ONCFS dans le cadre du projet Gallipyr.

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Préciser la répartition de l'espèce et les effectifs sur l'ensemble de la ZPS.
- Evaluer l'impact des prédateurs sur la survie hivernale et pendant la période d'élevage des jeunes.
- Poursuivre les comptages et suivis annuels.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Lagopède alpin présentant une sous-espèce endémique des Pyrénées, la responsabilité de la ZPS Puigmal-Carança pour *L. m. pyrenaicus* est très forte. Note =11/14.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Bibliographie

- BECH N., BOISSIER J. & NOVOA C. – Population structure and conservation of rock ptarmigan (*Lagopus mutus pyrenaicus*) in French Pyrenees. (en préparation)
- BOUDAREL P., 1987.- Recherches sur l'habitat, le comportement spatial et l'abondance du lagopède alpin dans les Pyrénées occidentales françaises. Rapport [71 p.] (bibl.: 10 ref.).
- BOUDAREL P. & GARCIA-GONZALEZ R. 1991.- Approche du régime alimentaire du lagopède alpin (*Lagopus mutus pyrenaicus*) dans les Pyrénées occidentales : printemps, été, automne. *Acta Biol.*, 10 : 11-23.
- BRENOT JF. & NOVOA C., 2001 – Programme de recherche sur le Lagopède alpin *Lagopus mutus* dans les Pyrénées. Synthèse des travaux 1998-2000. ONCFS. Non publié.
- BRENOT JF., ELLISON L., ROTELLI, NOVOA C., CALENGE, LEONARD & MENONI E., 2005 – Geographic variation in body mass of rock ptarmigan *Lagopus mutus* in the Alps and the Pyrenees. *Wildlife Biology* 11: 281-285.
- GONZALES G. & NOVOA C., 1989.- Partage de l'espace entre le Lagopède *Lagopus mutus pyrenaicus* et la perdrix grise *Perdix perdix hispaniensis* dans le massif du Carlit (Pyrénées Orientales) en fonction de l'altitude et de l'exposition. *Revue d'écologie* vol. 44 (4) : 347-360.
- LARTAUD M., 1999 – Contribution à une étude démographique sur le Lagopède alpin dans le massif du Canigou. Rapport de stage ONCFS. Non publié. 35p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Bulletin Meridionalis*, n°6, pp 21-26.
- NOVOA C. & SENTILLES J., 2004 – Prise en compte des enjeux environnementaux sur le domaine skiable d'Err-Puigmal. Avant-projet. Non publié. 5p.
- NOVOAC., ELLISON L., DESMET JF., MIQUET A., & SARRAZIN F., 2005 – Lagopède alpin : démographie et impact des activités humaines. Convention MEDD-ONCFS 2002-2004, rapport final. 48 p + annexes.
- ONCFS, 1998 – Suivi démographique du Lagopède alpin en France. Rapport annuel de l'OGM. Non publié.
- PARRELLADA X., GARCIA-FERRE J., CANUT J. & OLIVERA D., 2004 – Perdiu blanca *Lagopus mutus* in Estrada Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 104-105. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- SENTILLES J., BRENOT J.-F., ELLISON L. et NOVOA C., 2004.- Quel avenir pour le lagopède alpin ? Résultats préliminaires d'une étude démographique menée sur le massif du Canigou (Pyrénées Orientales).

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Enjeu très fort : 10/14

Perdrix grise de montagne

Perdix perdix hispaniensis - Perdiu xerra

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I, II et III

Convention de Berne : Annexe III

Statut européen : Vulnérable

Statut français : Déclin

Espèce chassable, carnet de prélèvement obligatoire
(Arrêté du 7 mai 1998)

Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

La Perdrix grise de montagne, endémique des Pyrénées et de la Cordillère cantabrique espagnole, présente quelques légères différences de plumage la distinguant des autres sous-espèces habitant les plaines européennes. *P. p. hispaniensis* est légèrement plus petite, globalement plus sombre, les taches claires du manteau sont plus marquées tandis que le dessin de « fer à cheval » du ventre est souvent incomplet chez le mâle.

Répartition de la sous-espèce *Perdix perdix hispaniensis* en Europe



Effectifs de l'espèce (nombre de couples nicheurs)

	Min	Max
Europe des 27 (1)	<10 000	<10 000
% de la population mondiale : 100%		
Français (2) <i>P.p.hispaniensis</i>	3 000	3 000
% de la population européenne : 30%		
L.-R. (3) <i>P.p.hispaniensis</i>	700	1 000
% de la population française : 23 - 33%		
P.-O (4) <i>P.p.hispaniensis</i>	600	800
% de la population régionale : 80 - 86%		

(1) BirdLife (2004)

(2) D'après NOVOA com. pers.

(3) A dire d'expert (OGM)

(4) A dire d'expert (NOVOA C., ONCFS)

Code Natura 2000 : A 415



Ecologie

- Habitat : Mosaïque de landes basses et hautes, entrecoupées de pelouses comprises entre 1000 et 2500m d'altitude.
- Alimentation : Régime alimentaire essentiellement composé de pousses de végétaux, il s'agrément du printemps à l'automne d'insectes, de graines et de baies.
- Reproduction : La date de ponte dépend souvent des conditions d'enneigement. C'est généralement vers la fin avril ou en mai que la ponte a lieu (13-18 oeufs). Le nid sommaire est aménagé au sol. Les jeunes quittent le nid dès l'éclosion et s'émancipent deux mois plus tard. [avril-juillet]
- Migration : Sédentaire, des mouvements de faible ampleur ont lieu selon les saisons et les conditions météorologiques.

Distribution et tendance en France et en LR

Les sous-espèces *P. p. perdix* et *P. p. armoricana* occupent les grandes plaines françaises tandis que la sous-espèce *P. p. hispaniensis* niche dans l'ensemble du massif pyrénéen.

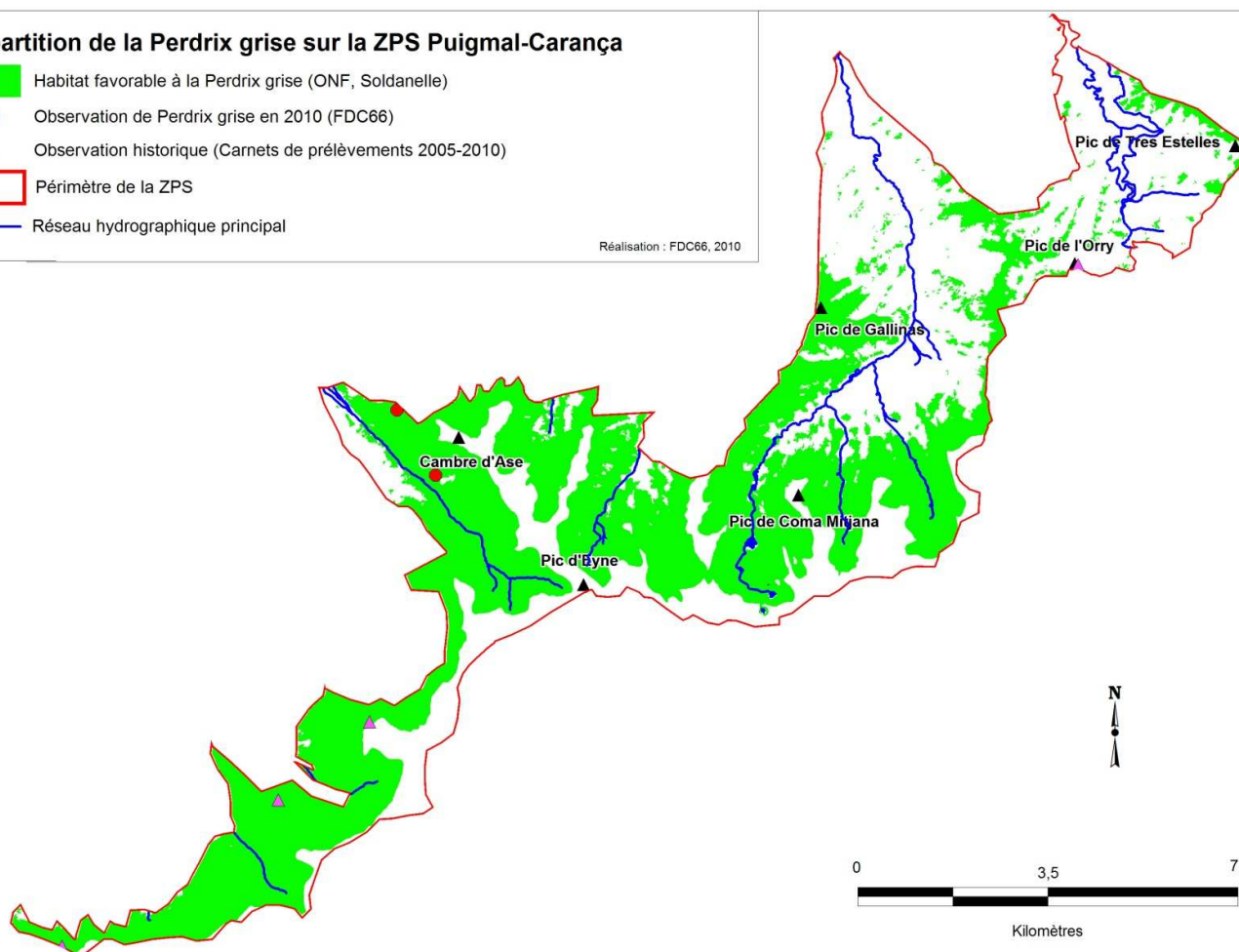
Dans les Pyrénées-Orientales, la population nicheuse, estimée à 600-800 couples, semble globalement stable mais des disparités existent entre les massifs.

Pour cette espèce les fluctuations de populations sont étroitement liées au succès de la reproduction et à la survie hivernale des oiseaux.

Répartition de la Perdrix grise sur la ZPS Puigmal-Carança

- Habitat favorable à la Perdrix grise (ONF, Soldanelle)
- Observation de Perdrix grise en 2010 (FDC66)
- ▲ Observation historique (Carnets de prélèvements 2005-2010)
- Périmètre de la ZPS
- Réseau hydrographique principal

Réalisation : FDC66, 2010



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	50	100

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Ligneux (landes hautes et landines) dont le recouvrement excède 40% et pelouses alpines entre 1 300 et 2 600m d'altitude (principalement entre 1 900 et 2 500m).

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

La Perdrix grise est une des espèces d'oiseaux les plus typiques de la ZPS Puigmal-Carança. L'espèce est assez répandue dans la partie est de la ZPS où elle trouve des habitats favorables à sa reproduction. Plus au nord (Carança et Tres Estelles), sa répartition est plus fragmentée en raison de la prédominance du couvert forestier.

❖ Menaces avérées

- Travaux d'aménagements lourds et touristiques.
- Collision sur les câbles de remontées mécaniques et sur certaines clôtures et lignes électriques.
- Fermeture progressive des milieux montagnards par abandon de l'élevage extensif.
- Fermeture progressive des landes à genêts purgatifs par progression naturelle des boisements de pins à crochets.

❖ Facteurs limitants

- Mauvaises conditions climatiques au printemps, notamment les épisodes pluvieux ou neigeux tardif durant l'élevage des jeunes.
- Fortes densités de prédateurs opportunistes (renard et martre) près des stations touristiques, augmentant le taux naturel de prédation.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Etat de conservation

Les populations de perdrix présentes semblent indiquer un état de conservation de l'espèce plutôt favorable sur la ZPS.

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition de la Perdrix grise dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Équipement en spirales et flotteurs des câbles de remontées mécaniques existants. Travail en cours de réalisation par la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales dans le cadre du projet Gallipyr.
- Équipement des clôtures où des cas de mortalité par collision ont été constatés.
- Équipement, ou enfouissement, des lignes électriques les plus dangereuses.
- Limiter la fermeture des milieux favorables à l'espèce.
- Prise en compte des exigences de l'espèce dans la réalisation des brûlages dirigés (brûlages en mosaïque et étalés dans le temps).

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Evaluer l'impact des prédateurs opportunistes, selon les densités locales observées, sur la survie adulte et sur le nombre de jeunes à l'envol.
- Poursuivre les comptages et suivis annuels.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La Perdrix grise « de montagne » étant très localisée en Europe, la responsabilité de la ZPS Puigmal Carança pour cette espèce est forte : Note =10/14.

❖ Bibliographie

- BLANC F., 2005 – La Perdrix grise des Pyrénées *Perdix perdix hispaniensis* dans la vallée de Nohèdes. Habitats préférentiels en saison de reproduction. *Bulletin Meridionalis* N°7 : 28-44.
- BAUDET G., 2001. La Perdrix grise de montagne. Radiopistage, Tendance des effectifs, cartographie de l'habitat de reproduction. Rapport de Maîtrise. Université de Perpignan. 39p.
- LESCOURRET F., BIRKAN M. & NOVOA C., 1987 – Aspects particuliers de la morphologie de la perdrix grise des Pyrénées, *Perdix perdix hispaniensis* R., et comparaison avec la Perdrix grise de Beauce, apparentée à *Perdix perdix perdix* L. *Gibier Faune Sauvage* 4: 49-66.
- MARTIN JF., NOVOA C., BLANC-MANEL S. & TABERLET P., 2003 – Les populations de perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*) ont-elles subi une introgression génétique à partir d'individus d'élevage ? Analyse du polymorphisme de l'ADN mitochondrial. Les actes du BRG, 4: 115-126.
- NOVOA C. & DUMAS S., 1994 – Dispersion printanière des Perdrix grises des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*) sur deux territoires des Pyrénées-Orientales. *Gibier Faune Sauvage Game and Wildlife*, 11 : 120-133.
- NOVOA C., 1998 – La Perdrix grise dans les Pyrénées-Orientales. Utilisation de l'habitat, éléments de démographie, incidences des brûlages dirigés. Thèse de Doctorat. Université de Paris 6. 200p.
- NOVOA C. & SENTILLES J., 2004 – Prise en compte des enjeux environnementaux sur le domaine skiable d'Err-Puigmal. Avant-projet. Non publié. 5p.
- NOVOA C., DUMONT-DAYOT E. & AGNES C., 2008 – La gestion cynégétique de la Perdrix grise des Pyrénées. L'exemple des massifs Carlit-Campcardos (Pyrénées-Orientales). *Faune Sauvage*, 279: 20-26.
- NOVOA C., PARMAIN V. & LAMBERT B., 2010 – Brûlages dirigés et conservation de l'habitat de la Perdrix Grise des Pyrénées : un compromis difficile mais possible. *Faune sauvage* 287 : 30-36.
- CANUT J., ROSELL C. & VILELRO D., 2004 – Perdiu xerra *Perdix perdix* in Estrada ,Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 110-111. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Modérée 5/14

Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio - Ecorxador

Code Natura 2000 : A 338

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Déclin

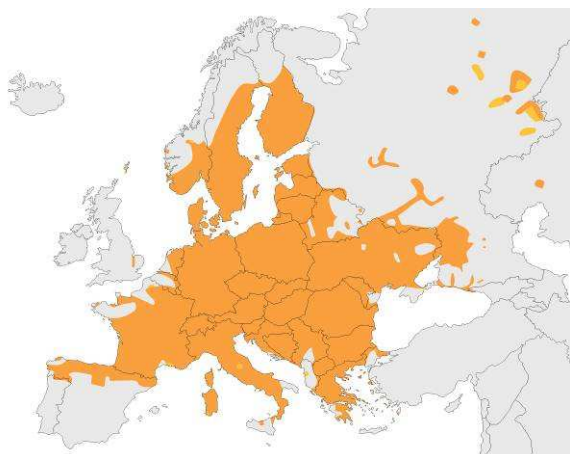
Statut français : Déclin

Description de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur est un passereau de la taille d'un étourneau. Le mâle présente des couleurs vives : tête grise avec un bandeau noir, manteau roux et poitrine rose vineux. La femelle est plus terne, d'un ton général gris-brun, et le bandeau est peu marqué ou absent.



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : Landes basses, pâtures et paysages bocagers ensoleillés jusqu'à 2 000m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de coléoptères. La pie-grièche peut empaler ses proies sur des lardoirs (buissons épineux) qui lui servent de garde-manger.
- Reproduction : le nid est établi à faible hauteur dans un buisson épineux. La ponte (5 à 6 œufs) a lieu en mai ou début juin. La couvaison et l'élevage des jeunes durent une quinzaine de jours. **[avril-juin]**
- Migration : Migratrice transsaharienne, la Pie-grièche écorcheur hiverne en Afrique subsaharienne. Elle arrive sous nos latitudes en mai pour repartir en août-septembre.

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	3 Millions	6 Millions	-
Effectif français	160 000	360 000	5-6%
Effectif régional	4 650	13 750	3-4%
Effectif départemental	500	1 500	4-32%

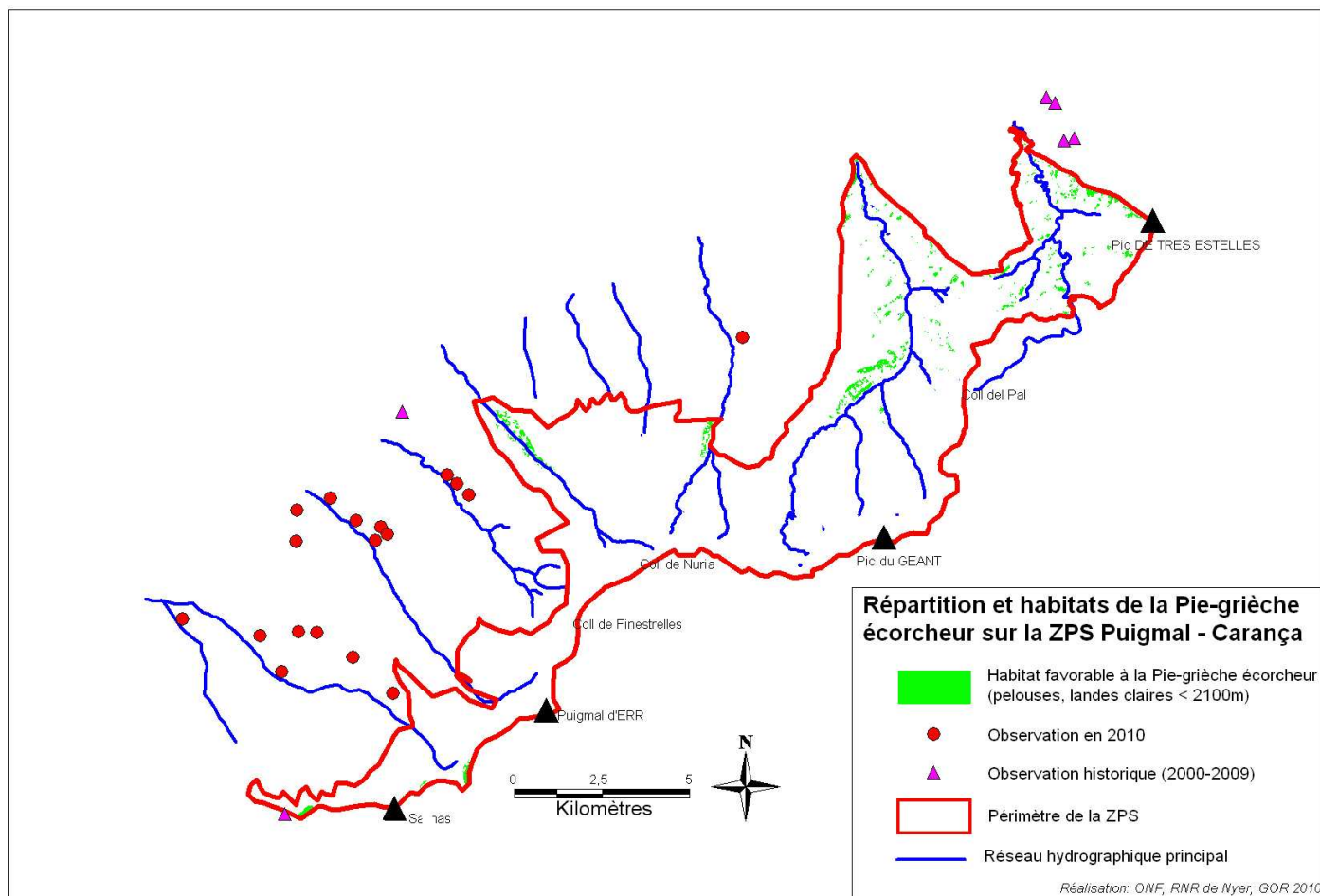
* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Pie-grièche habite toutes les zones agricoles, surtout les zones d'élevage, de moyenne montagne. Elle est beaucoup plus rare et localisée en plaine.

En Languedoc-Roussillon, elle est confinée à l'arrière-pays, les garrigues étant trop sèches pour cette espèce des milieux tempérés.

L'important déclin de l'espèce constaté à la fin du XX^e siècle semble être stoppé et la population française semble en légère augmentation depuis une dizaine d'années.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	0	3
Nombre de couples nicheur sur le massif	25	50

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses, broussailles, pâturages et prés de fauche de piémont à moins de 2000 m d'altitude.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

La Pie-grièche écorcheur n'a pas été trouvée lors des prospections sur la ZPS. C'est par contre un nicheur assez fréquent sur toutes les soulanes de Llo, Err et Valcebollère en dehors du site. Espèce thermophile, elle a ses densités qui décroissent avec l'altitude et elle devient très rare au-dessus de 2000 m d'altitude.

❖ Menaces

Vu que l'espèce n'a pas été trouvée dans la ZPS, il est difficile de définir des menaces. Ceci dit les populations périphériques du massif sont menacées par :

- Aménagements lourds
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.

La possible colonisation de la ZPS par l'espèce est dépendante de la dynamique des ces populations.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de la Pie-grièche écorcheur et de ses habitats sur la ZPS ne peut pas être qualifié car l'espèce n'a pas été trouvée. Les populations du massif ont un état défavorable. Si la qualité de l'habitat peut être jugée de moyenne à bonne, la dynamique de population sur les noyaux connus est défavorable.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte les populations connues afin de garantir la conservation de l'espèce sur le massif Puigmal-Carança, pour espérer à terme une arrivée sur la ZPS
- Limiter la fermeture des milieux : maintien du pastoralisme

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucun en l'état

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note =5/14 mais la note n'est pas significative puisque l'espèce n'a pas été trouvée.

❖ Bibliographie indicative

- BIZET D. & DAYCARD D. (2007) – Résultats de l'enquête pies-grièches 2006 dans le Gard. Aux échos du COGard n°96, pages 12-19.
- COGARD (1993) – Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DEJAIFVE P-A., 1992. Répartition des pies-grièches dans le département des Pyrénées-Orientales. *La Mélanocéphale*, 8, 23.
- GIRALT D. & TRABALLON F., 2004 – Escorxador *Lanius collurio* in Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 110-111. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS (2004) – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. Pp 18-24.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Faible 4/14

Pic noir

Dryocopus martius - Picot negre

Code Natura 2000 : A 236

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Satisfaisant

Statut français : Satisfaisant

Description de l'espèce

Le Pic noir est le plus grand pic d'Europe. Il est aisément reconnaissable à son plumage uniformément noir, son bec blanc et sa calotte rouge. En vol, sa silhouette rappelle celle de la Corneille noire mais s'en distingue par les battements d'ailes irréguliers et saccadés.

Très loquace, son chant sonore est souvent le meilleur moyen de le repérer. Son répertoire est très étendu et les deux sexes ont de nombreux cris.



Ecologie

- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessus de 1 000 m d'altitude. Il peut nicher en plaine dans la moitié nord de la France.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'insectes, en particulier les fourmis mais aussi les insectes xylophages et les larves de coléoptères. Il se nourrit souvent au sol.
- Reproduction : le Pic noir est cavernicole. Il creuse sa loge dans un arbre de gros diamètre. Les 3 à 5 œufs pondus en avril sont couvés pendant 2 semaines. L'élevage des jeunes dure près d'un mois. [avril-juin]
- Migration : Strictement sédentaire. Les jeunes se dispersent à faible distance.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	173 000	337 000	-
Effectif français	5 000	50 000	3-15%
Effectif régional	750	2 000	5-30%
Effectif départemental	50	200	2-26%

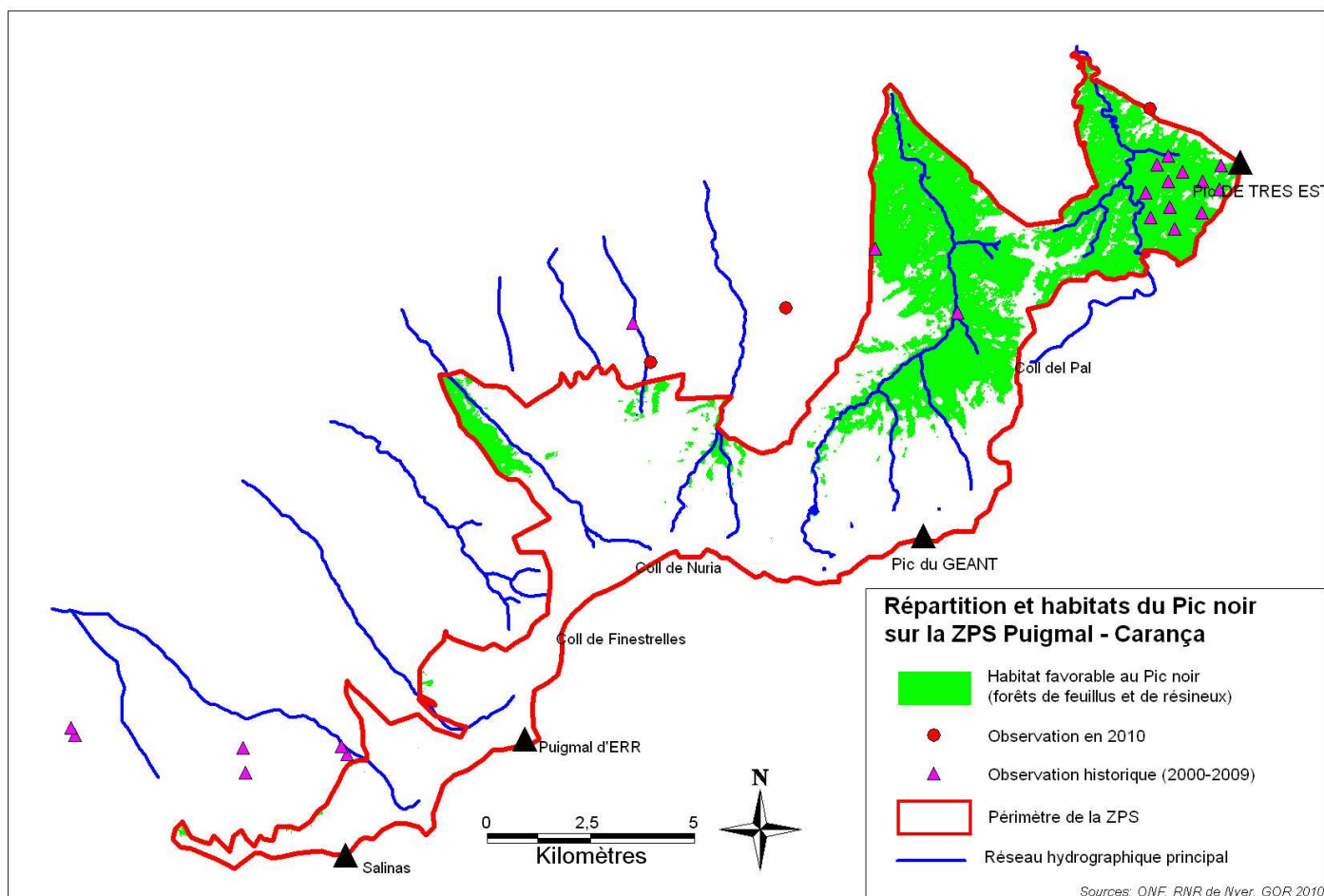
* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, comme en Europe, la population de Pic noir est en augmentation depuis une trentaine d'année. Il a ainsi colonisé la plupart des forêts de plaine française.

En Languedoc-Roussillon, le Pic noir reste une espèce localisée aux grandes forêts de moyenne et de haute montagne. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté en Lozère.

Dans les Pyrénées-Orientales, le Pic noir niche sur tous les massifs présentant d'importantes superficies forestières. Ses densités y sont néanmoins faibles et dépendent souvent des essences présentes. Quant il en a la possibilité, il préfère le hêtre.



Effectifs

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	4	6
Nombre de couples nicheurs sur le massif	10	15

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Forêts d'altitude présentant des zones de chablis et des arbres de gros diamètre.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Le Pic noir a une distribution dans ce secteur assez hétérogène avec des indices de présence marqués sur les forêts de Nyer et de la Carança, et qui s'amenuisent plus on va vers l'ouest (la forêt étant en dehors du périmètre). Les forêts de la ZPS sont globalement jeunes et il a du mal à trouver des arbres avec de grosses circonférences. De même, il y a peu de feuillus favorables à l'espèce.

Rappelons l'importance du Pic noir dans l'écosystème forestier d'altitude: de nombreuses espèces cavernicoles profitent, pour leur nidification, des loges qu'il creuse (Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*, par exemple).

❖ Menaces

- Urbanisation et aménagements lourds sur les milieux forestiers

❖ Facteurs limitants

Forêts trop jeunes, manque de gros arbres

❖ Etat de conservation

L'état de conservation du Pic noir sur la ZPS peut-être jugé « défavorable » du fait de la superficie limitée d'habitats réellement favorables. En effet, la plupart des boisements sont trop jeunes pour cette espèce typique des vieilles futaies et les densités de l'espèce sont particulièrement faibles.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition du Pic noir dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Mettre en place une gestion sylvicole favorable au Pic noir dans le secteur où l'exploitation est possible. Mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescence où les arbres morts sont conservés sur pied ; la présence de bois mort au sol ou de souches est aussi très favorable à l'espèce.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une étude précise des densités de l'espèce selon les différents peuplements sylvicoles, permettrait de préciser les modalités locales de gestion les plus efficaces pour améliorer les habitats favorables au Pic noir et, par conséquent, aux autres espèces forestières cavernicoles qui en dépendent.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Pic noir étant répandu dans toute l'Europe, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est faible :
Note =4/14.

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE International, 2004.- Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- COLMANT L. (2003).- Populations, sites de nidification et arbres à loge du Pic noir *Dryocopus martius* dans la région du Parc Naturel Viroin-Hermeton (Wallonie- Belgique). *Alauda* 71 (2) : 145-157.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- SEON J., 1994 – Pic noir et Chouette de Tengmalm sur l'Aigoual. Causses et Cévennes, 1994 juillet-septembre. Pp 474-477.
- MARTINEZ-VIDAL R. (2004).- Picot negre *Dryocopus martius* in Estrada J., Pedrocchi V., Brotons L. & Herrando S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Pp. 320-321. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- TJERNBERG M., JOHNSON K.& NILSSON S.G. (1993). Density variation and breeding success of the Black Woodpecker *Dryocopus martius* in relation to forest fragmentation. *Ornis Fennica* 70 : 155-162.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Modérée 5/14

Pipit rousseline

Anthus campestris - Trobat

Code Natura 2000 : A 255

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : En Déclin

Statut français : A surveiller

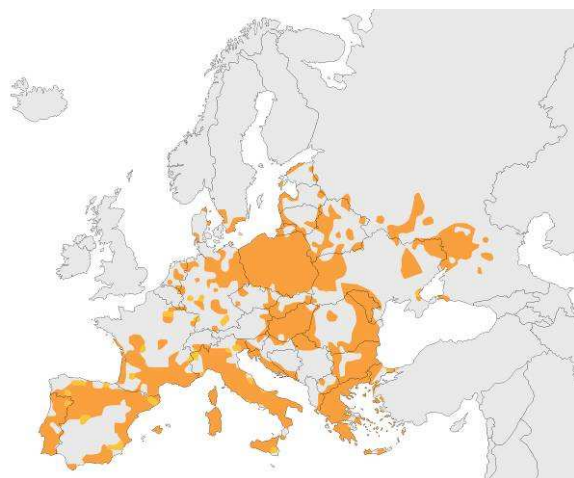
Liste rouge LR : LR

Description de l'espèce

Grand passereau élancé rappelant sous certains traits une bergeronnette. Dessus du dos et calotte à peu près unis brun pâle, dessous beige sans rayures parfois avec de légères stries assez fines sur les cotés de la poitrine. Net sourcil pâle. Chant simple composé de 2 ou 3 syllabes sonores et souvent accentuées : " tsirliih ... tsirliih ... tsirliih ...".



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : milieux ouverts, plats, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés et friches sèches.
- Alimentation : insectes et larves capturés au sol.
- Reproduction : Niche au sol. Construit un nid assez volumineux caché entre deux touffes d'herbe ou dans une broussaille. [mai-juillet]
- Migration : La totalité de la population hiverne au Sahel. La migration a lieu en août-septembre et les nicheurs sont de retour en avril-mai.

Effectifs (nombre de couples)

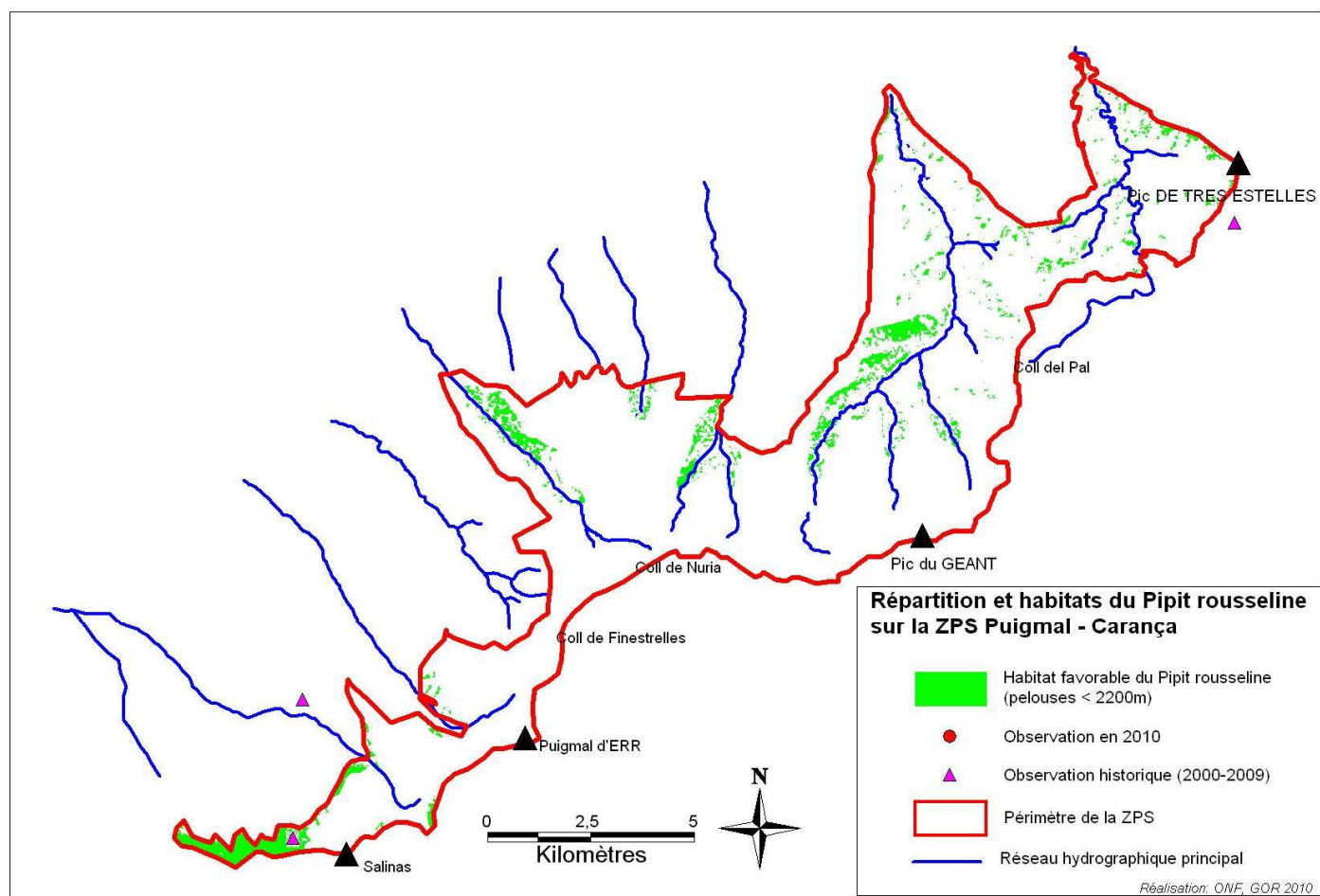
	Min	Max	%
Effectif européen*	600 000	1 000 000	-
Effectif français	20 000	30 000	<3%
Effectif régional	2 600	10 000	13-33%
Effectif départemental	500	2 000	15-35%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce niche principalement dans la moitié Sud du pays, appréciant, en France, particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. L'effectif moyen français ainsi que sa tendance d'évolution sont mal connus.

La population du Languedoc-Roussillon totaliserait plus de 25 % de l'effectif national. Il semblerait qu'elle soit en déclin comme dans le reste de son aire de répartition européenne.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	5

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Estives (pelouses alpines, landines), pierriers et rocailles.
Altitude inférieure à 2 300m en période de reproduction.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANÇA »

❖ Répartition

L'espèce n'a pas été retrouvée sur la ZPS, ni sur le massif en 2010. Les données historiques ne permettent pas d'affirmer qu'il a été nicheur sur le site. Un oiseau chanteur qui a été entendu en mai sur le secteur des Salinas semble être un mâle qui n'a pas réussi à recruter de femelle et qui serait parti en quête d'un secteur plus favorable.

❖ Menaces

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante. Ceci dit les habitats les plus favorables : soulanes du Tres estelles, de Valcebollère, de Err et de Llo, ne sont pas compris dans le périmètre de la ZPS. La possible colonisation de la ZPS par l'espèce est dépendante de la dynamique des ces lieux périphériques.

❖ Etat de conservation

Les éléments en notre possession ne permettent pas de le définir.

❖ Préconisations de gestion

Rechercher des populations proches afin de garantir la conservation de l'espèce sur le massif Puigmal-Carança, pour espérer à terme une arrivée sur la ZPS

- Limiter la fermeture des milieux : maintien du pastoralisme

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Proposition d'études complémentaires

Des recherches spécifiques pourraient être menées afin de vérifier sa présence.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note =5/14 mais cette note n'est pas très significative car l'espèce n'a pas été retrouvée.

❖ Bibliographie indicative

- AYMERICH P. & SANTANDREU J., 2004 – Trobat *Anthus campestris* in Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 354-355. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- BIRDLIFE International, 2004.- Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.- COGARD, 1993 – Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000 – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

**Très forte
(10/14)**

Pluvier guignard

Eudromias morinellus - Chorriol pit-roig

Code Natura 2000 : A 139

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Secure

Statut français : En Danger

Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

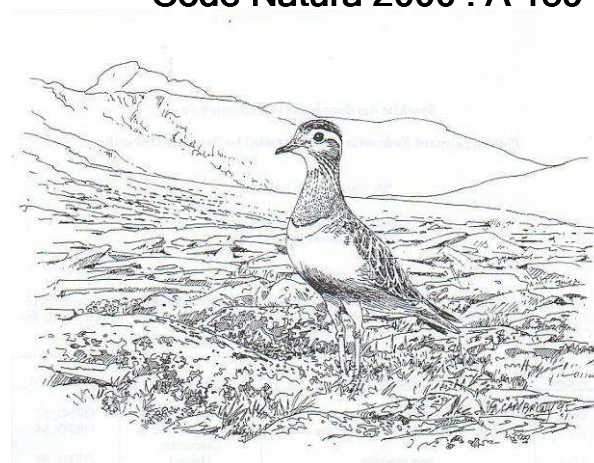
Le Pluvier guignard est un limicole de type faunistique « paléarctique ». Il a la particularité d'être une des rares espèces européennes où la femelle est plus colorée que le mâle. En plumage nuptial, elle arbore une poitrine brunâtre bordée au niveau du ventre par une barre noire. Le sourcil blanc est très marqué, séparant la calotte sombre de la gorge gris uni. Le mâle présente les mêmes caractéristiques mais est globalement plus terne.

Répartition en Europe



Effectifs (En nombre de couples nicheurs)

	Min	Max	%
Effectif européen*	4 000	12 000	-
Effectif français	0	5	<1%
Effectif régional	0	5	100%
Effectif départemental	0	5	100%

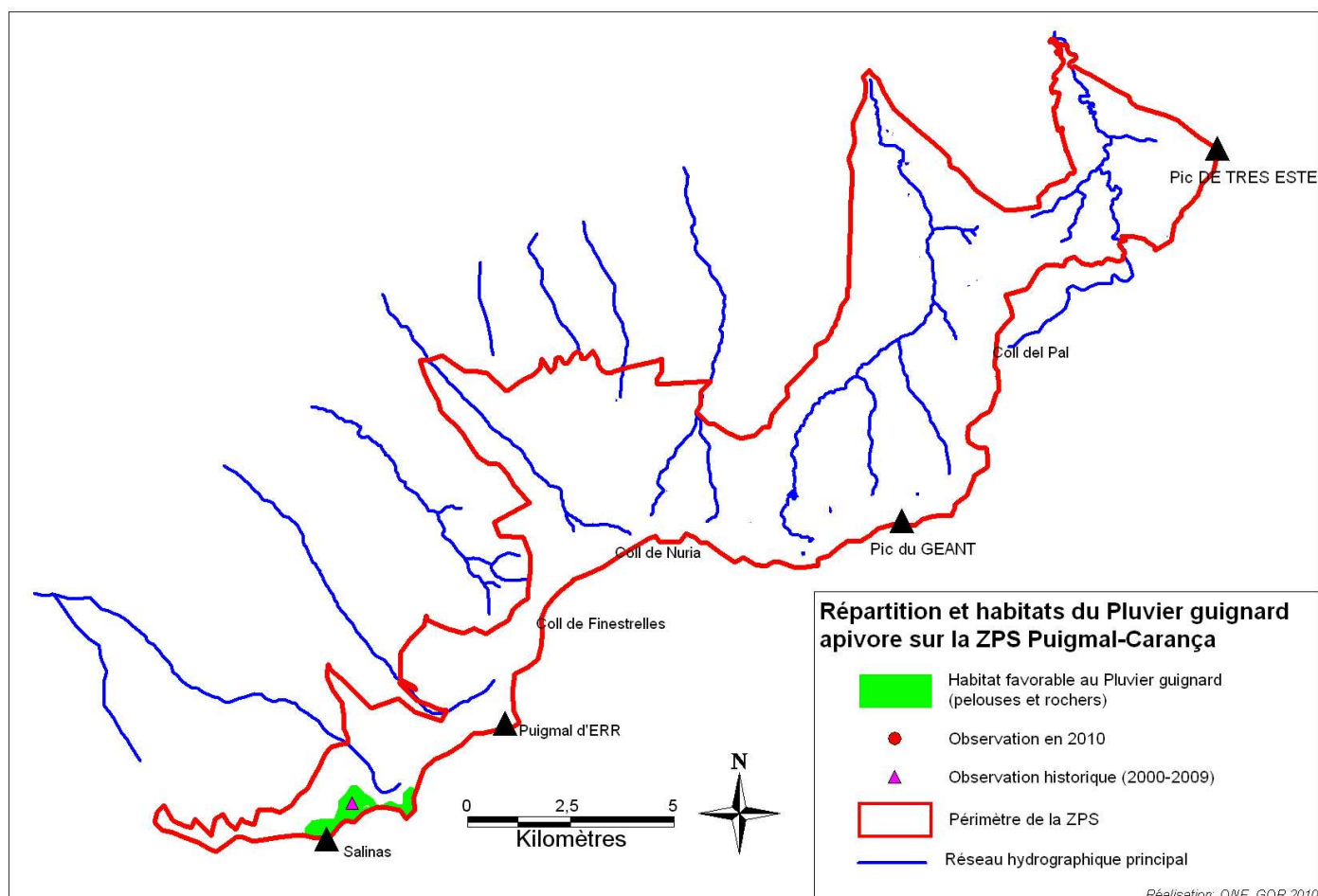


Ecologie

- Habitat : mosaïque de pelouses alpines entrecoupées de zones rocheuses et de lichens comprises entre 1900 et 2500m d'altitude.
- Alimentation : Principalement insectivore, le guignard peut également se nourrir de petits escargots, d'araignées, de vers de terre et de quelques végétaux.
- Reproduction : Contrairement à la majorité des oiseaux européens, c'est le mâle qui couve les 2 à 4 œufs. Les poussins quittent le nid dès leur naissance et sont observés à partir de la mi-juin, mais plus souvent courant juillet. [avril-juillet]
- Migration : Le Pluvier guignard est un migrateur qui hiverne en Afrique du nord (Maroc, Tunisie, Algérie, Lybie, Egypte). Des groupes, parfois importants, font halte en France, surtout au passage postnuptial, de la mi-août à la mi-septembre. L'espèce peut alors être observée dans divers types de milieu mais tous ont un aspect steppique, qu'il s'agisse de pâtures, de crêtes montagneuses ou de labours.

Distribution et tendance en France et en LR

En Europe, le Pluvier guignard niche surtout en Scandinavie mais aussi en Ecosse, dans les Highlands. Dans le quart sud-ouest de l'Europe, seules les Pyrénées accueillent l'espèce de façon régulière. Il faut cependant attendre 1982 pour que la première reproduction soit prouvée dans ce massif. La nidification y est ensuite constatée de façon régulière jusqu'en 1999, au moins. Hormis une reproduction probable en Ariège, l'ensemble des nidifications certaines proviennent du département des Pyrénées-Orientales, sur les vastes plateaux de Cerdagne à la frontière espagnole.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	1

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Pelouses alpines rases et assez planes de la crête frontière pour la nidification.
Toutes les estives en halte migratoire (août/septembre et avril/mai).

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Le Pluvier guignard est une des espèces nicheuses les plus patrimoniales de Cerdagne. En effet, les vastes plateaux du Puigmal faisant la frontière avec l'Espagne sont les seuls sites de nidification connus dans le sud de l'Europe occidentale. Le site où des nidifications sont notées le plus régulièrement est situé sur la crête du Puigmal, non loin de la borne 504 (commune de Valcebollère). La dernière observation d'oiseaux nicheurs a été faite le 21/07/1999 où 2 adultes et 1 poussin de 4 jours ont été observés. Malheureusement, depuis 2000, aucune tentative de reproduction n'a été notée sur la ZPS malgré la présence régulière d'oiseaux en avril/mai. Des groupes d'oiseaux en halte migratoire sont notés chaque année sur ce site. Le groupe maximum (75 individus) a été observé le 25/08/2003 sur la Serra de Gorra Blanc.

❖ Menaces

- Dérangements au printemps (chiens non tenus en laisse en particulier, véhicules, manœuvre militaire).

❖ Facteurs limitants :

Mauvaises conditions climatiques au printemps, notamment les épisodes pluvieux ou neigeux durant le cantonnement des couples. En effet, si les sites sont enneigés au moment du retour de migration de l'espèce, le Pluvier guignard abandonne le site et poursuit sa route vers la Scandinavie. De même, durant l'élevage de la nichée, le froid ou la pluie peuvent provoquer la mort des poussins.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Etat de conservation

Dans l'état actuel des connaissances, l'état de conservation des habitats de reproduction de l'espèce peut être jugé « défavorable » (habitat très dérangé et l'espèce a disparue) mais « favorable » pour la halte migratoire.

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte les sites historiques de nidification du Pluvier guignard dans les documents d'urbanisme afin de garantir leur pérennité.
- Interdire la divagation des chiens et limiter la pénétration humaine dans les secteurs les plus sensibles.

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Poursuivre les recherches annuelles de l'espèce sur le seul site de reproduction connu de la ZPS.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La responsabilité est Très forte : 10 sur 14. La ZPS Puigmal hébergeait la seule zone de nidification de l'espèce dans le sud de l'Europe occidentale.

❖ Bibliographie indicative

- COPETE JL. & ROY E., 2004. Corriol pit-roig *Charadrius morinellus* in Estrada J., Pedrocchi V., Brotons L. & Herrando S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Pp. 220-221. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- CRESPON J., 1844 – *La Faune méridionale*. Vol. 2. Ed. Crespon. COMPANYYO L., 1839 – Catalogue des oiseaux qui ont été trouvés dans le département des Pyrénées-Orientales, soit sédentaires, soit de passage. Bull. Soc. Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales N°4 : 54-104.
- BIRDLIFE, 2004. Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- CROZIER J. & ARGELICH J., 1993.- Présence du Pluvier guignard (*Eudromias morinellus*) en principauté d'Andorre en période de nidification. *Alauda* 61 : 214.
- DALMAU J., 2003 – La reproduction du Pluvier guignard *Eudromias morinellus* dans les Pyrénées françaises. *Bulletin Meridionalis* N°3/4, pp 10-18.
- IBANEZ F. 1999.- Pluvier guignard (*Eudromias morinellus*) in ROCAMORA G. & YEATMANN-BERTHELOT. Oiseaux menacés et à surveiller en France. LPO/SEOF/MNHN. Pp. 286-287.
- LESCOURRET F. & GENARD M., 1982 – Première nidification prouvée du Pluvier guignard *Eudromias morinellus* dans les Pyrénées françaises. *L'Oiseau et R.F.O.*, 52 : 367.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Modérée 6/14

Chouette de Tengmalm

Aegolius funereus - Mussol pirinencr

Code Natura 2000 : A 223

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I et II

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Satisfaisant

Statut français : A surveiller

Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

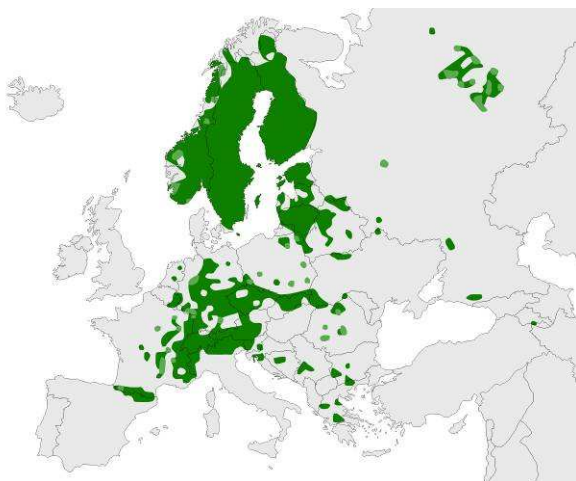
La Chouette de Tengmalm est une petite chouette aux mœurs entièrement nocturnes. Le dessus est brun-gris foncé et le dessous blanc tacheté de gris. Les disques faciaux blancs sont caractéristiques de l'espèce. Le chant du mâle, composé de 3 à 12 motifs (« pou ») enchaînés rapidement dans une phrase de une à deux seconde(s), est souvent le meilleur moyen de repérer l'espèce dans les forêts reculées qu'elle habite. Ce chant est surtout audible en début de printemps.



Ecologie

- Habitat : milieux forestiers (pinèdes, hêtraies ou forêts mixtes); généralement au-dessus de 1 700m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de micromammifères. A l'occasion, des petits passereaux ou des batraciens peuvent également être capturés.
- Reproduction : nichant dans des cavités d'arbres-généralement creusées par les Pics, la Tengmalm pond habituellement en mai. Les 4 ou 5 œufs sont couvés pendant un mois. Les jeunes sont ensuite élevés pendant plus d'un mois. [mai-juillet]
- Migration : Sédentaire, de récentes opérations de marquage ont néanmoins montré que les femelles peuvent être erratiques, expliquant en partie les fluctuations interannuelles du nombre de mâles chanteurs.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	27 000	67 000	-
Effectif français	1 500	2 500	4-5%
Effectif régional	57	155	4-6%
Effectif départemental	20	50	13-95%

* Russie et Turquie non comprises.

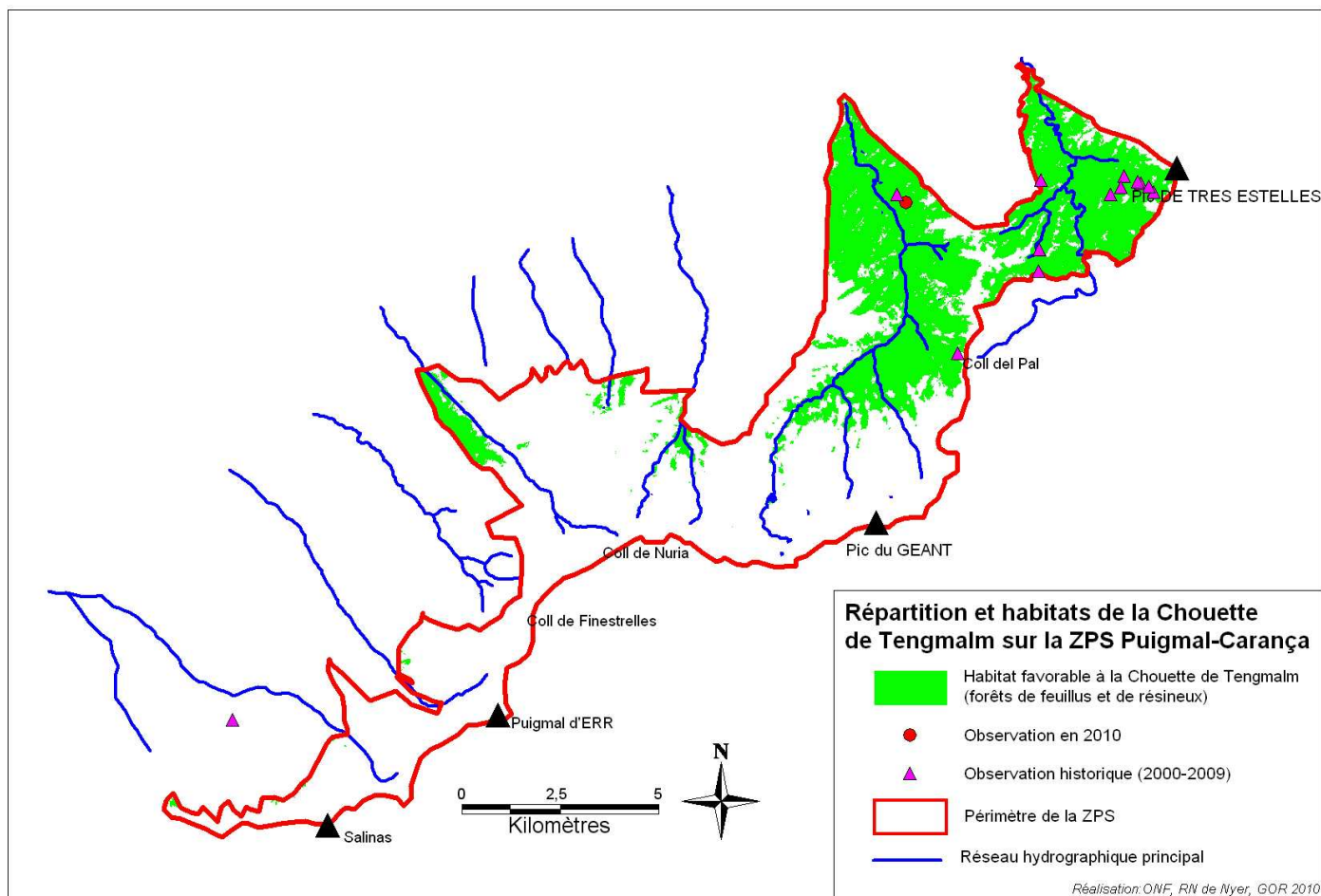
Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Chouette de Tengmalm niche dans tous les massifs montagneux, mais aussi à plus basse altitude dans le Morvan et en Bourgogne.

Sa découverte dans les Pyrénées et le Massif Central est récente et complique l'évaluation des tendances d'évolution de cette espèce au sud de son aire de répartition.

La progression du Pic noir en Europe est souvent mise en avant pour évoquer une probable augmentation de la petite chouette.

Il n'en reste pas moins que cette espèce est localisée dans les Pyrénées ; ses effectifs et sa distribution semblent fluctuer.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	8	15

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Forêts d'altitude au climat froid. Peut nicher à partir de 1 100m en versant nord, mais plus souvent entre 1 800 et 2 300m d'altitude. Plus fréquente en hêtraie et sapinière où les cavités sont plus nombreuses.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Les connaissances concernant cette chouette restent très lacunaires sur la ZPS, c'est une espèce très compliquée à rechercher. Sa présence y est néanmoins avérée dans les secteurs de Nyer, de la Carança et du Col del Pal.

❖ Menaces avérées

- Aménagements lourds (défrichement).

❖ Menaces potentielles

- Sylviculture inadaptée à l'espèce (futaies trop régulières, rajeunissement des peuplements, abattages des arbres à loges).

❖ Etat de conservation

La présence et la densité sont liées à son caractère cavernicole, la Chouette de Tengmalm sur la ZPS a de faible superficie d'habitats réellement favorables par rapport au potentiel du massif. La dynamique de l'espèce n'est pas connue. Nous n'avons pas les éléments pour juger de son état de conservation.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition de la Chouette de Tengmalm dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Mettre en place une gestion sylvicole favorable à la Chouette de Tengmalm si des travaux forestiers doivent avoir lieu.
- sensibilisation des aménageurs à cette espèce discrète

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une recherche spécifique (lors du chant en début de printemps) serait à engager afin d'évaluer plus précisément la taille de la population et ses densités. De même, la prospection systématique des cavités (caméra) sur des zones à aménager serait le meilleur moyen de cerner l'habitat de l'espèce. Cette étude, complémentaire de celle du Pic noir, permettrait d'affiner les modalités de gestion et leur localisation. De même, dans certains secteurs à définir **avec précautions**, la pose de nichoirs pourrait être un moyen de collecter plus facilement des données sur la dynamique de la population.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La Chouette de Tengmalm restant assez répandue en Europe, en particulier en Scandinavie, et les effectifs connus restant limités sur le secteur étudié, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note =6/14.

❖ Bibliographie indicative

- ALAMANY O., 1989.- Situacion de la lechuza de Tengmalm eb el Pirineo espanol. *Quercus* 44 : 8-15.
- DEJAIFVE P.A., NOVOA C., PRODON R., 1990.- Habitat et densité de la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* à l'extrémité orientale des Pyrénées. *Alauda* 58 : 267-273.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- NOVOA C. & URBAN B., 1983 – Trois nouvelles stations de Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* dans le département des Pyrénées-orientales. *La Mélano*, 1 : 10-11.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- PIALOT A., 2005 – Le Pic noir *Dryocopus martius* et la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* en forêt de l'Aigoual. Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes sous le tutorat de A. Martin & J. Séon. Université de Montpellier II – PNC. 60 p. hors annexes.
- PRODON R., ALAMANY O., GARCIA-FERRE D., CANUT J., NOVOA C. & DEFAIJE PA., 1991 – L'aire de distribution pyrénéenne de la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* in *Alauda* 58 : 233-243.

Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :

Modérée 5/14

Vautour fauve

Gyps fulvus - Voltor comu

Code Natura 2000 : A078

Statut et protection

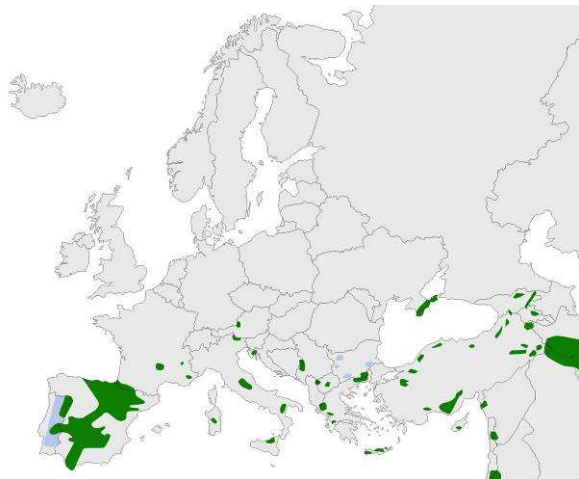
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Satisfaisant
Statut français : Rare
Liste rouge LR : Rare

Description de l'espèce

Le Vautour fauve est le plus grand (2,5 à 2,8 m d'envergure) et le plus lourd (7 à 10 kg) des rapaces fréquentant régulièrement les Pyrénées. Les adultes sont beiges avec un cou plus clair, blanc sale, et les rémiges sont noires. Les juvéniles présentent un contraste plus marqué sur le dessous des ailes.



Répartition en Europe



Effectifs

(En nombre de couples nicheurs)

	Min	Max	%
Effectif européen*	19 000	21 000	-
Effectif français	600	700	<5%
Effectif régional	85	100	12-17%
Effectif départemental	0	0	0%

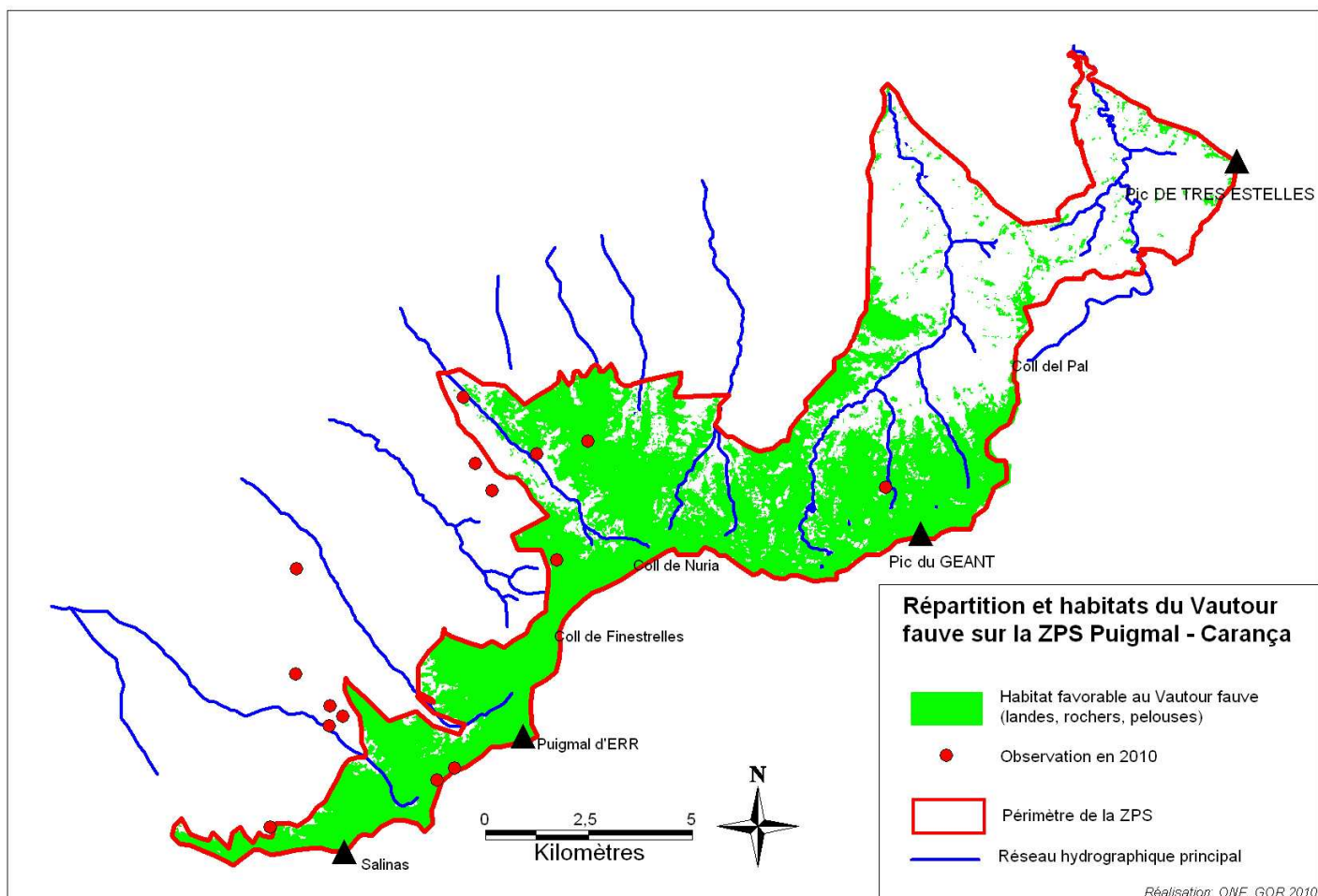
* Russie et Turquie non comprises.

Ecologie

- Habitat : massifs montagneux présentant de vastes étendues ouvertes, constituant son territoire d'alimentation, et des falaises ou escarpements rocheux pour son site de nidification.
- Alimentation : charognard, il se nourrit de carcasses d'animaux sauvages ou domestiques lors de « curées » pouvant rassembler plusieurs dizaines d'oiseaux.
- Reproduction : le Vautour fauve niche en groupe en falaises, sur des vires rocheuses. La ponte a lieu en novembre. La couvaison dure 52 à 55 jours et l'élevage du jeune près de 4 mois. L'envol de l'unique jeune a généralement lieu entre juillet et septembre. [novembre-septembre]
- Migration : Sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques et peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Vautour fauve a toujours été nicheur dans les Pyrénées occidentales. Il a été réintroduit avec succès dans les Cévennes, au milieu des années 1980, et dans les Alpes du sud, à la fin des années 1990. Cette augmentation, naturelle et artificielle, des effectifs nicheurs français est à reconsidérer depuis l'application de nouvelles normes concernant l'équarrissage en France et surtout en Espagne qui ont considérablement limité le succès reproducteur ces dernières années. En Languedoc-Roussillon, l'espèce ne niche qu'en Lozère mais la proximité des colonies cévenoles et espagnoles (Sierra del Cadi) explique la présence continue d'individus en moyenne et haute montagne.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre d'individus	10	200

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Territoires d'alimentation : estives (pelouses alpines, landines), pierriers et rocaïles jusqu'aux plus hautes altitudes.

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Répartition

Le Vautour fauve est probablement le rapace le plus couramment observé sur la ZPS. Ses effectifs maximaux semblent atteints en fin de printemps et en été. Les oiseaux observés proviennent des colonies de Catalogne sud, des Cévennes ou d'Aragon.

❖ Menaces avérées

- Problème d'accessibilité à la nourriture (fermeture des milieux, équarrissage industriel).
- Aménagements lourds (création de télési)
- Electrocution sur les pylônes Moyenne Tension et collision sur les câbles aériens.

❖ Menaces potentielles

- Le poison reste une menace potentielle même si aucun cas récent n'a été noté dans les Pyrénées-Orientales.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation du Vautour fauve peut être actuellement jugé « favorable » sur la ZPS

Bilan sur la ZPS « PUIGMAL-CARANCA »

❖ Préconisations de gestion

- Limiter la fermeture des milieux.
- Maintien du pastoralisme
- Prendre en compte le Vautour fauve dans les documents d'urbanisme afin garantir la conservation des habitats favorables à l'espèce.
- Neutralisation des lignes électriques et visualisation des câbles aériens

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucune étude spécifique n'est à envisager à l'heure actuelle.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Vautour fauve n'étant pas nicheur sur la ZPS, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note =5/14.

❖ Bibliographie indicative

- BAGNOLI C., 2006.- La réintroduction pionnière des vautours en France. *Les Actes du BRG* : 299-302.
- COMPANYO L. (1836) Histoire naturelle des Pyrénées Orientales. Perpignan Vol 3
- Comité MERIDIONALIS, 2004.- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- Comité MERIDIONALIS, 2005.- Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Bulletin Meridionalis*, n°6, pp 21-26.
- ELIOTOUT B., 2007.- Le Vautour fauve : description, évolution, répartition, reproduction, observation, protection. Delachaux et Niestlé, ill. en coul., cartes, 191 p.
- GARCIA-FERRE D., MARGALIDA A., BORAU A., BENEYTO A., EXPOSITO C. & JIMENEZ X. 2004 – Vultur comú *Gyps fulvus* in Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 162-163. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- RIEGEL J. & les coordinateurs-espèce, 2007.- Les oiseaux rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14(3) : 137-163
- SARRAZIN F., BAGNOLIN C., PINNA J.-L., DANCHIN E., 1995.- Breeding biology during establishment of a reintroduced Griffon Vulture *Gyps fulvus* population. *Ibis* 138 (2) : 315-325.
- SARRAZIN F., 1995.- *Dynamique des populations réintroduites: le cas du Vautour fauve dans les Causses*. Thèse nouveau doctorat n°95 PA06 6462. 229 p.
- TERRASSE M., 1983.- Réintroduction du Vautour fauve dans les Grands Causses (Massif Central, France). *Compte rendu des séances de la société de biogéographie*, 59 (3) : 279-283.
- TERRASSE M., SARRAZIN F., CHOISY J.P., CLEMENTE C., HENRIQUET S., LECUYER P., PINNA J.L., TESSIER C., 2004.- A success story: the reintroduction of Eurasian Griffon *Gyps fulvus* and Black *Aegypius monachus* Vultures to France. In "Vith World Conference on Birds of Prey and Owls. Raptors Worldwide" (R.D. Chancellor & B.U. Meyburg ed.), pp. 127-145. WWGPP/MME, Budapest, Hungary. 18-23 May 2003.